

Université de Montréal

**Adopter ou ne pas adopter l'étiquette féministe en politique étrangère : le cas de la
Nouvelle-Zélande**

Par
Kim Beaulieu

Département de Science Politique
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention
du grade de maîtrise (M.Sc.) en science politique

Juillet 2022

© Beaulieu, 2022

Université de Montréal
Faculté des Arts et Sciences, Département de Science Politique

Ce mémoire intitulé :

**Adopter ou ne pas adopter l'étiquette féministe en politique étrangère : le cas de la
Nouvelle-Zélande**

Présenté par :

Kim Beaulieu

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Frédéric Mérand
Président-rapporteur

Maria Martin de Almagro Iniesta
Directrice de recherche

Marie-Joëlle Zahar
Co-directrice de recherche

Laurence Deschamps-Laporte
Membre du jury

Résumé

En 2014, la Suède adopte la première politique étrangère ouvertement féministe. Depuis, plusieurs autres pays ont suivi l'initiative suédoise et adopté explicitement l'étiquette féministe pour orienter leur politique étrangère. Or, on remarque que, parmi les pays qui ont des engagements significatifs envers l'égalité des genres depuis plusieurs années, certains sont réticents à adopter l'étiquette féministe, et ce, malgré leurs actions « féministes » sur la scène internationale. C'est notamment le cas de la Nouvelle-Zélande, un pays actuellement dirigé par Jacinda Ardern qui s'identifie elle-même comme étant ouvertement féministe. En mobilisant la théorie des rôles, je cherche à comprendre comment les attentes et valeurs liées aux rôles performés par la Nouvelle-Zélande peuvent entrer en conflit avec l'adoption d'une étiquette féministe. En identifiant les principaux rôles mis de l'avant par la Nouvelle-Zélande depuis 1972, je trouve qu'il n'y a pas de conflit explicite entre l'adoption de l'étiquette féministe et les rôles de bon citoyen international et de leader dans le Pacifique. Je relève cependant un potentiel conflit en lien avec les intérêts économiques du pays, ces derniers étant souvent priorités par les différents gouvernements en présence d'un conflit de rôle.

Mots clés : Politique étrangère féministe, théorie des rôles, identité, politiques normatives

Abstract

In 2014, Sweden adopted the first openly feminist foreign policy. Since then, several other countries have followed the Swedish initiative and explicitly adopted the feminist label to guide their foreign policy. Yet, we note that among countries that have had significant commitments to gender equality for several years, some are reluctant to adopt the feminist label despite their "feminist" actions on the international stage. This is notably the case in New Zealand, a country currently led by Jacinda Ardern, who openly identifies herself as a feminist. By mobilizing role theory, I seek to understand how the expectations and values associated with the roles performed by New Zealand may conflict with adopting a feminist label. In identifying the key roles put forward by New Zealand since 1972, I find that there is no explicit conflict between the adoption of the feminist label and the roles of good international citizen and Pacific leader. I do, however, note a potential conflict with the country's economic interests, as different governments often prioritize these in the presence of a role conflict.

Keywords: Feminist foreign policy, role theory, identity, normative politics

Table des matières

Résumé	i
Abstract	ii
Liste des tableaux	v
Liste des figures	vi
Liste des abréviations	vii
Remerciements	viii
Introduction	1
Problématique et question de recherche	2
Division du mémoire	5
Chapitre I – Les politiques étrangères féministes : état de la question	7
1.1 Politique étrangère féministe : mise en contexte et définition	7
1.1.1 Le rapprochement entre l'égalité des genres et la politique étrangère.....	7
1.1.2 Définition : entre conception théorique et application pratique.....	10
1.2 Théoriser les politiques étrangères féministes	14
1.2.1 Facteurs d'adoption et de non-adoption.....	15
1.3 Cas d'étude : La Nouvelle-Zélande et ses engagements envers l'égalité des genres.....	19
1.3.1 Leadership et promotion de l'égalité des genres sur la scène internationale	19
1.3.2 Adoption de méthodes sensibles à l'égalité des genres et degré d'inclusivité dans le développement des politiques	22
Chapitre II – Revue de la littérature, cadre théorique et méthodologie	25
2.1 Facteurs d'adoption des politiques normatives	25
2.1.1 Facteurs liés aux agents – Qui diffusent les normes et via quels mécanismes ?.....	25
2.1.2 Facteurs liés au système international – Dimensions stratégiques des politiques normatives	28
2.1.3 Comment expliquer les variations dans la diffusion et la mise en application des normes ?	31
2.1.4 Quand et pourquoi les États adoptent certaines normes ?.....	33
2.2 Cadre théorique	36
2.2.1 Définir les rôles et l'identité.....	37
2.2.2 Les conflits de rôles	39
2.3 Méthodologie	40

Chapitre III – Analyse	44
3.1 Évolution des rôles en Nouvelle-Zélande	44
3.1.1 La marque Kirk : la Nouvelle-Zélande, petit État progressiste à tendance internationaliste™ (1972-1974).....	44
3.1.2 Muldoon : le commerce comme priorité en politique étrangère (1975-1984).....	48
3.1.3 La position anti-nucléaire de David Lange (1984-1990).....	52
3.1.4 Bolger et Shipley : l’internationalisme néo-zélandais par le Parti National (1990-1999)	56
3.1.5 Helen Clark et la conduite d’une politique étrangère indépendante et profondément internationaliste (1999-2008).....	59
3.1.6 Faire le pont : consensus sur la politique étrangère par le Parti National de Key(2008-2017)	62
3.1.7 Ardern – le retour en force du Parti Travailleiste (2017 – présent).....	65
3.2 Identification des potentiels conflits de rôles.....	71
3.2.1 Rôle du bon citoyen international	71
3.2.2 Leader dans la région de l’Asie Pacifique	72
3.2.3 La primauté des intérêts économiques : une réalité de l’identité Pacifique.....	74
Conclusion.....	79
Retour sur l’argument.....	80
Piste de recherches futures	822
Bibliographie.....	85

Liste des tableaux

Tableau 1 *Récapitulatif des rôles mis de l'avant par les gouvernements successifs en Nouvelle-Zélande depuis 1972*

Liste des figures

Figure 1 *Typologie des politiques étrangères féministes*

Figure 2 *Jeu genré à plusieurs niveaux*

Liste des abréviations

FPS *Femmes, Paix et Sécurité*

UE *Union européenne*

Remerciements

J'aimerais d'abord remercier mes deux directrices, Maria Martin de Almagro Iniesta et Marie-Joëlle Zahar. Merci pour votre soutien et votre encadrement qui m'ont permis d'approfondir mes réflexions et de finalement terminer ce mémoire. Marie-Joëlle, merci de m'avoir pris sous votre aile malgré un horaire déjà surchargé et de m'avoir donné la motivation et la confiance pour terminer ce projet. Votre compassion et votre dévouement font de vous une mentore exceptionnelle et je sens privilégié d'avoir eu la chance de vous avoir comme co-directrice. Merci pour ces discussions éclairantes et surtout, merci pour votre patience et votre bienveillance.

Un merci tout spécial à Laurence Deschamps-Laporte pour les multiples opportunités et encouragements qui m'ont donné une bouffée d'énergie pour mener à terme ma maîtrise. Notre collaboration a sans aucun doute été l'un des moments les plus marquants de mon parcours à la maîtrise. Laurence, merci pour ton écoute, ta flexibilité et ta bienveillance. Je peux difficilement mettre en mots l'étendue de ma reconnaissance pour ton soutien inconditionnel et je suis excitée à l'idée de pouvoir continuer à collaborer avec toi dans les années à venir. Merci de m'avoir poussé à réaliser mes ambitions et de croire en moi.

Ce mémoire n'aurait pas été possible sans Thomas et Jacob, à qui je dois beaucoup trop de remises en question et un penchant positiviste non désiré. Thom, merci pour ton temps, ta patience et ton aide. Merci d'être un ami aussi exceptionnel depuis les sept dernières années, même si tu parles parfois trop de R. Jacob, merci pour les milliers d'heures passées à réfléchir avec moi sur le mémoire et ton soutien émotionnel. Ma maîtrise n'aurait pas été la même sans toi; merci de toujours me pousser et de m'encourager à réaliser mes objectifs.

À mes colocs qui m'ont accompagné à travers ce mémoire : Chloé et Jim. Jim, merci pour l'année complètement farfelue qui m'a permis de devenir une gameuse redoutable. Merci pour toutes les soirées à ne pas avancer mon mémoire, les histoires les plus folles et ta patience légendaire. Chloé, merci d'être une amie et coloc aussi divertissante. Merci de me soutenir dans mes projets et d'aimer le Yathzee autant que moi. À toutes ces Belmont et les autres à venir.

Un merci à tous.tes ces ami.e.s qui m'ont permis de passer à travers ces trois années : Flow, Francis, Gab, Had, Jade, Jeremy, Léa et Xav. Merci de faire partie de ma vie. Jade, merci pour ton soutien envers mes projets passés et futurs. Merci d'accepter les griffes de Many pendant quelque temps. Merci également aux hedgers, Jacob, Maxandre et Pierre, pour les multiples conversations sur les relations internationales (et les chats). Merci d'être l'escouade académique la plus divertissante et sarcastique sur terre.

Finalement, merci à mon père pour son soutien inconditionnel envers mes projets et ambitions. Merci de m'encourager et toujours croire en moi. Merci à mes grands-parents d'avoir nourri ma curiosité envers le monde et de m'avoir toujours encouragé à me dépasser à l'école. Je vous dois énormément.

Introduction

« In my simple worldview, if you believe in equality, you should be a feminist.

If you believe that women and men performing the same job should get the same pay, you should be a feminist.

If you believe that places like parliament or local government should reflect the people they represent, and that means having equal showing from woman, you should be a feminist.

If you believe that women deserve to be free from violence, have economic security, and have choices around the roles they take on – be it caregiver, worker or both, then you should be a feminist.

If you believe that in New Zealand we have all of that already, then you don't need feminism, you need educating. »

(Ardern 2016)

En 2014, la Suède devient le premier pays à adopter une politique étrangère féministe. Basée sur les 4Rs, droits (*rights*), représentation, ressources et réalité, cette politique reconnaît l'importance d'adopter une perspective qui prend en compte les inégalités de genre à travers les affaires étrangères (Services du gouvernement de la Suède 2019). Depuis, plusieurs pays en plus de la Suède ont adopté des politiques étrangères qui se disent féministes; le Canada, le Luxembourg, la France, l'Espagne et le Mexique. En 2022, d'autres pays, notamment l'Allemagne, ont annoncé leur désir de mettre en place une politique étrangère féministe, bien qu'ils n'aient jusqu'à présent présenté aucun plan concret à cet égard (Tausendfreund 2021).

Problématique et question de recherche

Si plusieurs pays adoptent explicitement l'étiquette féministe, on remarque qu'elle n'est pas répandue à tous les pays qui disposent d'un engagement marqué envers l'égalité des genres à travers leur politique étrangère. En Norvège, le terme féministe ne figure sur aucun document officiel malgré que le pays se considère au premier rang de ce changement mondial (Skjelsbæk et Tryggestad 2020, 183-84). « Norway is a pioneer for gender equality. Our legitimacy as a champion of women's rights enables us to take a leading role in the efforts to promote global gender equality. » (Norwegian Ministry of Foreign Affairs 2016, 2). Similairement, l'Australie met de l'avant des engagements concrets et des buts ambitieux en ce qui a trait à l'égalité des genres dans son aide internationale. Tout comme le Canada, l'égalité des genres est une compétence transversale et un point focal de l'aide internationale. « Arguably, the Australian policy has a more robust design, with a stronger focus on implementation, monitoring, and evaluation. While the Australian policy does not claim to be feminist, there is little evidence that Canada's policy is more feminist than Australia's, except in name. » (Lee-Koo 2020, 243). Les cas de l'Australie et de la Norvège soulèvent une interrogation pertinente sur la façon dont les États présentent leurs engagements envers l'égalité des genres. Certains États utilisent une représentation explicite de leurs engagements alors que d'autres préconisent plutôt une posture implicite.

Devant ce constat, Cheung (2021) propose une typologie des politiques étrangères féministes pour classer les États selon leur degré d'engagement envers l'égalité des genres¹ en fonction de leur adoption ou non-adoption de l'étiquette féministe (voir figure 1). Elle identifie quatre types de

¹ Le degré d'engagement envers l'égalité des genres est mesuré selon cinq critères : le niveau de leadership et de défense de l'égalité des genres sur la scène internationale (en étant par exemple un entrepreneur normatif); l'adoption de méthodes de travail sensibles à l'égalité des genres (autant au sein du ministère des affaires étrangères que dans les politiques adoptées); le niveau de collaboration et d'inclusion dans le développement des politiques (niveau de collaboration avec la société civile, par exemple); la mise en place de mécanismes qui assurent la reddition de compte; et, finalement, les ressources accordées au financement des politiques.

politiques étrangères féministes; explicite (type 1), implicite (type 2), restreint (type 3) et ambivalent (type 4). Le type 1 concerne les États qui ont des engagements élevés envers l'égalité des genres, qui adoptent des méthodes féministes et qui ont adopté l'étiquette féministe à travers leur politique étrangère. La Suède est un exemple de pays de type 1. Le type 2 concerne aussi ces États aux engagements élevés et aux méthodes féministes, mais qui n'ont pas adopté l'étiquette féministe pour définir leur politique étrangère. On pourrait ici donner l'exemple de la Norvège ou de la Nouvelle-Zélande. Le type 3 englobe les États qui ont des engagements moyens ou restreints envers l'égalité des genres et les méthodes féministes et qui adoptent l'étiquette féministe. Le Canada est par exemple un pays de type 3 avec sa politique d'aide internationale féministe (restreinte au domaine de l'aide internationale). Le type 4 concerne les États qui ont des engagements similaires au type 3, mais qui n'adoptent pas l'étiquette féministe. La plupart des pays de l'OCDE qui concentrent leurs actions envers l'égalité des genres dans l'aide au développement se trouvent par exemple dans cette catégorie. Ces quatre types se distinguent de la catégorie « autre » qui inclut tous les États n'ayant pas d'engagement avec l'égalité des genres.

Figure 1. Typologie des politiques étrangères féministes

		Adoption de l'étiquette féministe	Non-adoption de l'étiquette féministe
Engagement envers l'égalité des genres et méthodes féministes	Élevé	Type 1 – Explicite	Type 2 – Implicite
	Moyen (restreint à un domaine précis)	Type 3 – Restreint	Type 4 – Ambivalent
	Nul	L'autre	

Typologie présentée par Jessica Cheung (traduction française). Cheung, Jessica. 2021. « Dis(connecting) Feminist Foreign Policies: Strategic Adoption and “Othering” in International Politics ». Présenté à International Feminist Journal of Politics conference, Online, 17 février 2021.

Cette typologie est à la base du questionnement qui anime ce mémoire : qu'est-ce qui explique les différences de représentation entre les États de type 2 des États de type 1 et 3? Autrement dit, pourquoi, parmi les États qui incorporent l'égalité des genres comme un outil et un objectif transversal en politique étrangère, certains adoptent-ils l'étiquette féministe alors que d'autres ne le font pas ? Mon mémoire s'intéresse au cas de la Nouvelle-Zélande, petit pays insulaire du Pacifique Sud. Contrairement à la Norvège ou l'Australie, très peu d'écrits sont disponibles sur la Nouvelle-Zélande et ses engagements féministes. Il s'agit d'un cas particulièrement intéressant considérant que le pays est dirigé par une Première ministre, Jacinda Ardern, qui se considère elle-même féministe et qui est très vocale quant à l'importance de l'égalité des genres (Ardern 2017; 2018; Edwards 2018; Inter-Parliamentary Union 2021). À travers son histoire, la Nouvelle-Zélande a conduit une politique étrangère centrée sur la moralité et la « bonne chose à faire » en adoptant des positions antimilitaristes en plus de favoriser la sécurité commune. Par ailleurs, Ardern est en quelque sorte devenue une icône féministe sur la scène internationale pour avoir donné naissance alors qu'elle était (et demeure) en poste (Clark 2018). Récemment, Ardern a nommé la première femme Māori au poste de ministre des Affaires étrangères, donnant une visibilité internationale au pays quant à ses engagements envers l'égalité des genres et l'inclusion. En 2018, le ministre de la Défense Ron Mark a identifié le programme Femmes, Paix et Sécurité (FPS) comme un des trois domaines d'expertise de la Nouvelle-Zélande (2018). En ce sens, la Nouvelle-Zélande présente un terrain fertile pour l'adoption d'une politique étrangère féministe. Pourtant, elle n'adopte pas l'étiquette et préfère cadrer ses engagements de façon discrète. Comment expliquer sa réticence envers l'adoption d'une représentation explicite au profit d'une politique étrangère féministe implicite ?

Ce mémoire explore le potentiel explicatif des conflits de rôle pour comprendre l'adoption et la non-adoption de l'étiquette féministe. Ce cadre théorique s'appuie sur les recherches de Skjelsbæk et Tryggestad (2020; 2021) qui s'intéressent à la non-adoption de l'étiquette féministe dans le contexte norvégien. Je retrace d'abord les principaux rôles qui font partie de l'identité néo-zélandaise en utilisant l'analyse de discours et de contenu et j'identifie ensuite les potentiels conflits de rôles en lien avec l'adoption d'une politique étrangère féministe. Autrement dit, je tente de voir en quoi l'adoption d'une représentation explicite des engagements envers l'égalité des genres – i.e. l'adoption de l'étiquette féministe en politique étrangère – pourrait créer des tensions avec les principaux rôles adoptés par la Nouvelle-Zélande. Il est important de souligner que cette méthodologie permet d'identifier des menaces *potentielles* plutôt que de confirmer la présence d'un conflit existant. Bien que sa portée soit limitée à cet égard, cette recherche préliminaire contribue tout de même à enrichir notre compréhension sur les dispositions d'adoption et de non-adoption de l'étiquette féministe en explorant la qualité heuristique de la théorie des rôles. Plus largement, elle contribue à lier la théorie constructiviste sur l'identité et les normes avec la théorie des rôles qui est généralement absente de cette littérature (Breuning 2011, 20). Il paraît pertinent de clarifier que cette question de recherche n'assume pas que l'adoption de l'étiquette féministe devrait être inhérente à toute politique qui présente un engagement élevé envers l'égalité des genres. Au contraire, elle soulève plutôt une énigme intéressante quant aux raisons qui motivent certains États à adopter une posture plus explicite en comparaison avec ceux qui ont une posture plus implicite.

Division du mémoire

Le mémoire est divisé en trois chapitres. Le premier offre un état de la question sur les politiques étrangères féministes. Il présente une mise en contexte des politiques féministes sur la scène internationale, propose une définition ainsi qu'un survol de la littérature qui concerne les

politiques étrangères féministes. Il introduit également le cas à l'étude, soit la Nouvelle-Zélande, et ses engagements envers l'égalité des genres. Le second chapitre fait une revue de la littérature des principaux facteurs mobilisés dans la littérature constructiviste concernant l'adoption des politiques normatives. Il présente également le cadre théorique et la méthodologie. Le troisième chapitre propose finalement l'analyse empirique qui, d'une part, identifie l'évolution des rôles et de l'identité néo-zélandaise depuis 1972 et, d'autre part, avance les potentiels conflits de rôle qui émergent avec l'adoption de l'étiquette féministe. La conclusion fait un retour sur la démonstration empirique et propose une piste de recherche alternative.

Chapitre I – Les politiques étrangères féministes : état de la question

Ce mémoire repose sur le constat que l'adoption de l'étiquette féministe n'est pas constante ni systématique. Ainsi, il y a une différence dans la façon dont les États présentent et cadrent leurs engagements féministes, c'est-à-dire que l'inclusion de l'égalité des genres en politique étrangère est faite de manière explicite (adoption de l'étiquette) ou implicite (non-adoption de l'étiquette). La typologie de Cheung exemplifie ce constat et guide la question de départ de ce mémoire : pourquoi, parmi les États qui incorporent l'égalité des genres comme un outil et un objectif transversal en politique étrangère, certains adoptent-ils l'étiquette féministe alors que d'autres ne le font pas ? Considérant la portée limitée du mémoire, je m'intéresse surtout au cas de la Nouvelle-Zélande. Ce chapitre propose donc de faire un état de la question sur les politiques étrangères féministes et présente plus en détail les engagements de la Nouvelle-Zélande envers l'égalité des genres de façon à préciser la question de recherche.

1.1 Politique étrangère féministe : mise en contexte et définition

1.1.1 Le rapprochement entre l'égalité des genres et la politique étrangère

Si les politiques étrangères féministes font leur apparition en 2014, le rapprochement des enjeux liés à l'égalité des genres avec différents domaines de la politique étrangère date de plusieurs années. D'abord, les réflexions sur l'intégration des femmes dans les initiatives de développement remontent à la fin des années 1960. À cette époque, plusieurs femmes professionnelles issues du milieu du développement aux États-Unis soulignent la présence dominante des hommes dans les grandes agences telles que les Nations Unies, le United States Agency for International Development (USAID) et la Banque Mondiale (Koczberski 1998). En s'appuyant sur leurs propres expériences à l'étranger, elles dénoncent la marginalisation des femmes dans les projets d'aide

internationale en soulignant que leur situation socio-économique ne s'est pas améliorée à travers les années² (Razavi et Miller 1995a). Ainsi, plusieurs paradigmes théoriques et pratiques telles que « *women in development* » (WID³), « *women and development* » (WAD⁴) et, plus récemment, « *gender and development* » (GAD⁵) émergent successivement pour aborder la marginalisation des femmes dans les initiatives de développement (McIlwaine et Datta 2003).

² Bien qu'à cette période près du tiers des ménages à travers le monde étaient dirigés par des femmes, les projets de développement reposaient sur une vision occidentale de la famille, c'est-à-dire qui considère l'homme comme principal agent économique (Staudt 1981). L'homme était perçu comme un travailleur productif responsable de subvenir aux besoins de sa famille. En contrepartie, les projets de développement incitaient surtout les femmes à endosser leur rôle traditionnel de mère (Staudt 1981). "[...] Through their productivity-enhancing interventions and dominant Western notions about what constituted "appropriate" female tasks, [development agencies] had facilitated men's monopoly over new technologies and cash crops and undermined women's traditional roles in agriculture, thereby heralding the demise of the "female farming systems." (Razavi et Miller 1995, 4). Cette vision occidentale a largement nui au statut social et économique des femmes dans les pays en voie de développement alors qu'elles ont vu leur pouvoir relatif diminuer face à celui de leurs maris. "A consequence of these patterns is that men acquire disproportionate access to and control over fundamental information, resources, and opportunities which affect people's life chances, material welfare and opportunities." (Staudt 1981, 5).

³ Développée par des professionnelles du développement et des réseaux féministes aux États-Unis, WID est la première initiative concernant l'intégration des femmes au développement. À l'époque, la tendance sociale aux États-Unis est axée sur l'idéologie libérale, qui conçoit l'égalité entre les hommes et les femmes en termes d'opportunités (Razavi et Miller 1995b, 3). Ainsi, les femmes sont inégales par rapport aux hommes puisqu'elles bénéficient d'un accès restreint aux structures en place qui bénéficient les hommes. WID repose donc sur l'idée que si les femmes sont davantage intégrées au marché économique et qu'elles bénéficient des mêmes opportunités que les hommes dans ce dernier, elles auront de meilleures conditions socio-économiques.

⁴ L'approche WAD émerge à la fin des années 1970 en réponse à des critiques formulées envers WID, notamment sur une vision occidental-centrée du développement. Basée sur la théorie marxiste, WAD s'intéresse davantage aux structures d'oppression qui affectent négativement les femmes au quotidien (Struckmann 2018). Pour les tenants de WAD, ce sont le capitalisme et l'idéologie néolibérale qui représentent les principales structures d'oppression pour les femmes. "Proponents of WAD maintained that WID's objective to integrate women into development served primarily to sustain existing global structures of inequality and maintain Third World states' economic dependency on industrialised, capitalist states." (Struckmann 2018, 13-14). La situation des femmes s'améliorera donc uniquement quand et si le système international devient plus égalitaire (Rathgeber 1990a).

⁵ L'approche GAD apparaît durant les années 1980. Elle est développée par des organisations locales de femmes et des intellectuelles intéressées par les questions post-coloniales. Elle émerge en réponse à l'échec des paradigmes WID et WAD de soulever des questions sur le rôle qu'occupent les relations de genre dans les systèmes d'oppression sur les femmes (Razavi et Miller 1995b). GAD s'intéresse particulièrement aux raisons qui sous-tendent la subordination des femmes aux rôles catégorisés comme « inférieurs ». "GAD is not concerned with women per se but with the social construction of gender and the assignment of specific roles, responsibilities, and expectations to women and to men." (Rathgeber 1990b, 494). Cette approche considère les femmes comme des agentes de changement plutôt que des simples récipiendaires passives de l'aide internationale. Les projets basés sur ce paradigme se soucient d'intégrer l'expérience vécue des femmes et leur savoir-faire dans leur approche (Rathgeber 1990b, 500).

Outre l'aide au développement, le rapprochement entre politique étrangère et égalité des genres prend réellement son envol à la fin des années 1990⁶ grâce à la quatrième conférence mondiale sur les femmes organisée par les Nations Unies à Beijing en 1995 et à l'adoption de la Résolution 1325 « Femmes, Paix et Sécurité » par le Conseil de sécurité des Nations Unies en 2000. Ces deux événements cristallisent l'intersection entre l'égalité des genres et les thématiques de paix et de sécurité (Ansorg, Haastrup, et Wright 2021). Le Programme d'Action de Beijing adopté en 1995 constitue l'un des principaux documents en matière d'égalité des sexes⁷ à l'échelle internationale et est une des premières politiques à faire explicitement le lien entre le statut des femmes et le contexte de paix et sécurité (ONU Femmes 2021). Plusieurs provisions du document ont été directement reprises dans la Résolution 1325, notamment le besoin d'augmenter la participation des femmes dans les processus décisionnels de résolution de conflit (Shepherd 2021, 3).

De son côté, la Résolution 1325 est la première à reconnaître que les conflits armés affectent les femmes et les hommes de façon différente. Elle souligne les effets disproportionnés subis par les femmes et les enfants lors des conflits armés, « constatant avec préoccupation [...] que les combattants et les éléments armés les prennent de plus en plus souvent pour cible, et conscient des conséquences qui en découlent pour l'instauration d'une paix durable et pour la réconciliation [...] » (Conseil de sécurité des Nations Unies 2000, 1). Elle note également l'importance d'incorporer une démarche sexospécifique dans les opérations multidimensionnelles de maintien de la paix. À partir de ces constats, la Résolution propose une série de recommandations, notamment l'augmentation de la représentation, de la contribution et du rôle des femmes au sein des opérations

⁶ Malgré l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 1979, l'égalité des genres demeure un thème marginal en politique étrangère.

⁷ Terme employé sur le site des Nations Unies. Le terme genre est adopté plus tard dans certains documents des Nations Unies, mais il demeure contesté sur la scène internationale.

des Nations Unies, ainsi que la participation accrue des femmes dans la prise de décision concernant les processus de paix et les règlements de conflits (Conseil de sécurité des Nations Unies 2000). La Résolution 1325, ainsi que les 9 autres qui l'ont suivie, constituent aujourd'hui le cadre normatif du programme Femmes, Paix et Sécurité (FPS) (Shepherd 2021). À l'intérieur du programme, les États sont encouragés à adopter des plans d'action nationaux qui aident les gouvernements à définir leurs objectifs et leurs priorités quant à la mise en œuvre du programme FPS, autant sur le plan national qu'à l'international (Women's International League for Peace and Freedom 2021). En septembre 2021, 98 pays avaient adopté des plans d'action nationaux, témoignant de l'engouement mondial envers la Résolution 1325. Bien que les politiques étrangères féministes soient récentes dans le paysage mondial, elles prennent racine dans ces différents engagements normatifs qui ont souligné l'importance pour les pays de s'investir davantage en ce qui concerne l'égalité des genres.

1.1.2 Définition : entre conception théorique et application pratique

Sur le plan théorique, les politiques étrangères féministes s'ancrent dans les théories féministes des relations internationales. Ces dernières s'intéressent aux structures de pouvoir qui contribuent à la marginalisation des femmes (et autres groupes marginalisés), avec un intérêt particulier envers le patriarcat – système dans lequel les caractéristiques associées à la féminité sont subordonnées aux caractéristiques masculines. Les autrices féministes soulignent que les caractéristiques dites typiquement masculines comme la force, l'indépendance et la rationalité sont priorisées en politique étrangère et jugées supérieures pour la conduite des affaires externes de l'État, marginalisant dès lors les femmes et leurs perspectives dans la pratique (Tickner 1992, 3). Plus encore, plusieurs autrices établissent un lien direct entre le patriarcat et le système de guerre qui

s'appuie sur une vision réaliste⁸ du monde (Ansorg, Haastrup, et Wright 2021, 203). Cette vision considère les risques comme essentiellement militaires provenant de l'extérieur (le «eux») et menaçant l'intérieur (le «nous»). Cette vision genrée de la sécurité renforce le récit que les femmes-et-enfants doivent être protégées des violences du monde extérieur par les hommes. « The valorization of war through its identification with a heroic kind of masculinity depends on a feminized, devalued notion of peace seen as unattainable and unrealistic. » (Tickner 2001, 49). Les approches féministes contestent cette vision du monde basée sur un modèle patriarcal dans laquelle les caractéristiques associées à la féminité sont subordonnées aux caractéristiques hégémoniques masculines (Runyan et Peterson 2019). En ce sens, si l'école de pensée réaliste s'érige autour de suppositions binaires qui posent des délimitations rigides entre l'intérieur et l'extérieur, l'ordre et l'anarchie, le national et l'étranger, les théories féministes rejettent cette séparation étanche entre la politique étrangère et la politique interne. Elles adoptent, au contraire, le postulat théorique que le personnel est politique⁹ et utilisent le genre, qui renvoie à un système de significations symboliques créant des hiérarchies sociales basées sur des associations perçues entre les caractéristiques féminines et masculines (Sjoberg 2009, 187), pour étudier les relations internationales. Elles postulent que les conceptions classiques de la sécurité et du danger ne tiennent pas compte des expériences de danger vécues par les femmes au sein de l'État, rendues invisibles par leur appartenance à la sphère nationale (Tickner 2001; 2004; Enloe 2014 [1990]; Sjoberg 2014). Elles démontrent par exemple qu'à travers une plus grande recherche de sécurité militaire, les États peuvent entraîner la dégradation d'autres types de sécurité comme la sécurité

⁸ L'école réaliste s'inspire d'une vision hobbesienne du monde social. « Hobbes is the great theorist of political power founded on a need and desire for protection. He depicts a state of nature in which people live in small families where all believe some of the others envy them and desire to enlarge themselves by stealing from or conquering them. As a consequence, everyone in this state of nature must live in a state of fear and insecurity, even when not immediately under attack ». (Young 2003, 5).

⁹ En référence au slogan féministe « the personal is political ». Comme le rappelle Enloe, le personnel est politique, mais le personnel est aussi international et l'international est personnel (2014 [1990]; Swan 2021).

environnementale ou économique ailleurs dans le monde, pointant vers l'importance d'une perspective globale de la sécurité et des relations internationales (Tickner 1992).

Les théories féministes présentent ainsi une vision alternative du monde en redéfinissant les priorités de l'État. Cette redéfinition passe par un élargissement de la sécurité pour y inclure des formes non militarisées comme la sécurité alimentaire, environnementale ou sanitaire (Bouka et al. 2021). Dans l'absolu, une politique étrangère féministe incarne cette vision de la politique étrangère menée différemment. Elle implique de repenser la sécurité étatique en termes de sécurité humaine et centre son action autour de l'égalité des genres. Ultiment, elle vise à renverser les structures de pouvoir hiérarchiques dans l'ordre international pour éradiquer la marginalisation de certaines communautés (Aggestam et Bergman Rosamond 2016; Bouka et al. 2021). Ce but implique que les États repensent leurs relations avec leurs citoyen.ne.s et autrui en portant une attention particulière aux dynamiques de pouvoir qui façonnent ces relations (Cancillería Argentina 2021). Elle requiert un constant travail de remise en question de l'action étatique et intègre une perspective éthique en politique étrangère. « [...] The conduct of ethical foreign policy builds on a commitment to transformative change of global politics through the pursuit of good international citizenship, which requires sensitivity to the needs and wants of 'others' in foreign policy practice » (Aggestam, Bergman-Rosamond, et Kronsell 2019, 26). Ainsi, les États qui adoptent une politique étrangère féministe doivent, d'une part, comprendre comment les structures de pouvoir en place limitent l'émancipation de certains groupes marginalisés. D'autre part, ils doivent modifier leurs actions sur la scène internationale pour transformer ces structures de pouvoir qui affectent négativement certaines communautés ou certains pays. Comme le rappelle Laurence Deschamps-Laporte, « si le féminisme vise à atteindre l'égalité des genres, à éradiquer la marginalisation systématique de tous ceux qui souffrent de discriminations, dont les femmes, [une politique étrangère

féministe] requiert une remise en question fondamentale des relations et des dynamiques de pouvoir qui limitent les possibilités pour ces groupes marginalisés. » (2021, 6). Il s'agit donc d'un processus de remise en question des pratiques liées au soi et à l'autre appliqué à l'ensemble de l'État et continuellement inachevé.

Or, il existe un fossé considérable entre la conception théorique et l'application pratique d'une politique étrangère féministe. Certaines autrices soulignent comment l'adoption d'une politique qui mobilise le terme féministe signale une *nouvelle* façon de pratiquer la politique étrangère en s'éloignant du discours traditionnel des élites politiques pour adopter une posture davantage normative qui suit des principes éthiques (Aggestam et Bergman Rosamond 2016, 327). D'autres autrices soulignent, qu'au contraire, il s'agit plutôt d'une tactique d'autopromotion déployée par les États qui vise à renforcer leur statut sur la scène internationale en mobilisant un « branding » progressif qui se distingue des autres États, cet autre *moins* progressif (Farris 2017; J. Thomson 2021, 434). Les politiques actuelles se concentrent surtout sur l'augmentation de la représentation des femmes dans les sphères décisionnelles, dans les missions de maintien de la paix ou encore comme récipiendaires de l'aide internationale, en plus de la défense des droits des femmes et des filles. La Suède, qui compte aujourd'hui la politique étrangère féministe la plus développée, base par exemple sa politique sur les 4R : droits (*rights*), représentation, ressources et réalité (Services du gouvernement de la Suède 2019). Bien que l'augmentation de la représentation des femmes et autres groupes marginalisés constitue un pas important, les politiques étrangères féministes doivent insister davantage sur la transformation des structures de pouvoir hiérarchiques qui contribuent à la marginalisation systémique de certaines communautés et certains pays.

Mettre en place une politique étrangère féministe cohérente peut s'avérer difficile à réaliser pour plusieurs raisons. Parmi celles-ci, il est possible d'évoquer la nature des sociétés

démocratiques qui implique la recherche de compromis dans la mise en œuvre des politiques – compromis qui peuvent ultimement être incohérents avec les idéaux éthiques qui sous-tendent une politique étrangère féministe (Aggestam et Bergman Rosamond 2016, 329). Cette tension entre principe féministe et politique étrangère classique est par exemple visible en Suède et au Canada; pour l'exportation d'armes dans le premier cas (Aggestam et Bergman Rosamond 2016) et la vente d'appareils militaires à l'Arabie Saoudite (Vucetic 2017; Tiessen et Swan 2018) et Israël (Santoire 2021) dans le second. Il est aussi possible de penser à l'absence d'une définition claire de ce qu'est une politique étrangère féministe par la plupart des pays qui l'adoptent, limitant pour l'instant la politique à un signalement de l'identité libérale plutôt qu'un programme politique transformateur (Thomson 2022a, 12). Finalement, on peut aussi mentionner la montée des politiques antiféministes ou des démocraties non libérales qui rendent la poursuite d'une politique étrangère féministe cohérente parfois difficile au sein des organisations internationales où le consensus entre les membres est requis (Aggestam et True 2020).

1.2 Théoriser les politiques étrangères féministes

Depuis l'adoption de la première politique étrangère féministe en 2014, peu d'études ont traité le sujet de façon systématique et comparative (Aggestam et True 2020; Thomson 2022b). La littérature académique sur l'adoption des politiques étrangères féministes se divise surtout en deux camps, soit l'analyse normative et l'analyse d'impact (Cheung 2021). Les autrices concernées par la critique normative s'intéressent à ce que la politique devrait contenir ou cherchent à souligner ses angles morts (Tiessen et Swan 2018; Achilleos-Sarll 2018; Brown et Swiss 2018; Tiessen 2019; Swan 2021), alors que l'analyse d'impact concerne les effets terrain de ces politiques (Starr et Mitchell 2018). Entre ces deux avenues de recherche, Cheung observe l'absence de littérature sur les dimensions stratégiques et politiques liées à l'adoption (2021) – un écart qui diminue toutefois

avec plusieurs publications récentes, notamment le « Special Issue: Gender and Foreign Policy Analysis » de la revue *Foreign Policy Analysis* publié en 2020.

1.2.1 *Facteurs d'adoption et de non-adoption*

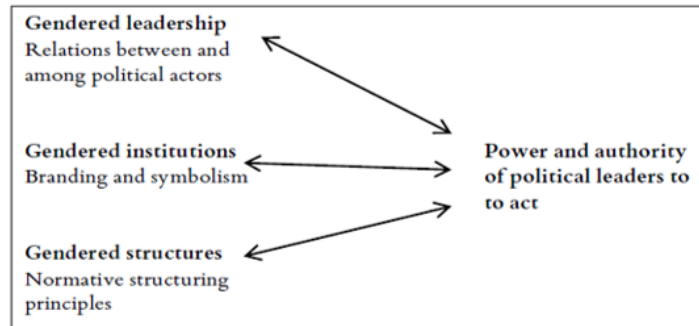
Aggestam et True proposent de lier les théories féministes et l'analyse de la politique étrangère pour développer une théorisation plus approfondie sur l'adoption des politiques sur l'égalité des genres. En reprenant le célèbre concept de « two-level games » développé par Putnam (1988), elles démontrent comment les changements en politique étrangère sont informés par un jeu à plusieurs niveaux qui s'appuie sur des dynamiques genrées, ce qu'elles appellent le « gendered multilevel games » (2020; 2021). Ces dynamiques genrées opèrent à trois niveaux : (1) le leadership, soit les relations entre les acteurs politiques ; (2) les institutions, qui renvoient au « branding » et au symbolisme au sein et entre les États ; et (3) les structures, soit les interactions au niveau global entre les acteurs étatiques et non étatiques (Aggestam et True 2021, 392-93). Cette lentille théorique permet de comprendre comment les acteurs naviguent à travers ces différents niveaux genrés pour appuyer ou restreindre l'adoption des politiques étrangères qui concernent l'égalité des genres.

Political leaders are constantly mediating a complex international social world of gender symbolism and normative structures which affect how states, non-state actors and individuals present themselves and are perceived. In this world, gender generates power and authority from 'systems of signification and meaning' that are socially produced and affect political actors' self-understandings and perceived interests (Aggestam et True 2021, 393).

Elles identifient par exemple comment certains leaders de pays comme le Canada et la Suède ont su saisir une fenêtre d'opportunité et naviguer à travers ce jeu genré à plusieurs niveaux pour faire avancer des politiques sur l'égalité des genres. Ces pays ont adopté des stratégies de contestation en cadrant leur politique comme féministe alors que la Norvège et l'Australie ont adopté des

stratégies liées au consensus en excluant un vocabulaire genré (2020, 158). Leur argument est illustré dans la figure 2.

Figure 2: Jeu genré à plusieurs niveaux



Aggestam, Karin et Jacqui True. (2021). "Political leadership and gendered multilevel games in foreign policy". *International Affairs* 97 (2): 392.

Thomson identifie des facteurs macro et micro comme conditions préalables liées à l'adoption des politiques étrangères féministes (2021; 2022a). À l'échelle internationale, elle note la visibilité croissante accordée à l'égalité des genres (Conférence de Beijing 1995, Résolution 1325, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les objectifs de développement durable), la montée des politiques non libérales (les politiques féministes en réponse à cette montée), ainsi qu'une augmentation de l'activisme et des identités féministes. À l'échelle étatique, elle souligne une réaction à la politique régionale et nationale (notamment dans le cas du gouvernement Trudeau au Canada qui souhaitait se distancer des années Harper), une réaction à la position et au statut d'un État sur la scène internationale (généralement des petites et moyennes puissances) et la présence d'acteur.trice.s critiques. True fait un argument similaire quant aux acteur.trice.s critiques dans son triangle de politique étrangère féministe (2021). Elle souligne comment la diffusion des politiques féministes est soutenue par les mouvements sociaux, les réseaux de gouvernance féministe et les États activistes. Cet argument est en adéquation avec la littérature constructiviste sur les entrepreneurs normatifs.

Gill-Atkinson et al. relèvent cinq facteurs d'influence qui sont généralement cités dans la littérature en ce qui concerne l'adoption d'une politique étrangère féministe (2021). Ces facteurs sont : (1) un haut niveau de leadership, incluant des leaders politiques qui s'identifient comme progressiste et/ou féministe; (2) des partis politiques qui s'identifient comme progressiste; (3) des valeurs et politiques nationales autour de l'égalité des genres; (4) des relations avec d'autres pays qui partagent les mêmes valeurs; (5) la présence de normes et mécanismes globaux qui font la promotion de l'égalité des genres et des droits des femmes (Gill-Atkinson et al. 2021, 8). Elles identifient également 5 facteurs qui mènent plus spécialement à la déclaration d'une politique étrangère féministe, soit (1) une volonté politique de la part des leaders pour faire des annonces audacieuses; (2) un environnement international propice; (3) jumelé à une opportunité sur la scène internationale pour faire l'annonce (forum G7, G20, etc.); (4) un leader politique qui partage ces valeurs féministes et (5) une opportunité d'annonce au niveau national (2021, 11). Il faut toutefois noter que ces facteurs ne mènent pas systématiquement à la déclaration d'une politique étrangère féministe, ce sont plutôt des conditions favorables à l'adoption. La Suède et la Norvège répondent toutes deux à ces critères, mais la Suède s'est déclarée féministe alors que la Norvège n'emploie pas le terme. Similairement, le Canada s'est déclaré féministe, mais pas l'Australie, alors que les deux États ont un cadre de pratiques similaire en matière d'égalité des genres. Lee-Koo souligne d'ailleurs que le Canada n'est pas plus féministe que l'Australie, outre son étiquette (2020, 243). Dans son article, elle attribue notamment la non-adoption de l'étiquette féministe à la culture nationale masculiniste qui caractérise l'Australie, contrairement au discours présent au Canada et en Suède (Lee-Koo 2020, 246).

Skjelsbæk et Tryggestad sont les premières à s'intéresser à la non-adoption de l'étiquette féministe dans le contexte norvégien (2020; 2021). À l'aide d'entrevues avec des diplomates et d'une analyse documentaire des plans d'action nationaux de la Norvège et du Réseau nordique des femmes médiatrices, elles expliquent comment la réticence du pays envers l'adoption d'une étiquette féministe réside dans la conception norvégienne de la médiation. Cette compréhension du rôle de médiateur s'apparente à celle d'un facilitateur *neutre*. Ainsi, l'adoption d'une étiquette féministe viendrait mettre en péril cette image de neutralité, importante dans le paysage politique national et international du pays. « To label Norwegian foreign policy “feminist” would suggest that Norway has a political transformative agenda and a way of approaching mediation that would be predetermined. » (Skjelsbæk et Tryggestad 2020, 191). L'imposition de clauses sur l'égalité des genres et l'adoption d'une étiquette féministe viendrait, au contraire, nuire à cette idée de neutralité en insistant sur l'incorporation de dispositions perçues comme trop libérales et occidentales.

[Proclaiming clearer feminist goals] could frame Norway as less of a neutral facilitator and more as a mediator with a strong normative and value-driven thrust. Thus, a more low-key pro-gender diplomacy is pursued in Norwegian peace engagement, a diplomatic practice that is seen as a natural extension, not of experiences and values only but of Norwegian identity (Skjelsbæk et Tryggestad 2020, 196).

Son attitude de neutralité et l'importance accordée à la médiation sont demeurées stables dans le paysage politique norvégien, malgré l'alternance des partis au pouvoir (Skjelsbæk et Tryggestad 2021). La Norvège préconise en ce sens une approche basée sur le consensus qu'elle associe à son identité nationale.

Bref, si les politiques étrangères féministes gagnent en popularité depuis 2014, certains États demeurent réticents à adopter l'étiquette féministe malgré leurs valeurs et leurs engagements envers l'égalité des genres (Fillion 2018). C'est notamment le cas de la Nouvelle-Zélande qui utilise une représentation implicite de ses engagements plutôt qu'une représentation explicite. La section suivante présente les engagements de la Nouvelle-Zélande envers l'égalité des genres.

1.3 Cas d'étude : La Nouvelle-Zélande et ses engagements envers l'égalité des genres

1.3.1 Leadership et promotion de l'égalité des genres sur la scène internationale

La Nouvelle-Zélande a un historique de promotion de l'égalité des genres, autant sur le plan national qu'international. Elle est le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes en 1893. Depuis, 3 femmes ont occupé le poste de Première ministre, un nombre relativement élevé en comparaison avec plusieurs autres pays sur la scène internationale. La Nouvelle-Zélande se positionne par ailleurs au top des classements concernant l'égalité des genres. Elle est actuellement au 4^e rang du « Global Gender Gap Index » de 2021 réalisé par le Forum économique mondial (World Economic Forum 2021, 10). L'égalité des genres fait partie de l'identité et des valeurs néo-zélandaises, au même titre que l'égalitarisme, la position anti-nucléaire et l'environnement (Clements 2018, 228). Ardern réitère à plusieurs reprises l'importance de l'égalité des genres, non seulement pour son gouvernement, mais comme valeur de la Nouvelle-Zélande plus largement (2017; 2018). Elle insiste notamment sur la participation des femmes dans la politique. À travers ses actions, le pays se considère comme un acteur important en ce qui concerne la défense des enjeux FPS.

New Zealand is also recognised for its leadership in championing the broader spectrum of rights for women and girls through United Nations fora, including the Commission of the Status of Women, the regular meetings of the Human Rights Council and our support to the International Committee of the Red Cross and Red Crescent (New Zealand Ministry of Foreign Affairs & Trade 2015, 12).

Similairement, le ministre de la Défense Ron Mark identifie le programme FPS comme une des forces de la Nouvelle-Zélande dans un discours adressé aux autres pays de l'Asie Pacifique (2018).

En 2012, la Nouvelle-Zélande fait partie du comité exécutif d'ONU Femmes et participe à la rédaction du Plan d'action régional du Pacifique sur les enjeux FPS (Members of the Pacific Islands Forum 2012). Elle lance toutefois son plan d'action national sur le programme FPS seulement en

2015, ce qui est relativement tard en comparaison avec plusieurs pays occidentaux et quelques-uns de ses voisins du Pacifique, dont l’Australie, l’Indonésie et les Philippines (qui ont respectivement adopté leur premier plan en 2012, 2014 et 2010). « It was believed that New Zealand was already delivering on WPS objectives; indeed later memos expressly claim that New Zealand was already ‘seen as a leader for best practice in this [WPS] field’, and suggested that it might not be necessary to develop a specific NAP » (cité dans Greener 2020, 448). Le plan d’action adopté en 2015 se concentre sur quatre piliers, soit la prévention, la participation, la protection et le maintien de la paix (qui inclut aussi l’aide humanitaire et l’aide d’urgence) (New Zealand Ministry of Foreign Affairs & Trade 2015). Il s’agit d’un document important sur les accomplissements et objectifs du pays en lien avec l’programme FPS.

En 2020, la Nouvelle-Zélande se joint au Canada et au Chili pour annoncer l’Arrangement mondial sur le commerce et le genre qui vise à renforcer le rôle des femmes dans le commerce international et diminuer les inégalités de genre. « The initiative we’ve launched today is aimed at getting a better shared understanding of the challenges women face and increasing co-operation to boost women’s participation in trade as part of broader efforts to promote women’s economic empowerment » (Parker 2020). En 2021, la Nouvelle-Zélande adopte son Plan d’action sur le genre; une stratégie qui s’étend jusqu’en 2025 et qui se concentre sur le renforcement du pouvoir des femmes et l’égalité des genres dans l’aide internationale (Ministry of Foreign Affairs and Trade 2021). Cette stratégie envisage de réserver 60% de l’aide au développement pour les projets qui concernent le renforcement du pouvoir des femmes comme objectif transversal¹⁰. Elle vise ultimement à transformer les normes et comportements envers l’égalité des genres, notamment en

¹⁰ « Gender equality is mainstreamed as an important and deliberate objective but not the principal reason for undertaking the activity » (Ministry of Foreign Affairs and Trade 2021).

investissant dans des projets qui concernent la gouvernance et le leadership (Ministry of Foreign Affairs and Trade 2021). Durant la première moitié de 2022 seulement, la Nouvelle-Zélande a nommé une ambassadrice pour l'égalité des genres dans le Pacifique et a lancé le Partenariat mondial sur les valeurs conjointement avec l'Espagne. L'ambassadrice a pour rôle d'établir de nouveaux partenariats visant la promotion de l'égalité des genres et des droits LGBTQ+, en plus de veiller à renforcer les programmes qui ciblent la participation égale des femmes dans les sphères politiques et économiques (New Zealand Government 2022b). De son côté, le Partenariat mondial sur les valeurs (The Global Values Partnership) reconnaît l'importance d'une politique étrangère basée sur les valeurs qui vise notamment à renforcer la démocratie, le développement durable et l'égalité des genres. « [The leaders] acknowledged the shared work started under the Global Values Partnership on issues related to gender equality and judicial approaches to gender violence. » (New Zealand Government 2022a). En juillet 2022, le gouvernement néo-zélandais annonce une contribution significative de 12.6 millions de dollars pour le soutien du Programme d'action sur le genre de Fidji. « “Gender equality and women’s empowerment is a priority for Aotearoa New Zealand, and for our engagement in the Pacific,” Jacinda Ardern said. » (Ardern et Mahuta 2022). Ces initiatives récentes témoignent du leadership néo-zélandais en matière d'égalité des genres et exemplifient l'idée que la Nouvelle-Zélande poursuit une politique étrangère féministe implicite (Martínez Pantoja 2021).

1.3.2 Adoption de méthodes sensibles à l'égalité des genres et degré d'inclusivité dans le développement des politiques

L'égalité des genres occupe une place importante dans l'aide au développement de la Nouvelle-Zélande depuis le début des années 2000 (P. Bennett 2014). L'OCDE félicite d'ailleurs la Nouvelle-Zélande en 2000 pour son intégration des enjeux de genre dans ses programmes de développement international (New Zealand Government 2000). Plus récemment, dans son plan d'action national de 2015, la Nouvelle-Zélande souligne avoir mis en place des initiatives pour augmenter le nombre de femmes en uniforme en plus d'intégrer l'égalité des genres à tous les stades de son aide internationale. « All New Zealand funded development activities include integrating gender equality into their design, implementation and evaluation » (New Zealand Ministry of Foreign Affairs & Trade 2015, 16). Il faut noter que le nombre de femmes au sein des forces policières a considérablement augmenté depuis les années 1989, passant de 6.5% à 19.5% en 2017 (Greener 2020, 452). En 2018, 42 cadets finissants sur 80 de l'unité 315 étaient des femmes, concrétisant le but d'atteindre 50% de recrues féminines au sein des forces policières (Ten One Magazine 2018). Le plan d'action national mentionne également que des organisations issues de la société civile auraient été consultées dans le cadre de sa conception et de son évaluation¹¹, indiquant un certain degré d'inclusivité dans le développement des politiques (New Zealand Ministry of Foreign Affairs & Trade 2015). Dans le rapport de mise en œuvre du plan publié en 2021, le département de la Défense mentionne que le nombre de conseillère en matière d'égalité des genres est passé de 1 à 11, en plus des membres des forces armées et policières qui ont reçu une formation concernant les enjeux FPS (New Zealand Ministry of Foreign Affairs & Trade

¹¹ Il faut toutefois noter que le plan d'action fait mention d'une seule consultation tenue en mai 2015 avec la société civile pour l'élaboration du plan. Pour l'évaluation, il est mentionné que la société civile sera invitée à former un groupe de travail parallèle à celui du gouvernement pour participer à l'évaluation. Peu de détails sont toutefois fournis quant au quand et comment de cette proposition.

2021b). Le pays a également revu plusieurs de ses missions policières en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux îles Salomon et au Vanuatu afin d’y renforcer l’programme FPS en misant spécialement sur la représentation, la participation et la diversité.

Le gouvernement d’Ardern adopte également plusieurs politiques nationales en lien avec l’agenda féministe, en portant une attention particulière envers la réduction de la pauvreté infantile et de la violence domestique (Morris 2018). Lors de son élection en 2017, Ardern s’engage à éliminer l’écart de salaire dans le secteur public. En 2021, cet écart a diminué pour atteindre le plus bas niveau dans l’histoire du pays (A. Thomson 2021). Au niveau personnel, Ardern devient la deuxième femme dans l’histoire à avoir donné naissance alors qu’elle occupe le poste de Première ministre (Clark 2018; Edwards 2018). Pour Helen Clark, ancienne Première ministre du pays, Ardern est un exemple de leadership en matière d’égalité des genres. « In a world where there are still glass ceilings to be smashed and where many countries continue to have laws, policies, and practices that discriminate against women, the message from New Zealand is one of hope – that women can break through all barriers and do it in their own way as Ardern has done. » (2018). Plus encore, le gouvernement d’Ardern est particulièrement investi en ce qui concerne la représentation des femmes en politique avec l’objectif d’avoir 50% de femmes au sein de son cabinet (actuellement, ce nombre est à 8 femmes sur 20). Ce souci d’inclusivité et de représentation s’illustre à travers la diversité de son cabinet. Aujourd’hui, c’est 25% de son cabinet qui est Māori et 15% qui fait partie de la communauté LGBTQ+, démontrant un réel engagement envers l’intersectionnalité et la représentation (O’Grady 2020; Inter-Parliamentary Union 2021). Ardern nomme également la première femme Māori au poste de ministre des Affaires étrangères, Nanaia Mahuta, en 2020.

Le degré d'inclusivité du gouvernement Ardern et son engagement envers l'égalité des genres représentent des opportunités considérables pour l'adoption d'une politique étrangère féministe. Pour reprendre les facteurs menant à l'adoption identifiés par Gill-Atkinson et al.¹², la Nouvelle-Zélande a une Première ministre qui s'identifie comme féministe et qui appartient à un parti politique qui s'identifie comme progressiste, en plus d'être un pays où l'égalité des genres est une valeur faisant partie de l'identité nationale. La Nouvelle-Zélande entretient de proches relations avec plusieurs pays qui se sont déclarés féministes, dont le Canada, et adhère aux mécanismes globaux concernant le droit des femmes comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ou la Résolution 1325. Plus encore, la nomination de Nanaia Mahuta au poste de ministre des Affaires étrangères en 2020 ou l'adoption du Plan d'action sur le genre en 2021 représentent des opportunités d'annonce sur la scène nationale et internationale, un autre facteur important pour l'adoption d'une politique étrangère explicitement féministe. En ce sens, la Nouvelle-Zélande représente un cas fécond pour l'adoption d'une étiquette féministe en politique étrangère. Comment expliquer sa décision d'adopter une représentation implicite de ses engagements plutôt qu'une posture explicite?

¹² Tel que mentionné dans le chapitre 1, ces facteurs sont 1) un haut niveau de leadership, incluant des leaders politiques qui s'identifient comme progressistes et/ou féministes; (2) des partis politiques qui s'identifient comme progressistes; (3) des valeurs et politiques nationales autour de l'égalité des genres; (4) des relations avec d'autres pays qui partagent les mêmes valeurs; (5) la présence de normes et mécanismes globaux qui font la promotion de l'égalité des genres et des droits des femmes (Gill-Atkinson et al. 2021, 8)

Chapitre II – Revue de la littérature, cadre théorique et méthodologie

Ce chapitre propose d’abord un survol de la littérature avec l’objectif de lier les politiques étrangères féministes et les théories constructivistes sur les politiques normatives. Cette première section permet de situer l’adoption des politiques étrangères féministes dans une littérature plus vaste afin de comprendre les mécanismes de diffusion et d’adoption des politiques normatives. Deuxièmement, il présente le cadre théorique axé autour de la théorie des (conflits de) rôles. Ce cadre théorique est mobilisé pour comprendre pourquoi la Nouvelle-Zélande adopte une représentation implicite de ses engagements envers l’égalité des genres plutôt qu’une représentation explicite. Finalement, le chapitre termine sur la méthodologie employée.

2.1 Facteurs d’adoption des politiques normatives

2.1.1 Facteurs liés aux agents – Qui diffusent les normes et via quels mécanismes ?

Finnemore et Sikkink soulignent l’importance des entrepreneurs normatifs (*norms entrepreneurs*) dans la diffusion et l’adoption des normes¹³ (1998, 893). Les entrepreneurs sont soit des acteur.trice.s spécifiques au sein du gouvernement, des groupes issus de la société civile ou encore des États qui influencent d’autres États sur la scène internationale. Ce qui définit un entrepreneur normatif est la volonté de changer les normes sociales et de les traduire en politiques

¹³ De façon succincte, les normes sont un standard collectif de comportement approprié pour les acteurs avec une identité donnée (Katzenstein 1996, 5). Les normes ont donc une nature collective, contrairement aux idées qui sont généralement individualiste (Risse, Ropp, et Sikkink 1999, 7). Les normes servent à faciliter la coopération entre des acteurs fondamentalement égoïstes en contraignant leur comportement (Checkel 1999, 85). Pour les constructivistes, les normes et les règles constituent la culture mondiale, c’est-à-dire l’environnement social dans lequel les États s’inscrivent et évoluent (Schmitz et Sikkink 2002, 521). « The social nature of international politics creates normative understandings among actors that, in turn, coordinate values, expectations, and behavior. » (Finnemore 1996, 157). Les normes jouent donc un rôle central dans les affaires internationales, notamment parce qu’elles participent à faire converger le comportement des États vers ce qui est collectivement défini comme acceptable et souhaitable à travers les processus de régulation et de constitution (Finnemore et Sikkink 1998).

publiques. Elles mettent en lumière leur rôle essentiel dans la promotion des normes au niveau national et international.

Norms do not appear out of thin air; they are actively built by agents having strong notions about appropriate or desirable behavior in their community. [...] Norm entrepreneurs are critical for norm emergence because they call attention to issues or even “create” issues by using language that names, interprets, and dramatizes them (Finnemore et Sikkink 1998, 896-97).

Les entrepreneurs normatifs vont construire de nouveaux cadres de pensée et, à travers une mobilisation et un plaidoyer autour de l'enjeu, vont tenter de faire résonner ce cadre de pensée pour qu'il devienne dominant au sein de la société. Goetz et Jenkins soulignent que le succès des entrepreneurs normatifs dépend de trois facteurs, soit la façon dont ils cadrent leurs demandes, la formation d'alliances au sein de la société civile et le niveau d'engagement avec l'État (2018). Le travail des entrepreneurs est primordial considérant les difficultés liées au changement politique. Ces difficultés sont par exemple l'opposition de la part des groupes dominants (qui bénéficient de la marginalisation d'autres groupes), la nature de la bureaucratie qui s'adapte lentement et difficilement aux nouveaux besoins des individus (Goetz et Jenkins 2018, 717), ou encore l'existence de désaccords idéologiques au sein du gouvernement.

Les entrepreneurs normatifs utilisent la persuasion pour faire adopter des normes qui ne jouissent pas d'un large appui. Ensuite, les normes sont largement diffusées grâce à la socialisation, un mécanisme associé à la cascade de la norme selon Finnemore et Sikkink (1998). La cascade de la norme survient lorsqu'une norme passe ce qu'elles appellent le point de basculement (*tipping point*), c'est-à-dire la diffusion et l'adoption de la norme par les États sans la présence d'une forte pression nationale. Selon Checkel, il existe similairement deux mécanismes de diffusion par lesquels les normes internationales sont intégrées sur le plan national : la socialisation du haut vers le bas (*top-down*) et la pression du bas vers le haut (*bottom-up*) (1999, 88). Le mécanisme du bas vers le haut renvoie notamment aux organisations de la société civile comme Greenpeace qui

militent pour faire adopter des politiques environnementales. Ce sont des acteurs non gouvernementaux qui s'associent autour d'une norme internationale et contraignent les acteurs politiques à changer les politiques nationales (Checkel 1999, 88). Le mécanisme du haut vers le bas concerne surtout des élites politiques qui vont s'associer à une norme internationale pour la mettre en œuvre au niveau national. Ce processus n'est pas coercitif, mais relève plutôt d'un apprentissage social (socialisation).

Dans le cas des politiques féministes, plusieurs autrices mentionnent l'importance des entrepreneurs au sein du gouvernement (ce qu'elles appellent les fémocrates) pour la mise à l'agenda et la mobilisation autour des enjeux qui concernent l'égalité des genres (Aggestam et True 2020; Gill-Atkinson et al. 2021). Dans son étude sur la diffusion des plans d'action nationaux, True argue que l'augmentation du nombre de femmes dans les instances politiques et dans des postes ministériels facilite la diffusion des politiques sur l'égalité des genres (2016). « Norm adopting states have significantly higher levels of women's representation. On average, women make up to 24% of parliamentary representatives in these states compared with non-adopting states where women make up on average 18% of parliamentary representatives. » (True 2016, 318). Au Canada, Chapnick souligne l'importance de Marie-Claude Bibeau, ministre du Développement international et Chrystia Freeland, ministre des Affaires étrangères, dans l'adoption de la politique d'aide internationale féministe en 2017 (2019). Similairement, en Nouvelle-Zélande, Ardern est une figure importante pour l'égalité des genres, notamment en ce qui concerne la réduction de l'écart des salaires et les droits des femmes Māori (A. Thomson 2021). Or, il faut noter que ce ne sont pas uniquement les femmes qui sont en mesure de faire avancer les politiques en lien avec l'égalité des genres. William Hague a, par exemple, été un acteur critique dans la mise en place de

mesure contre l'éradication des violences à caractère sexuel au Royaume-Uni (Davies et True 2017).

2.1.2 *Facteurs liés au système international – Dimensions stratégiques des politiques normatives*

Certains États décident de se démarquer sur la scène internationale en adoptant un comportement de puissance normative. Ce concept est de plus en plus mobilisé dans la littérature académique pour parler des puissances qui misent davantage sur le pouvoir d'attraction plutôt que des moyens militaires pour influencer la politique mondiale (Diez 2005; Janusch 2016). Cette puissance douce repose sur une légitimité éthique considérant que, selon Manners, ce qui distingue une puissance normative est la promotion des normes acceptées comme étant universelles et applicables plutôt que ses propres normes, comme le ferait par exemple une puissance hégémonique (2002). Outre la promotion des normes universelles, Sjursen ajoute qu'une puissance normative agit en accord avec la loi et qu'elle fait la promotion du cosmopolitisme, qui repose sur les droits individuels (cité dans Janusch 2016). Bergman Rosamond développe notamment le concept de cosmopolitisme genré (*gender cosmopolitanism*) pour faire référence à la pratique de la Suède en matière de défense des droits des femmes à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières (2013; 2020). L'Europe est l'exemple le plus souvent mobilisé lorsqu'il est question de pouvoir normatif (Manners 2002; 2008; Falkner 2007; Aggestam 2008), bien que certains critiquent l'eurocentrisme et l'impérialisme sous-jacents à cette proposition (Diez 2005). Dans le cas de l'Union européenne (UE), le concept de pouvoir normatif est étroitement lié à celui de l'identité interne et externe.

[...] The EU's power as an international actor derives from its identity and its ability to project core values in outward-facing policies (Manners 2002). Allowing core foundational norms to drive the formulation of these policies and then projecting them in foreign and

security policy is key to the EU's role as a normative actor in international affairs (Guerrina et Wright 2016, 294-95).

Les valeurs nationales sont ainsi projetées sur la scène internationale pour renforcer la justice et l'ordre international libéral. Selon cette conception, l'UE représente un modèle « positif », c'est-à-dire qu'elle cadre ses intérêts comme globaux et agit pour faire avancer sa vision du bien commun (Aggestam 2008, 1). En ce sens, les politiques normatives font partie de l'identité et la stratégie européenne; elles servent à différencier l'UE comme acteur sur la scène internationale (Aggestam 2008), notamment à travers ses politiques sur l'égalité des genres (Guerrina et Wright 2016) ou sur l'environnement (Falkner 2007).

Avec cette idée de puissance normative s'accompagne la notion de « branding ». Le « branding » renvoie à une stratégie étatique déployée dans le but de communiquer une image ou identité nationale pour réaliser des objectifs de nature politique, économique, militaire ou commerciale, autant sur le plan national qu'international (van Ham 2001; Potter 2009; Varga 2013). Dinnie souligne la distinction entre les concepts d'image et d'identité : l'image renvoie à la perception qu'ont les autres de notre identité, ce qu'un État projette à l'international, alors que l'identité renvoie à ce que l'État serait réellement (2016, 34). Selon l'auteur, il existe bien souvent un écart entre ces deux concepts, c'est-à-dire que certains stéréotypes (autant négatifs que positifs) peuvent dominer les perceptions extérieures sans que ces stéréotypes rendent compte de l'identité véritable d'un État, d'où le recours au « branding ». C'est notamment le cas des pays en transition en Europe de l'Est où plusieurs ont utilisé le « branding » pour se distancer de l'image négative associée au communisme (Szondi 2007, 10). Ces États ont reformulé de façon consciente et souhaitée leur image dans le but de changer les stéréotypes négatifs, renforcer des images positives à leur égard, se positionner comme un membre éligible et légitime d'une communauté internationale, en plus de (re)construire et (re)définir leur identité nationale. Ainsi, le « branding » peut servir à faire perdurer

des images positives qu'un État mobilisera sur le plan diplomatique (Aronczyk 2013, 17). En mobilisant certaines images, identités ou étiquettes, les pays peuvent acquérir davantage de reconnaissance et se présenter comme un acteur *légitime* dans un domaine ou une communauté.

L'adoption de l'étiquette féministe fait par exemple référence à un « branding » normatif qui sert à différencier les États qui l'adoptent sur la scène internationale (Thomson 2022a, 11). Elle confère une légitimité éthique qui a le potentiel d'augmenter la puissance douce de ces États à travers un capital normatif. Zhukova, Sundström et Elgström démontrent comment la Suède, la France, le Canada et le Mexique ont obtenu d'importantes opportunités politiques ou une certaine reconnaissance après avoir adopté une politique étrangère féministe (2022).

For France, introducing a FFP helps to bolster its broad great power ambitions by adding a moral component. For Mexico, the FFP both supports its ambitions as a regional leader and adds credibility to its domestic fight against femicide. A FFP may also become a catalyst for recognition at a multilateral arena, as evidenced by the Canadian (2018) and French (2019) presidency in the Group of Seven (G7), and the Swedish (2017–18) and Mexican (2021–2) non-permanent seats on the UNSC after their FFP launch (Zhukova, Sundström, et Elgström 2022, 198).

Bien que ces opportunités ne découlent pas uniquement de l'adoption d'une politique étrangère féministe, celle-ci permet de différencier positivement les États qui l'adopte, notamment grâce à la puissance douce et la réputation nationale. « For these states, the promotion of pro-gender equality norms in foreign policy is seen as a chance to exercise global and regional leadership and to undertake 'nation-branding', as well as 'smart' diplomacy and economics. » (Aggestam et True 2021, 386). Le Canada a également fait de l'égalité des genres le thème clé de sa présidence du G7 en 2018, une décision informée par l'adoption récente de son étiquette féministe. Cette mise à l'agenda des politiques sur l'égalité des genres a permis de rallier les pays autour d'un enjeu commun et transformatif, tout en démontrant l'expertise du Canada sur cet enjeu (Aggestam et True 2021). Thomson souligne aussi que l'adoption d'une étiquette féministe témoigne d'un soutien à l'ordre international actuel et les mécanismes qui le sous-tendent, notamment le

multilatéralisme et l'importance des organisations internationales (2022b). Comme le soulignent Bouka et al., « [...] une approche sensible au genre en matière de politique étrangère et de sécurité est un marqueur nécessaire des *'cool kids'* dans la cafétéria mondiale de la politique internationale » (2021).

Les concepts de puissance normative et de « branding » sont intimement liés à la notion de statut. Il n'est pas surprenant que la plupart des pays ayant adopté une étiquette féministe en politique étrangère soient des petites et moyennes puissances¹⁴. Neumann et Carvalho soutiennent que la recherche d'un meilleur statut est une composante centrale de la stratégie politique des petites puissances sur la scène internationale (2015). Les États qui disposent de ressources limitées pour se démarquer dans le système international vont développer des capacités de niche ou jouer la carte de l'autorité morale pour tenter d'augmenter leur statut (Wohlforth et al. 2017). L'adoption d'une étiquette féministe a par exemple eu une influence positive sur le statut de la Suède en attirant l'attention du monde entier et en renforçant sa réputation internationale (Aggestam et True 2021, 398).

2.1.3 Comment expliquer les variations dans la diffusion et la mise en application des normes ?

Checkel souligne que la diffusion des normes internationales est plus rapide quand il existe une adéquation entre normes nationales et internationales (1999, 87). Cette adéquation culturelle renvoie aux normes historiques du pays et s'exprime notamment à travers les discours, les agences

¹⁴ Bien que les concepts de petites et moyennes puissances soient contestés dans la littérature en relations internationales pour leur ambiguïté théorique et conceptuelle (Cooper, Higgott, et Nossal 1993; Chapnick 2000), ils sont utilisés ici pour faire référence aux différents moyens et ressources dont disposent les États. Les petites, moyennes et grandes puissances n'ont pas la même reconnaissance dans le système international, ce qui affecte les outils et les actions qui sont disponibles pour faire avancer leur politique étrangère. « A frequently invoked threshold is that between small and middle powers: small powers remain fairly nondescript, whereas middle powers are recognised for one or more specific quality » (Wohlforth et al. 2017, 531).

bureaucratiques et le système légal (lois, constitution, procédures judiciaires). Par exemple, Bergman Rosamond note que la tradition sociale-démocrate de la Suède, de laquelle émanent les valeurs égalitaires et le comportement internationaliste en politique étrangère, a posé les bases de la politique féministe (2020, 223). L'adoption d'une politique étrangère féministe s'appuie donc sur cette tradition normative présente au sein de la culture politique et sociale nationale. Similairement, dans son étude sur les politiques féministes canadiennes et suédoises, Thomson démontre comment ces deux pays cadrent leurs engagements envers l'égalité des genres comme une extension des valeurs et de l'identité nationale (2021, 434). Autrement dit, l'égalité des genres se manifeste comme une valeur qui fait partie de l'identité canadienne et suédoise avant d'être une norme internationale, ce qui pointe vers une adéquation entre la norme internationale et les valeurs nationales.

Cortell et Davis Jr. s'intéressent plus spécifiquement aux facteurs nationaux susceptibles d'expliquer les variations transnationales dans l'interprétation et la mise en œuvre d'une norme (2000). Les auteurs s'intéressent à la légitimité et la prépondérance d'une norme dans le contexte national pour expliquer le degré de variation. Pour mesurer la légitimité et la prépondérance d'une norme, il est nécessaire d'observer les références à la norme dans les discours politiques nationaux, les changements dans les institutions nationales et les changements de politique. Ainsi, une norme a une prépondérance élevée lorsque le discours national, les institutions et les politiques explicitent les prescriptions de la norme sans contestation et que les acteurs politiques la mobilisent pour faire avancer leurs intérêts. Une norme dont la prépondérance est modérée est présente dans le discours et produit des changements dans les institutions politiques, mais rencontre de l'opposition au sein de ces mêmes institutions et procédures. Une norme a une basse prépondérance lorsqu'elle fait partie du discours public, mais échoue à être mise à l'programme politique et produire des

changements institutionnels. Il souligne, tout comme Checkel, qu'une norme doit avoir une affinité culturelle avec les normes nationales pour être adoptée. Lorsque ce rapprochement est présent, le niveau de prépondérance d'une norme sera probablement élevé comme la norme est considérée comme naturelle et innée. L'adoption et la mise en œuvre d'une norme seront donc influencées par les compréhensions préexistantes de la norme au niveau national.

Dans le cas de la Nouvelle-Zélande, la norme de l'égalité des genres fait partie de l'identité et des valeurs du pays (Clements 2018). Il s'agit d'une norme à la prépondérance élevée qui bénéficie d'une grande légitimité. En ce sens, les concepts de prépondérance et de légitimité semblent peu utiles pour comprendre les variations dans l'adoption de l'étiquette féministe entre les États de type 1 et 2, considérant que la norme a une prépondérance et légitimité élevée dans les deux cas.

2.1.4 *Quand et pourquoi les États adoptent-ils certaines normes ?*

Gurowitz cherche à contribuer à la littérature sur les normes en théorisant davantage *quand* et *comment* certaines normes internationales en viennent à être institutionnalisées au niveau national (2006). Elle postule que l'habileté d'un acteur à mobiliser avec succès une norme internationale sur le plan national dépend de deux aspects liés à l'identité; (1) la façon dont un État se définit et définit son rôle sur la scène internationale et (2) comment l'État est certain ou incertain envers son identité nationale à un moment donné. Elle conclut que l'insécurité d'un État face à son identité internationale le rend plus vulnérable aux normes internationales. Autrement dit, moins un État est certain par rapport à son identité internationale, plus il sera enclin à adopter des normes internationales sur le plan national, notamment parce qu'il est sujet à davantage de pression pour appartenir à une communauté internationale.

States insecure about their international identities are more vulnerable to international norms because acceptance of those norms is a symbol of a state's role in international society. As Keck and Sikkink (1998, 29) argue, the countries most susceptible to pressure

‘are those that aspire to belong to a normative community of nations.’ (Gurowitz 2006, 333).

Fearon adopte une conclusion similaire en soulignant comment l’identité peut expliquer certaines actions par ce désir d’appartenance (1999, 26). Pour appartenir à une catégorie sociale qui partage une identité collective, les acteurs vont conformer leur comportement et leurs actions pour répondre aux standards normatifs fixés par le groupe (une communauté ou une société internationale dans le cas des États).

L’adoption d’une politique normative peut aussi s’expliquer par la façon dont un État se définit en fonction de l’altérité. Selon Risse, Ropp et Sikink, les États qui respectent et promeuvent la norme de la protection des droits de la personne forment ce club d’États libéraux qui se définissent en relation à « l’autre »; c’est-à-dire les États autoritaires qui ne respectent pas les droits de la personne (1999, 9). Cette relation avec « l’autre » permet aussi de comprendre l’émergence des identités féministes en relations internationales (Bergman Rosamond 2020). Aggestam et True soulignent qu’un processus de « remasculinisation » des relations internationales est actuellement en cours (2021), principalement causée par la montée des démocraties illibérales et du populisme de droite dans lequel les hommes, en particulier, veulent reprendre leurs droits (*entitlements*) (2020, 145). En ce sens, les États féministes émergent notamment en réponse à la montée des leaders autoritaires et des pays qui contribuent à maintenir la marginalisation et la subordination des femmes.

“Around the world we’re seeing that the erosion of rights of women and girls is a gauge of the growing strength of authoritarian forces.” Margot Wallstrom originated the concept [of feminist foreign policy] in 2014, when she was the foreign minister of Sweden, stating that the country’s diplomatic efforts would stand against the systematic and global subordination of women (Conley 2022).

C’est donc par cette relation avec « l’autre », soit l’identité masculine et hégémonique, qu’il est possible de comprendre la montée en popularité des identités féministes qui se manifeste à travers

la politique étrangère. Comme le souligne Campbell, la construction identitaire se fait entre autres par un processus de démarcation entre le soi et l'autre (1992). Les identités féministes tracent ainsi une distinction avec l'altérité, soit les États qui n'adoptent pas de politique en lien avec l'égalité des genres et qui, dans certains cas, s'y opposent.

Similaires au concept d'identité, les rôles peuvent être mobilisés pour comprendre pourquoi certains États adoptent des politiques normatives (ou n'adoptent pas ces politiques), car ils contribuent à informer (voire déterminer selon certains auteurs¹⁵) le comportement des États. Les rôles génèrent des attentes en lien avec les comportements et les attitudes des acteurs (Holsti 1970). Barnett démontre par exemple comment l'établissement d'une base américaine en Arabie Saoudite à la suite de l'invasion du Koweït n'avait pas été anticipé par l'Irak en raison des attentes liées au comportement des pays arabes en rapport avec l'idéologie panarabe (1993, 290). Similairement, Pelletier et Massie illustrent comment le retrait anticipé des troupes canadiennes des opérations de combat contre l'État islamique peut être expliqué par les conflits de rôles (2017). Selon les auteurs, le rôle de « bon citoyen international » a été favorisé par rapport à celui de « fidèle allié » des États-Unis par Justin Trudeau à la suite de conflits internes au sein du Parti libéral sur le rôle que le Canada devrait adopter sur la scène internationale, pointant vers une tension entre les attentes liées au rôle de bon citoyen international et l'action canadienne dans l'intervention contre l'État islamique.

En lien avec les politiques étrangères féministes, Aggestam et True soulignent que les États qui ont une conception du rôle national de pacificateur ou une identité de démocratie pacifique

¹⁵ Certains auteurs comme Holsti attribuent une fonction prescriptive et performative sur le comportement des États. Holsti définit les rôles comme: « a coherent set of 'norms' of behavior which are thought by those involved in the interactions being viewed, to apply to all persons who occupy [the same] position (Wahlke et al. 1962, 8-9) » (cité dans Holsti 1970, 238). Dans son étude, Holsti argumente que les rôles détermineront largement la direction que prendra la politique étrangère.

seront plus susceptibles d'adopter des politiques en lien avec l'égalité des genres (2020, 153). Dans leurs recherches, Skjelsbæk et Tryggestad (2020; 2021) expliquent la réticence de la Norvège à adopter l'étiquette féministe par son incompatibilité avec les attentes et intérêts nationaux liés au rôles de médiateur. Elles mettent en lumière comment certains rôles, soit via les intérêts ou valeurs qui y sont associés, peuvent potentiellement entrer en conflit avec l'étiquette féministe. La théorie des rôles offre donc une lentille intéressante pour comprendre les dispositions d'adoption de l'étiquette féministe.

2.2 Cadre théorique

Telle que présentée dans la revue de la littérature, l'adoption ou la non-adoption d'une politique normative peut reposer sur des intérêts stratégiques, des considérations normatives ou encore identitaires. En faisant écho aux recherches de Skjelsbæk et Tryggestad (2020; 2021), mon cadre théorique s'ancre dans les concepts de rôles et d'identité pour comprendre les dispositions d'adoption de l'étiquette féministe en politique étrangère. Plus spécialement, je cherche à comprendre si de potentiels conflits de rôles peuvent expliquer la réticence de la Nouvelle-Zélande à adopter l'étiquette féministe. Bien que ce mécanisme¹⁶ ait été soulevé dans le contexte norvégien, il est pertinent de vérifier s'il s'applique potentiellement à d'autres cas. Comme le souligne Pouliot, les méthodes interprétatives mettent en lumière une « causalité » locale, mais permettent aussi de générer des pistes de réflexion généralisables (*analytically general insights*) (2015). « The validity

¹⁶ Ici, le terme mécanisme n'est pas utilisé dans le sens positiviste. Il fait plutôt référence à un construit analytique qui aide à organiser le monde empirique. « In line with Hernes, I rather conceive of mechanisms as “the virtual reality of social scientists” (1998: 78). Mechanisms are analytical constructs that help organize empirics; they make sense of history, but do not drive it. » (Pouliot 2015, 251). Norman adopte aussi une définition similaire des mécanismes dans sa méthode de traçage interprétatif. « [...] Mechanisms can be reformulated as abstractions, analytical tools that contribute to the theoretical toolbox that can be brought to bear on future studies » (Norman 2020, 952).

of a generalization rests with its holding true across empirical occurrences, whereas the validity of analytical generality lies in its being useful to explain various cases. » (Pouliot 2015, 251-52).

2.2.1 Définir les rôles et l'identité

Selon Harnisch, Frank et Maull, les rôles sont des positions sociales (ainsi que des catégories d'acteurs socialement reconnues) constituées par l'ego et l'alter et concernent les attentes liées au but d'un acteur dans un groupe organisé (2011, 8 traduction libre). La conception du rôle national émane d'une interaction entre l'ego et l'alter. L'ego renvoie à la perception des élites politiques quant à la posture à favoriser sur la scène internationale alors que l'alter inclue les attentes qui proviennent des autres acteurs au sein du système international et réfère plus globalement à l'environnement externe (Holsti 1970; Roussel, Paquin, et Massie 2018, 289). L'ego est influencé par les caractéristiques nationales et l'identité. Ces caractéristiques incluent, mais ne se limitent pas à l'histoire, la mémoire collective (Folz 2011, 148) et les débats politiques nationaux (Brummer et Thies 2015). « Roles develop and crystallize when they are broadly recognized and deemed essential by those who share a culture (Nye 1974) » (Nabers 2011, 84). L'alter est constitué des attentes qu'ont les autres acteurs, soit les alliés ou les autres États. Les normes internationales (qui font parties de l'environnement externe) influencent la conception du rôle national en constituant l'identité des acteurs et en ayant une fonction régulatrice du comportement. Les rôles informent les préférences et les actions des États, sans toutefois les déterminer. Ils sont un ensemble de normes qui guident le comportement des États (Holsti 1970; Harnisch, Frank, et Maull 2011). Ils ont plutôt une fonction constitutive, c'est-à-dire qu'ils génèrent les intérêts qui guident le comportement (Harnisch, Frank, et Maull 2011). Ainsi, les États qui occupent une même position n'agiront pas nécessairement tous de la même façon; les États sont flexibles dans la performance de leur rôle, qui est influencée par leur identité et leur individualité (Nabers 2011; Karim 2022). « Roles call for

judgment, which involves reasoned belief, self-monitoring of aims, and a general shrewdness (Hollis et Smith 1990, 161) » (cité dans Nabers 2011, 79). Ce sont les élites politiques qui, selon leurs interprétations des attentes liées à l'ego et l'alter, décident de la conception du rôle national. Les États peuvent choisir ou non d'adopter un rôle (et les actions qui en découlent) à un moment donné.

Ces perceptions liées à l'ego et l'alter sont idéationnelles et matérielles, c'est-à-dire qu'elles sont influencées à la fois par les normes et les idées ainsi que les capacités matérielles et les opportunités (Breuning 2011). Comme les théories constructivistes, la théorie des rôles dépasse une analyse centrée uniquement sur les capacités matérielles et rend intelligible la perspective des décideurs politiques dans le contexte de leur interprétation et compréhension du soi et de leur environnement (Breuning 2011, 20). « [...] National role conceptions function as a cognitive device that stands at the intersection of the ideational and material aspects of international relations. Hence, the national role conception brings together both agency and (perception of) the (material) international structure to explain foreign policy behavior » (Breuning 2011, 26). À travers les concepts d'ego et d'alter, la théorie des rôles s'appuie sur un modèle cognitif qui tente de faire le pont entre l'agent et la structure (Breuning 2011; Kaarbo et Cantir 2013).

Les rôles constituent le lien entre l'identité et l'action étatique. Les actions en politique étrangère sont, en d'autres termes, la performance des rôles nationaux; elle-même ancrée dans la conception du rôle national qui s'appuie sur l'identité (Breuning 2011). L'identité renvoie à un processus d'identification qui est nécessairement relationnel avec son environnement; il implique une différenciation entre le soi et l'autre¹⁷. Autrement dit, pour connaître le soi, il faut

¹⁷ L'autre, soit l'extérieur ou l'étranger, n'est pas nécessairement synonyme d'opposition. Les identités sont toujours relationnelles, mais seulement quelques fois en opposition. Hopf souligne d'ailleurs qu'il n'existe pas de justification

nécessairement connaître ce qui est autre. Mais pour reconnaître ce qui n'est pas soi, il faut aussi connaître sa propre identité. À travers ce processus d'identification sociale, un État en vient à comprendre comment interagir avec les autres et à quoi s'attendre des autres États (Risse-Kappen 1996, 368). [...] An identity supplies an actor with a standpoint or frame of reference in which to interpret his or her social situation and the expectations of appropriate behavior that come with it » (Nabers 2011, 83). L'éventail de rôles et d'actions qu'un État peut entreprendre est rendu possible et restreint par les limites de son articulation et de sa compréhension identitaire (Laffey 2000, 433). Les acteurs non étatiques, tout comme les acteurs étatiques, sont contraints d'agir à l'intérieur de la structure et des limites de l'identité (Gurowitz 2006, 311). Comme l'identité n'est jamais fixe ni achevée –c'est-à-dire qu'elle se forme et se performe constamment à travers les actions répétées de l'État (Campbell 1992)–l'identité évolue en fonction des rôles et les rôles évoluent en fonction de l'identité. L'identité et les rôles sont donc co-constitutifs.

2.2.2 *Les conflits de rôles*

Les États adoptent souvent plusieurs rôles dans un moment donné, ce qui peut mener à des conflits de rôles dans certaines situations. Pour Lisbeth Aggestam, les conflits émanent lorsque les rôles qu'un État adopte sont incompatibles les uns avec les autres (1999). De façon similaire, Barnett souligne que les conflits émergent lorsqu'un État est présent dans deux institutions qui exigent un comportement contradictoire à l'autre (Barnett 1993, 276). Dans son chapitre « Identity role and change in international politics », Nabers distingue cinq circonstances dans lesquelles un conflit de rôle peut émerger (2011). (1) En raison de l'ambiguïté d'un rôle (*role ambiguity*); (2) quand plusieurs rôles sont incompatibles (*role malintegration*); (3) lorsque différents contextes

pour assumer que l'identité d'un État se construit nécessairement vis-à-vis un autre État (2002, 263). L'autre peut être une idée, une image ou une histoire.

séquentiels nécessitent des rôles qui s'avèrent incohérents entre eux (*role discontinuity*); (4) quand trop de rôle créent des attentes impossibles (*role overload*); (5) lorsque le rôle ne correspond pas à l'identité nationale (*role distance*) (Nabers 2011, 76-77, 84). Ces différents types de conflits peuvent être classés en deux catégories, soit les conflits inter-rôles et les conflits intra-rôles (Harnisch, Frank, et Maull 2011; Brummer et Thies 2015). Les conflits inter-rôles font références aux conflits qui impliquent deux rôles ou plus ayant des attentes incompatibles entre eux (*role malintegration, role discontinuity* et *role overload*). Les conflits intra-rôles renvoient aux attentes incompatibles de différents acteurs envers un rôle (*role ambiguity* et *role distance*). En présence d'un conflit, les acteurs politiques vont utiliser différentes tactiques pour tenter de diminuer ou d'éliminer le conflit¹⁸.

2.3 Méthodologie

Je cherche à comprendre pourquoi la Nouvelle-Zélande favorise une représentation implicite de ses engagements envers l'égalité des genres plutôt qu'une représentation explicitement féministe. Mon analyse contribue à explorer le potentiel explicatif des conflits de rôles pour comprendre les variations dans l'adoption de l'étiquette féministe. La méthode employée est l'analyse de discours et de contenu. Il faut noter que cette méthode ne permet pas de valider ou invalider la présence d'un conflit potentiel, mais plutôt de supposer la présence d'un tel conflit ou d'une menace potentielle. Davantage de recherches qui impliquent notamment des entrevues avec le gouvernement et le ministère des Affaires étrangères doivent être conduites afin de confirmer

¹⁸ En présence d'un conflit ou des débats internes liés aux rôles, les décideurs vont graduellement réduire la centralité de certains rôles (Chafetz, Abramson, et Grillot 1996) ou modifier leurs attentes envers certains rôles (Brummer et Thies 2015). L'incompatibilité entre les rôles émerge notamment lorsque les attentes des différents groupes à l'intérieur de l'État et les attentes des alliés face au rôle que le pays doit adopter ne coïncident pas. Devant une telle situation, les acteurs politiques doivent concilier les attentes des alliés avec leurs propres attentes, ce qui mène vers un compromis ou le rejet graduel d'un rôle (Pelletier et Massie 2017, 302). Similairement, lorsque le rôle ne correspond pas à l'identité nationale, on peut observer un changement progressif dans les rôles pour surmonter le conflit (Nabers 2011).

cette hypothèse. Ce mémoire vise surtout à mettre en lumière les *potentiels* conflits de rôles qui impliquent la Nouvelle-Zélande à partir d'une analyse des discours et des politiques mises de l'avant par l'État. Il s'agit d'une recherche préliminaire, conduite en deux parties, qui ne peut complètement infirmer ou confirmer l'hypothèse mise de l'avant en raison de la méthodologie employée.

L'identité et les rôles peuvent être repérés à travers les documents légaux, les énoncés de politiques, les débats, les discours des politiciens, les textes d'opinion de l'élite politique et plus généralement les communications de l'État (Gurowitz 2006; Harnisch, Frank, et Maull 2011; Bucher et Jasper 2017). Les rôles renvoient aux classifications que les États s'assignent ou qui leur sont assignées par les autres États¹⁹ (Holsti 1970). À travers des sources primaires (énoncés de politiques étrangères, débats politiques²⁰ et discours) et secondaires (articles et livres académiques), la première étape de l'analyse consiste à retracer les principaux rôles mis de l'avant. Je repérerai manuellement les identifications textuelles qui s'y rapportent afin d'établir un portrait global des continuités et des changements au niveau des rôles. En établissant les rôles qui demeurent stables à travers le temps, je pourrai plus clairement voir ceux qui font partie de l'identité du pays et qui sont donc, par nature, plus susceptibles d'influencer l'adoption (ou non-adoption) de l'étiquette féministe. Plusieurs questions guideront cette démarche, notamment : quels termes sont employés pour décrire les rôles? Comment les identifications varient-elles à travers le temps? Quelles sont les principales catégories d'appartenance? Comment la Nouvelle-Zélande conçoit-elle son rôle sur la scène internationale? Quels rôles sont sujets à débat et quels rôles font partie de

¹⁹ Par exemple, le rôle d'État voyou est attribué par les autres États plutôt que choisi délibérément par un État pour faire référence à lui-même (Breuning 2011, 33).

²⁰ Les débats politiques seront principalement mobilisés pour les années 1972 à 1993 considérant le nombre limité de discours disponible et accessible durant cette période. Ils serviront surtout à contextualiser certains débats et appuyer les sources secondaires.

l'identité du pays? À travers l'identification des rôles, je noterai également les principales priorités poursuivies par les gouvernements afin de voir s'ils entrent parfois en conflit avec celles-ci.

Pour la seconde partie de l'analyse, je mettrai de l'avant les *potentiels* conflits que l'adoption d'une étiquette féministe pourrait représenter pour chacun des principaux rôles adoptés. Cette partie s'appuie sur des sources primaires (discours et énoncés de politique étrangère) et des sources secondaires (articles académiques et de journaux). Les conflits de rôles émergent lorsque des rôles présentent des attentes incompatibles avec des rôles préexistants ou l'identité. « [Role] expectations may call for incompatible performances; they may require that one hold two norms or values which logically call for opposing behaviors; or they may demand that one role necessitates the expenditure of time and energy such that it is difficult or impossible to carry out the obligations of another role (Stryker 1980, 73) » (cité dans Barnett 1993, 276). En ce sens, je présenterai les potentielles menaces ou conflits liés à l'adoption de l'étiquette féministe en fonction des attentes liées aux rôles actuels (notamment par rapport aux valeurs ou aux obligations).

La reconstitution de l'identité et des rôles débute à partir de 1972. Cette date renvoie à l'élection de Norman Kirk (*Labour party*), troisième Premier ministre du parti travailliste à être élu au pouvoir en Nouvelle-Zélande. La victoire de Kirk annonce une nette cassure avec les précédentes années conservatrices du gouvernement de Keith Holyoake (*National party*), Premier ministre du pays de 1960 à 1972 (New Zealand Parliament 2020). Si la politique étrangère de Holyoake est définie par un engagement continu envers les alliés traditionnels du pays, soit la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'Australie, les années Kirk marquent le début d'une politique étrangère néo-zélandaise plus indépendante et active sur la scène internationale (Patman, Iati, et Kiglics 2018). Kirk est beaucoup plus investi dans les questions de politique étrangère que ses prédécesseurs (Gee, Patman, et Rudd 2018, 14), révélant les débuts d'une identité internationale

néo-zélandaise plus assumée. « [Kirk's] branding in the early 1970s of New Zealand as a progressive small state, with a deep internationalism central to our national identity, was an inspired moment for New Zealand's international reputation » (Ross 2014c, 6). Cette nouvelle direction de la politique étrangère en Nouvelle-Zélande constitue un point de départ intéressant pour la présente analyse considérant que la direction actuelle du pays continue d'être ancrée dans cette vision de bon citoyen international mise de l'avant par Kirk.

Chapitre III – Analyse

Ce chapitre présente l'analyse empirique. Il aborde, d'une part, l'évolution des rôles et de l'identité en Nouvelle-Zélande à partir du gouvernement Kirk élu en 1972. L'analyse retrace les événements marquants qui ont forgé la politique étrangère des gouvernements successifs depuis 1972 puis identifie quels rôles ont été priorisés par les partis au pouvoir. Pour ce faire, je m'appuie sur des articles de journaux/revues, des débats parlementaires, des énoncés politiques et des articles scientifiques. Il présente, d'autre part, les principaux conflits qui émergent en lien avec les rôles.

3.1 Évolution des rôles en Nouvelle-Zélande

3.1.1 La marque Kirk : la Nouvelle-Zélande, petit État progressiste à tendance internationaliste™ (1972-1974)

L'élection de Norman Kirk (*Parti Labour*) en 1972 marque une nouvelle direction pour la Nouvelle-Zélande sur la scène internationale. Dès son entrée en poste, Kirk prend des décisions majeures en lien avec la politique étrangère du pays, un ministère dont il s'attribue le portfolio. Il reconnaît notamment la République populaire de Chine (RPC ou Chine), une décision qui avait jusqu'à présent été évitée par les précédents gouvernements, entre autres par peur de propager le communisme en Asie et d'antagoniser les États-Unis (McCraw 2002, 46-47)²¹. En Australie, le gouvernement travailliste et progressiste de Whitlam, élu une semaine après celui de Kirk en Nouvelle-Zélande, débute les négociations avec la RPC dès sa première journée en poste (McCraw 2002). Kirk, au contraire, adopte une approche plus lente quant à la reconnaissance de la Chine²²,

²¹ Il faut reconnaître que l'environnement international devenait de plus en plus favorable à la Chine : plusieurs puissances occidentales comme la France et le Canada avaient reconnu la RPC, en plus de Nixon qui avait annoncé son intention de visiter le pays en juillet 1971, témoignant d'un adoucissement des États-Unis envers la Chine (McCraw 2002).

²² La reconnaissance s'est finalement faite un mois après que Kirk soit élu à la tête du gouvernement, ce qui remet en question cette idée d'approche « lente » (Jackson 1973). Néanmoins, Kirk avait tout de même choisi d'adopter une voie indépendante plutôt que de se joindre à l'Australie.

notamment par envie de se démarquer de l'Australie pour ne pas être perçu comme un « simple suiveur » de son voisin (Garnier, Kohn, et Booth 1978, 115; cité dans McCraw 2002, 57). Ces décisions témoignent d'une position plus indépendante de la Nouvelle-Zélande face à ses alliés traditionnels (Australie, Royaume-Uni et États-Unis), une composante importante de la politique étrangère de Kirk.

Parmi les diverses motivations du gouvernement Kirk à reconnaître la Chine, il est pertinent de souligner la projection d'un activisme en faveur de la stabilisation dans la région pacifique. « New Zealand's future role in the Asia-Pacific region, [Kirk] believed, was to encourage the nations of Southeast Asia to enter into relationships with China in order to eliminate the causes of conflict that might draw other powers into Asia on one side or the other » (McCraw 2002, 60). Le gouvernement de Kirk décide également de retirer les forces néo-zélandaises du Vietnam, en plus de reconnaître le Vietnam du Nord (Roberts 1974) – une décision qui s'appuie sur ce rôle de stabilisateur désirant s'éloigner des divisions causées par la Guerre froide et instaurer une reconstruction pacifique (Kirk 1974b; McCraw 1982, 646-47). Il élargit aussi la représentation diplomatique du pays en Europe et en Amérique latine, mettant de l'avant une identité pacifique et l'importance de l'Asie dans les affaires étrangères néo-zélandaises (Roberts 1974, 85). La communauté des îles du Pacifique constitue donc un lieu d'intérêt majeur pour le pays. La politique étrangère du pays se réoriente donc à travers une plus grande participation dans le Pacifique et un régionalisme (Lodge 1975; Powles 2018, 173). Ce choix lui permet entre autres de négocier pour l'éradication des armes nucléaires dans le Pacifique, en visant particulièrement les essais nucléaires français²³ (Roberts 1974, 85; McCraw 1982, 643).

²³ Le mouvement anti-nucléaire est très présent dans la région du Pacifique au début des années 1970. Plusieurs activistes en Nouvelle-Zélande se rendent en bateau dans les zones d'essais nucléaires françaises pour protester. En Australie, plusieurs marches de protestation sont organisées en plus d'un boycott sur les produits français. Ces

Un autre rôle mis de l'avant par le gouvernement Kirk est celui de bon citoyen international. Ce rôle insiste sur l'idée que la Nouvelle-Zélande peut jouer un rôle constructif et apporter des solutions aux problèmes économiques et sociaux à travers le monde. Il se reflète dans la politique étrangère de Kirk qui met l'accent sur la moralité et l'idéalisme, avec une attention particulière envers les valeurs humanitaires (McCraw 1982, 643; Ross 2014c). Selon Kirk, sa politique étrangère s'appuie avant tout sur les valeurs nationales qui caractérisent la Nouvelle-Zélande. « Ours is an egalitarian, multi-racial and essentially compassionate society. As we seek to safeguard our interests in the world around us, we try to bring those characteristics which have shaped our nation into the conduct of our foreign policy (Kirk 1974a, 91). Ce rôle de bon citoyen international s'illustre notamment à travers l'augmentation de l'assistance humanitaire envers les pays les plus pauvres pour l'atteinte d'une justice globale. Lorsque le gouvernement travailliste de Kirk est élu en 1972, l'aide internationale représente 0.28% du PNB de l'État. En 1975, elle représente 0.55% du PNB, soit une augmentation de 30 millions de dollars des fonds alloués à l'aide internationale en seulement trois ans (McCraw 1982, 644). Cette aide est principalement dirigée vers les pays de la région Pacifique²⁴. Le rôle de bon citoyen apparaît également dans le refus du gouvernement Kirk d'inviter une délégation sud-africaine de rugby pour protester contre l'apartheid en 1973. Cette interdiction s'est également élargie à d'autres sports que le rugby, empêchant notamment la Nouvelle-Zélande d'accueillir le Championnat du monde de tennis durant la même année.

protestations à travers le Pacifique vont mener des organisations anti-nucléaires à se rassembler à Fidji en 1975 pour former le Mouvement anti-nucléaire du Pacifique (Acheson 2021, 48). Ces mouvements sociaux influencent donc les gouvernements à prendre action quant à la question du nucléaire. « Periodically, regional governments took strong stands against the nuclear testing, such as when Australia, New Zealand, and Fiji took a case to the International Court of Justice in 1973–1974 to force France to end atmospheric testing » (Acheson 2021, 38).

²⁴ Lors du Forum Pacifique du Sud en 1973, Kirk annonce que 48 sous de chaque dollar dépensé en aide internationale ira à la région pour la période de 1973-1974, avec l'objectif d'atteindre 55 sous pour chaque dollar dépensé d'ici 1975 (Jackson 1973, 228).

Il faut souligner que l'adoption du rôle de bon citoyen international n'est pas purement idéaliste et déconnectée des intérêts de la Nouvelle-Zélande. Au contraire, elle s'appuie sur l'idée que la paix et sécurité ne peuvent qu'être atteintes via un monde plus juste et égalitaire. Une augmentation des inégalités à travers le globe représente un plus grand risque d'instabilité en raison des sources de conflits diffuses et illimitées causées par la pauvreté, ce qui n'est pas dans l'intérêt de la Nouvelle-Zélande. « Unless there is action the poor will become poorer and in desperation will look for ways of obliging the rich to be more responsive to their needs. Justice and self-interest suggest that a more humane and realistic approach on the part of the affluent nations is needed » (Kirk 1974a, 96). Un monde plus stable constitue ainsi un intérêt essentiel pour la Nouvelle-Zélande, notamment pour satisfaire ses besoins économiques et commerciaux à travers le monde (Kirk 1974b, 2).

Les décisions de Kirk en politique étrangère sont dans l'ensemble bien reçues par les partis d'opposition au sein du pays, ce qui démontre un certain consensus autour des rôles mis de l'avant. « [...] Within New Zealand itself, even the Leader of the Opposition, Mr. Marshall, has conceded that [...] there was “not so much in the humanitarian and international spheres [that he'd “definitely alter and repeal”] (Roberts 1974, 84-85). Kirk souligne d'ailleurs que ce désir d'indépendance en politique étrangère était un sentiment partagé parmi la population néo-zélandaise (Kirk 1974a, 91-92). Bien que plusieurs dissensions autour de la question sportive en lien avec l'Afrique du Sud aient émergé lors des débats parlementaires de 1973 (House of Representatives 1973, par exemple 2593, 5355, 5412), ces débats ne remettent pas complètement en cause l'idée d'incorporer des principes moraux en politique étrangère. Les débats s'orientent surtout autour de la façon dont ces

principes affectent le statut de la Nouvelle-Zélande²⁵ ou encore l'inconsistance dans l'application de ces principes par le gouvernement²⁶ (House of Representatives 1973, 2590-94). La question du nucléaire fait relativement consensus au sein des partis politiques et de la population en Nouvelle-Zélande. Keith Holyoake, ancien Premier ministre du pays, a également fait des efforts pour stopper les essais nucléaires français dans le Pacifique (House of Representatives 1974, 1001).

3.1.2 *Muldoon : le commerce comme priorité en politique étrangère (1975-1984)*

Élu en 1975, le gouvernement de Muldoon (*Parti National*) adopte une attitude très différente du précédent gouvernement travailliste de Kirk envers la politique étrangère. Muldoon rétrécit l'agenda du pays en politique étrangère et se concentre essentiellement sur le commerce pour faire face aux problèmes économiques auxquels la Nouvelle-Zélande fait face. « New Zealand adopts a low profile stance in foreign policy. Our foreign policy is trade. We are not interested in the normal foreign policy matters to any great extent. » (Muldoon et Round 1980, 3). De façon globale, il faut noter que ces engagements reflètent les tendances du Parti National envers la politique étrangère. Si les gouvernements formés par le Parti Travailliste ont tendance à élargir les engagements de la Nouvelle-Zélande en politique étrangère, les gouvernements formés par le Parti National adoptent une approche plus minimaliste, principalement concentrée sur les besoins économiques du pays

²⁵ Extrait de la 1^{er} session du 37^e Parlement : Keith Holyoake : « The Prime Minister told the New Zealand federation that he would not permit South African tennis players to come to New Zealand, and therefore New Zealand cannot hold the world championships. If it were not so serious it would be laughable. Around the world the anti-apartheid movement – and I am a part of it – has always tried to isolate South Africa, but the Prime Minister has succeeded in isolating New Zealand, not South Africa. The other 98 countries will play with the South African team, but the New Zealand team is not allowed to. The Prime Minister has isolated New Zealand, and I suppose that is an outstanding example of what he calls an independent foreign policy – an isolationist foreign policy – but New Zealand is the country that is being isolated. There have been the problems of hockey teams, cricket teams, bowling teams, squash teams – and now the fate of the Petone rugby team tour is in the balance » (House of Representatives 1973, 5355).

²⁶ Extrait de la 1^{er} session du 37^e Parlement : Mr Gair (North Shore) : « The Labour Government's foreign policy had been far from consistent; the list of points on page 16 of the Prime Minister's report itself contained inconsistencies. He had said there would be a firm moral basis for the Government's foreign policies and that was why the Springboks would not be allowed to come to New Zealand. Apparently that moral issue had not reached him before the election, [...] » (House of Representatives 1973, 2593); Hon. B.E. Talboys : « If the member says I know more about [Kirk's] morality than he knows, all I can say is that it appears to everybody in the country that the Government has a very selective morality » (House of Representatives 1974, 52)

(McCraw 1994). Cette priorité accordée au commerce met donc de côté plusieurs rôles qui avaient été adoptés par le gouvernement Kirk, notamment celui de bon citoyen international. Parallèlement, la perception de Muldoon quant à la conduite d'une politique étrangère morale est relativement négative. Selon lui, celle-ci s'éloigne des considérations réalistes et pragmatiques nécessaires en politique étrangère au profit d'un idéalisme naïf (Gustafson 2000, 215). Il laisse ainsi tomber l'idée de politique étrangère morale et le rôle du bon citoyen international en renouant les contrats sportifs avec l'Afrique du Sud et en annulant l'engagement pris par Kirk d'atteindre 1% du PNB en aide au développement (McCraw 1982). Le montant alloué à l'aide internationale passe de 0.55% à 0.44% du PNB sous Muldoon, pour atteindre un creux de 0.25% en 1984 (McCraw 1994, 10).

Si le précédent gouvernement travailliste avait tenté de se distancer des États-Unis pour adopter une posture plus indépendante sur la scène internationale, Muldoon va dans la direction contraire : il renforce l'Alliance avec les États-Unis en adoptant des positions qui suivent l'intérêt de ses alliés traditionnels (McCraw 1982). L'ANZUS, l'Alliance sécuritaire entre les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, occupe une place centrale de la politique étrangère du pays sous la direction de Muldoon. Il abandonne notamment l'idée d'éradiquer les armes nucléaires dans la région sous prétexte qu'une telle position nuirait à l'ANZUS.

Mr. Talboys [the Minister of Foreign Affairs] stated on 21 January that the Government believe [a nuclear-free zone] to be impracticable because no country had control over what happened on the high seas and because an attempt by New Zealand, as an AUKUS member, to go ahead with the zone's implementation would have been to act against friends such as Britain and the United State (Lodge 1977, 83).

Muldoon laisse donc des navires américains à propulsion nucléaire naviguer dans les eaux néo-zélandaises pour respecter ce qu'il interprète comme les engagements de la Nouvelle-Zélande envers l'ANZUS. Cette décision marque une nette cassure avec la posture du précédent gouvernement qui avait notamment proposé une motion aux Nations Unies concernant l'éradication du nucléaire dans la région du Pacifique, malgré l'ANZUS.

Le rapprochement avec les États-Unis se remarque également lors de l'invasion soviétique de l'Afghanistan en 1979. Le gouvernement néo-zélandais revoit ses relations diplomatiques avec l'URSS²⁷, une décision davantage motivée par son alliance avec les États-Unis que des impératifs moraux (McCraw 1982). « The following year, the Prime Minister was to concede that the response to the invasion [of Afghanistan by USSR] had been organized by the United States ... » (McCraw 1982, 649). Or, il est pertinent de noter que le rôle de fidèle allié des États-Unis n'est pas systématiquement respecté dans les circonstances où les intérêts économiques de la Nouvelle-Zélande sont menacés. Durant la crise diplomatique entre l'Iran et les États-Unis en 1979, la Nouvelle-Zélande refuse d'appuyer l'embargo commercial des États-Unis envers l'Iran – un pays qui représente un partenaire commercial important de la Nouvelle-Zélande, notamment pour la laine et l'agneau. Similairement, bien qu'elle ait revu ses relations diplomatiques avec le pays, la Nouvelle-Zélande n'a pas suivi l'appel des États-Unis à bannir les relations commerciales avec l'URSS à la suite de l'invasion de l'Afghanistan (McCraw 1982).

Le gouvernement Muldoon continue toutefois la politique de médiateur et de stabilisateur entre les pays communistes et non communistes de l'Asie du Sud-Est. « We are looking to help reconciliation between the two parts of Southeast Asia, and the economic development of the region as a whole (New Zealand Foreign Affairs Review 1977, 27) » (cité dans McCraw 1982, 657). Cette politique transparait notamment à travers l'établissement de relations diplomatiques avec le gouvernement communiste du Vietnam du Nord et la reconnaissance du gouvernement cambodgien de Pol Pot malgré les atrocités commises par son gouvernement. « New Zealand for its part now established diplomatic relations with North Vietnam but reassured the ASEAN states

²⁷ Capie et McGhie soulignent que la Nouvelle-Zélande n'a pas joint l'embargo américain contre le commerce russe considérant ses intérêts commerciaux (2005, 236). La position de Muldoon appartenait donc davantage à la rhétorique plutôt qu'une reconsidération profonde des relations avec l'URSS.

that this was a matter of opening up lines of communication not changing sides. » (M. McKinnon et Asia New Zealand Foundation 2016, 12). La position de la Nouvelle-Zélande dans la région est restée relativement stable à travers l’alternance des gouvernements nationaux et travaillistes. Les deux partis reconnaissent les intérêts économiques et sécuritaires de la région, en plus de partager une vision commune de la place que la Nouvelle-Zélande devrait occuper dans le Pacifique (McCraw 1982).

Bien que ses décisions ne soient pas complètement remises en question, Muldoon est loin de faire l’unanimité, particulièrement au sein du département des Affaires étrangères. « [Muldoon’s] sometimes simplistic and instinctive approach to foreign policy, with things being right or wrong, win or lose, and his blunt, confrontational manner dismayed many of the more sophisticated and diplomatic senior officials in the Ministry of Foreign Affairs » (Gustafson 2000, 217). Le même type de commentaires est également soulevé par les membres de l’opposition lors des débats en chambre²⁸, soulignant que le Premier ministre ternit l’image du pays sur la scène internationale. « The conduct of foreign affairs by this country and the Government in the last three years has been marked not by success but by clumsiness, gross insensitivity, and even stupidity, and has brought the reputation of this country to a level lower than I can remember, and probably lower than it has been for 30 or 40 years » (House of Representatives 1978, 2243). L’opposition est également en désaccord avec la position du gouvernement quant au nucléaire²⁹. Il faut noter

²⁸ Extrait de la 4e session du 38e Parlement: Mr Marshall (Labour): « I want to make it plain that Opposition members have no great quarrel with the way in which the Minister of Foreign Affairs has gone about his business of selling New Zealand goods overseas and getting the best possible deal. We have no quarrel with the way in which he has sought to improve New Zealand’s standing overseas, but the single most important issue in foreign affairs is not the Minister of Foreign Affairs, but the unfortunate person who sits beside him. The clumsy, arrogant ineptitude of the Prime Minister is the single most important issue in foreign affairs in this country today. » (House of Representatives 1978, 2243).

²⁹ Extrait de la 2e session du 40e Parlement: « The National Party policy appears to be one of subservience to one of the great nuclear powers that is holding the world up to “mutually assured destruction” – and we know the acronym for that, do we not? [...] [The report of the Commission for the future] showed that when members of the public were asked “Do you agree that New Zealand should seek to establish a nuclear weapon free zone in the South Pacific?”, 57% of National voters polled – a substantial majority – agreed with that proposition, as did 84% of Labour voters and

que l'ANZUS bénéficie d'un appui bipartisan et que la population supporte fortement cette Alliance sécuritaire (Levine 1976). Ce n'est donc pas le rôle d'allié des États-Unis qui est contesté, mais bien l'idée de modifier la direction entreprise par Kirk en matière de nucléaire.

3.1.3 *La position anti-nucléaire de David Lange³⁰ (1984-1990)*

Le gouvernement de Lange (*Parti Labour*) marque le retour du Parti Travailleur au pouvoir en 1984. Lange poursuit essentiellement les idéaux politiques qui avaient été mis de l'avant par Kirk, particulièrement la position anti-nucléaire qui s'inscrit dans cette idée de politique morale et indépendante. Son gouvernement adopte la loi néo-zélandaise sur la zone exempte d'armes nucléaires, sur le désarmement et le contrôle des armes (*The New Zealand Nuclear Free Zone, Disarmament and Arms Control Act*) en 1987. Cette loi propulse le pays à l'avant-plan du mouvement contre le désarmement nucléaire et s'ancre fermement dans l'identité nationale du pays (Reitzig 2018, 396).

For many New Zealanders, the nuclear-free policy became synonymous with a declaration of independence from its more powerful allies. Former Prime Minister Mike Moore (1984), for example, stated "New Zealand will be a good friend and a good ally, but never again a good colony". Several years later, David Lange argued "our assertion of independence had lifted our spirits as a country. Our nuclear-free policy was becoming part of our national identity" (Lange 1990, 201; cité dans Reitzig 2018, 396-97).

La position anti-nucléaire de la Nouvelle-Zélande s'inscrit non seulement dans l'idée d'une politique étrangère indépendante, mais également dans les intérêts sécuritaires du pays et de la région du Pacifique plus largement. « As I noted earlier, New Zealand does not form part of a nuclear strategy, and, in our view, nuclear weaponry is inappropriate to the security requirements of the South Pacific region » (Lange 1985, 1015). Elle prend racine dans l'idée de sécurité commune, une position motivée par l'intérêt de la Nouvelle-Zélande dans le maintien d'un

79% of Social Credit voters. That is a true average showing that 73% of people are in favour of that proposition » (House of Representatives 1983, 86).

³⁰ Il est pertinent de noter que Lange est Premier ministre de 1984 à 1989. Palmer et Moore (aussi du parti travailliste) forment le gouvernement d'août 1989 à septembre 1990 et de septembre 1990 à novembre 1990 respectivement.

environnement commercial stable et prospère, essentiel à la survie économique des pays insulaires du Pacifique (Lange 1985). C'est cette prise de conscience croissante d'une identité pacifique qui mène notamment la Nouvelle-Zélande à percevoir son environnement comme une source de protection plutôt que de vulnérabilité : sa position géographique isolée se traduit par l'absence d'une menace directe (Huntley 1996, 3). Ayant préalablement une réticence envers le nucléaire en raison des essais français dans le Pacifique ³¹, la possibilité d'une guerre nucléaire entre les États-Unis et l'URSS représente une des « seules » menaces réelles pour le pays.

La posture anti-nucléaire fermement tenue par Lange cristallise cette idée de politique étrangère indépendante qui s'éloigne ponctuellement des intérêts de ses alliés pour mettre de l'avant sa propre vision du système international et du Pacifique. La fin de l'Alliance ANZUS³² marque par ailleurs un départ abrupt des modèles d'alliance qui caractérisaient traditionnellement le paysage politique et sécuritaire néo-zélandais (Jamieson 1991, 8). Les États-Unis et la Nouvelle-Zélande passent d'une relation d'alliés à celle de simples amis, ce qui marque la fin du rôle de fidèle allié des États-Unis. La fin du rôle transparait par ailleurs lorsque la Nouvelle-Zélande refuse de se joindre aux États-Unis pour intervenir lorsque l'Irak envahit le Koweït en 1990. La Nouvelle-Zélande affirme qu'elle est disposée à répondre militairement, à condition que l'usage de la force soit demandé par les Nations Unies : « We stand by, if necessary, to support the United Nations if

³¹ Extrait de la 2e session du 41e Parlement. L'Hon. F. D. O'Flynn (Minister of State) : « The anti-nuclear policy was floated first and foremost because of New Zealand's abhorrence of nuclear weapons, stimulated by continued French testing, and then because of the conviction that the security of the South Pacific was best served by keeping both nuclear weapons and nuclear rivalries out of the region » (House of Representatives 1986, 9997).

³² En février 1985, la Nouvelle-Zélande refuse de laisser entrer un navire de guerre américain (USS Buchanan) sur son territoire considérant qu'elle ne peut déterminer son statut nucléaire – les États-Unis ayant refusé de divulguer la présence d'équipements nucléaires (Jamieson 1991, 5). Cette décision marque une nette cassure avec le gouvernement Muldoon qui avait jugé la position anti-nucléaire irréconciliable avec les engagements de la Nouvelle-Zélande envers l'ANZUS. Bien que Lange eût espoir de maintenir l'Alliance malgré sa position anti-nucléaire – soit uniquement via des moyens conventionnels – les États-Unis considèrent qu'elle est, au contraire, non conciliable avec les attentes sécuritaires de l'Alliance. En 1986, les États-Unis mettent officiellement fin à l'ANZUS avec la Nouvelle-Zélande, 35 ans après sa création (Patman, Iati, et Kiglics 2018, xxxix).

it calls for a more vigorous response [...] But our response will be part of the United Nations response, not that of another country. [...] Our influence in the Middle East is modest. It is not like Papua New Guinea and Bougainville, where New Zealand could act with greater effect [...] » (Moore 1990, 7). L'engagement de la Nouvelle-Zélande envers le multilatéralisme plutôt que ses alliés traditionnels renforce l'importance de son rôle de bon citoyen international. Lange augmente d'ailleurs significativement la participation du pays dans les missions de maintien de la paix, desquelles la Nouvelle-Zélande devient un important contributeur (McCraw 2001).

Le rôle de bon citoyen international transparait également dans l'adoption d'une politique étrangère centrée sur la moralité. Dans un discours de 1985, Lang soutient que les armes nucléaires sont moralement indéfendables, justifiant sa position sur le sujet (Patman, Iati, et Kiglics 2018, xxxvi). La position de la Nouvelle-Zélande face au nucléaire signale un symbole politique puissant qui repose sur un idéal moral vers lequel les autres États devraient tendre (Clements 1988, 406). Cette position renforce par ailleurs le « branding » et l'image de la Nouvelle-Zélande comme étant « clean and green » (Reitzig 2018, 396). Il faut noter que la politique étrangère du pays incorpore de plus en plus d'enjeux liés à l'environnement, par exemple en militant contre l'exploitation minière dans l'Antarctique (Moore 1990, 7). Lange défend également la démocratie et les droits de la personne à travers sa politique étrangère. Il augmente ses efforts pour isoler l'Afrique du Sud, notamment à travers les événements sportifs, contrairement au précédent gouvernement Muldoon qui avait une approche plus limitée. Il dénonce aussi les abus de la Chine envers les manifestants de la place Tian'anmen, malgré le fait que le pays soit un important partenaire commercial de la Nouvelle-Zélande. Comme la majorité des pays démocratiques, la Nouvelle-Zélande suspend ses contacts officiels avec la Chine en juin 1989, mais devient le premier pays occidental à reprendre officiellement contact en septembre 1990, une décision motivée par l'importance des relations

commerciales sino-néo-zélandaises (McCraw 2001, 26). Le rôle de bon citoyen international occupe donc une place importante, mais est relégué au second plan lorsque les intérêts économiques sont plus importants. Malgré les difficultés économiques du pays, Lange s'engage tout de même à augmenter le montant alloué à l'aide internationale pour démontrer son engagement envers les Nations Unies et la vision internationaliste; une décision qui s'inscrit également dans le rôle de bon citoyen international.

Le rôle de petite puissance de l'Asie du Sud-Est demeure un thème qui grandit en importance sous le gouvernement de Lange. « New Zealand has long made a major and practical contribution to underpinning the peaceful, stable development and democratic orientation of the South Pacific. [...] In the wider regional setting, New Zealand has played a useful role in helping maintain peace and stability in Southeast Asia » (Lange 1985, 1014). Le rôle de stabilisateur et de médiateur dans la région du Pacifique est continuellement maintenu et développé à travers les gouvernements successifs en Nouvelle-Zélande. Par ailleurs, le pays est pragmatique dans la façon dont il performe son rôle de bon citoyen international dans la région du Pacifique; c'est-à-dire qu'il doit balancer moralité, valeurs et intérêts. Les renversements de gouvernements à Fidji en 1987 illustrent bien cette tension au sein de la politique étrangère néo-zélandaise. Si la Nouvelle-Zélande est initialement très vocale dans sa condamnation des événements, elle se range finalement derrière le consensus des autres pays du forum du Pacifique Sud en 1987 pour ne pas aliéner les pays de la région (McCraw 2001, 27). « [...] The pursuit of wider values such as the defence of human rights was clearly secondary for Australia and New Zealand. Furthering New Zealand's regional objectives was more important in the end. Nevertheless, Labour did strive to balance its two objectives [...] » (McCraw 2001, 28). Cette relation entre la Nouvelle-Zélande et le Pacifique

gagne donc en importance pour le pays qui considère de plus en plus son identité pacifique dans la formulation de sa politique étrangère.

3.1.4 *Bolger et Shipley*³³ : l'internationalisme néo-zélandais par le Parti National (1990-1999)

La politique étrangère de Bolger et Shipley (*Parti National*) est tournée vers une participation accrue du pays sur la scène internationale. Les priorités avancées par le gouvernement sont le commerce, la sécurité et l'aide au développement, auxquelles s'ajoute également une considération centrale pour les droits de la personne (D. McKinnon 1996). Bolger, bien qu'il soit du Parti National, poursuit l'avancement de la marque Kirk. « Jim Bolger ranks alongside David Lange and Helen Clark as the three outstanding support acts to Norman Kirk's best-for-us diplomacy brand – New Zealand as a progressive small state, with deep internationalism central to our national identity » (Ross 2014b, 10). Le rôle de bon citoyen international et l'identité internationaliste sont donc centraux dans la politique étrangère de Bolger et Shipley. La Nouvelle-Zélande augmente par exemple sa participation dans les missions de paix et d'aide humanitaire, malgré sa diminution du montant alloué à l'aide internationale (McCraw 1994, 11; D. McKinnon 1996). Des troupes néo-zélandaises sont déployées dans des missions de paix en Angola, au Cambodge, en Somalie et l'ex-Yougoslavie (McCraw 1994). Cette augmentation de la participation néo-zélandaise est entre autres motivée par l'ambition du pays à obtenir un siège comme membre non-permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies pour 1993-1994 (un processus lancé par Lange en 1987 et officiellement mis en marche en 1991) ; un siège qu'il obtiendra d'ailleurs en battant la Suède lors

³³ Bolger (Parti National) est Premier ministre de novembre 1990 à décembre 1997 et Shipley (Parti National) de décembre 1997 à décembre 1999. Shipley est traitée dans ce mémoire avec Bolger considérant que son mandat s'inscrit en continuité avec ce dernier.

du vote en 1992. Bien que ses ambitions soient moins ancrées dans une perspective morale³⁴, la position internationaliste de Bolger vise à redorer l'image de la Nouvelle-Zélande comme partenaire fiable en ce qui concerne les enjeux sécuritaires globaux. Comme le souligne McKinnon, ministre des Affaires étrangères: « We agreed one of the best ways to signal to the world we were ready to play our part was to run for a United Nations Security Council seat. This would demonstrate our willingness to be an active member of the international community » (1996). Les missions de maintien de la paix représentent par exemple une opportunité pour la Nouvelle-Zélande de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationale (Bolger 1990, 11), tout en performant ce rôle de bon citoyen international.

L'idée d'une politique étrangère indépendante est toutefois remise en question. Bolger place au centre de ses priorités le rétablissement des liens avec les États-Unis et ses alliés occidentaux, malgré le maintien de la position anti-nucléaire³⁵. « National will also give attention to New Zealand's relationship with its long-standing friend and former ally – the United States. I am sad to have to say former ally, but that happen to be the official position at the time. My goal is to change that » (Bolger 1990, 10). Le ministre des Affaires étrangères réitère par ailleurs cette position dans une entrevue accordée en 1991. « So I start from the base point that we should have good positive alliances with those countries with which we have a lot in common. They tend to be

³⁴ Dans un article publié dans le *Waikato Times* en 1992, McKinnon présente sa pensée : « The minister of foreign affairs in the last National government declared that New Zealand could not afford to be hindered by a single ideological approach; nor should it take the moral high ground on every international issue of the day, or feel that it has some divine right to lecture the world » (cité dans McCraw 2005, 219). Il réitère d'ailleurs cette idée de s'éloigner d'une politique étrangère basée sur l'idéologie en 1996. « When we came into office in November 1990 we were set on re-internationalising New Zealand. I think we have done a pretty good job. We are no longer solely Pacific focused, or seen as being slightly flakey and idealistic. » (D. McKinnon 1996).

³⁵ La position anti-nucléaire est partagée globalement par les élites politiques et la population ; elle fait partie de l'identité du pays et demeure donc intouchée et intouchable (Catalinac 2006, 22). Les gouvernements nationaux des années 1990 maintiennent ainsi un agenda anti-nucléaire, permettant à l'héritage de Lange d'être maintenu. Ken Ross soutient d'ailleurs que Bolger a pu être élu *en raison* de l'adoption d'une position anti-nucléaire (2014b, 11). Par ailleurs, en 1995, lorsque la France annonce son intention de continuer ses essais nucléaires dans la région du Pacifique. Bolger se retrouve alors à l'avant-plan de la mobilisation anti-nucléaire contre la France (Ross 2014a).

those countries with which we have traditionally had good relationships. To restore those ties is really paramount. » (D. McKinnon, Rabel, et McGibbon 1991, 2). Ce rapprochement avec les États-Unis s'effectue notamment via la participation à la coalition américaine en Irak. Si le précédent gouvernement travailliste avait refusé de contribuer à l'effort américain en Irak, Bolger y envoie une équipe médicale et deux avions Hercules de transport (McCraw 2000, 579). Cette contribution n'inclut toutefois pas de combattants, confirmant la position plus prudente de la Nouvelle-Zélande en ce qui concerne les déploiements non onusiens. Similairement, lorsque vient le temps de contribuer à nouveau à la mission en 1998, bien que Shipley envoie quelques combattants, sa contribution reste plus limitée que son voisin australien. Cette réticence s'explique par l'opposition des autres partis politiques à contribuer à une mission qui n'est pas sous un mandat onusien (McCraw 2000, 581), réitérant les engagements de la Nouvelle-Zélande envers l'internationalisme.

Le pays demeure impliqué dans la région du Pacifique et renforce ses partenariats économiques avec l'Asie plus largement (McCraw 2000). « New Zealand's area of immediate strategic and political concern is the South Pacific » (Bolger 1990, 8). Cet intérêt pour le Pacifique s'illustre notamment à travers les conditions imposées par la Nouvelle-Zélande quant à son engagement dans les missions de maintien de la paix ; sa première condition étant que la mission renforce ultimement ses intérêts régionaux stratégiques ou économiques (McCraw 2000, 584). Plus encore, c'est par la mission du maintien de la paix à Bougainville que la Nouvelle-Zélande réaffirme fermement son engagement envers le maintien de la paix dans la région du Pacifique Sud. La Nouvelle-Zélande prend l'initiative de tenter de résoudre le conflit entre les forces sécessionnistes de Bougainville et la Papouasie-Nouvelle-Guinée en 1997 (McCraw 2000, 585-86). Elle accueille notamment les partis impliqués pour des négociations de paix et tente de faire respecter un cessez-le-feu (Minister of Foreign Affairs and Trade 1998). Par ailleurs, malgré

la diminution significative de l'aide internationale, le ministre McKinnon réitère que l'aide accordée est principalement dirigée envers le Pacifique, notamment pour des raisons d'influence. «We must maintain good positive relationships with our traditional friends. Others can, of course, spend more than us, and they will probably expand their influence. Nevertheless, we hope that the quality of the projects in which we are involved does have benefit for us » (D. McKinnon, Rabel, et McGibbon 1991, 5). Dans l'ensemble, la Nouvelle-Zélande conçoit son économie comme étant intimement liée à celle des pays de l'Asie de l'Est et déploie sa stratégie diplomatique en conséquence (Butcher 2018, 86), en plus de veiller à ses intérêts dans le Pacifique. Elle poursuit donc fermement ce rôle de leadership dans la région du Pacifique.

3.1.5 Helen Clark et la conduite d'une politique étrangère indépendante et profondément internationaliste (1999-2008)

Le gouvernement d'Helen Clark (*Parti Labour*) poursuit la marque Kirk en politique étrangère. Elle s'inscrit donc, dans une certaine mesure, en continuité avec Bolger et Shipley, bien que des distinctions émergent au niveau des priorités et des rôles mis de l'avant (Clark 2000, 3). Une distinction majeure est l'éloignement avec les États-Unis, comme le reflète le refus de la Nouvelle-Zélande à rejoindre la coalition américaine de 2003 en Irak³⁶ (McCraw 2005; Reitzig 2018). Similaire à l'attitude adoptée par Lange, la Nouvelle-Zélande sous Clark se range derrière la position qu'une force militaire déployée sans résolution des Nations Unies ne peut être appuyée par le pays (Ross 2014a, 14). « Military force is not our method of choice. We shall always prefer to use peaceful means to respond to conflict in keeping with the principles of the UN Charter and fundamental New Zealand values » (Goff 2000a). Cet éloignement des alliés traditionnels en

³⁶ Il est pertinent de noter que l'Australie et l'Angleterre s'étaient joints à la coalition américaine. La décision de la Nouvelle-Zélande s'éloignait donc de la posture de ses trois plus grands alliés traditionnels (McCraw 2005).

matière de défense, soit l'Australie et les États-Unis, s'illustre également par l'annulation de la plupart des dépenses prévues par le précédent gouvernement dans le secteur militaire. Devant les moyens limités de la Nouvelle-Zélande pour investir en défense, le gouvernement Clark restructure les forces armées pour prioriser les missions de maintien de la paix et civiles ; une sphère dans laquelle le pays se démarque sur la scène internationale (McCraw 2005; P. Greener 2018). Cette décision consolide l'idée d'une politique étrangère néo-zélandaise indépendante et axée sur les institutions internationales. Elle renforce par ailleurs l'identité pacifique et non menaçante du pays, ce qui contribue à son rôle de bon citoyen international « [...] Because of the quality of our contribution and because we are perceived as non-threatening and not having a vested interest to push, New Zealand has often been able to exercise a disproportionate influence in world affairs » (Goff 2000b, 8).

Une autre distinction dans la politique étrangère de Clark est l'accent accordé aux enjeux comme les droits de la personne et l'environnement. Bien que ces enjeux ne soient pas nouveaux dans la politique étrangère néo-zélandaise (les droits de la personne étant autant promus par les partis National que Travailleuse), ils sont priorisés et mis de l'avant sous le gouvernement Clark (Goff 2001; Clark 2004). Le pays fait notamment campagne pour un siège au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en 2009. Par ailleurs, Clark et plusieurs ministres rencontrent le Dalaï-Lama et affichent ouvertement leur support pour le Tibet malgré la réticence de la Chine, un partenaire commercial important pour le pays (McCraw 2005, 222). Cette position renforce l'idée d'une politique étrangère morale qui se positionne sur des enjeux importants. Ce comportement renvoie au rôle du bon citoyen international adopté par la Nouvelle-Zélande, une composante centrale de son identité sur la scène internationale (Patman, Iati, et Kiglics 2018). Ce rôle est d'ailleurs mentionné par Goff lors d'un discours en 2005: « We believe in being a good

international citizen, and seek to demonstrate that through commitment to peace keeping, development assistance, non-proliferation and disarmament initiatives and support for sustainable development and environmental policies. » (2005).

Le Pacifique demeure une priorité du gouvernement Clark, renforçant ce rôle de leader dans la région (Clark 2004). Les actions du pays continuent d'être largement déployées dans la région du Pacifique Sud, notamment au niveau de l'aide internationale et des missions de maintien de la paix. Lors de l'annonce de la stratégie d'aide internationale du pays en 2008, le ministre des Affaires étrangères mentionne que c'est 70% de l'aide bilatérale néo-zélandaise qui est dirigée envers le Pacifique (Peters 2008a). Les motivations de la Nouvelle-Zélande s'expliquent notamment par le fait que sa prospérité est étroitement liée à la prospérité de son environnement immédiat, le Pacifique.

Over the next eight years New Zealand will spend more than \$2 billion in development assistance to the Pacific region. You may be asking: why? One reason is simple economics. There are few, if any, examples in the world, of prosperous countries being surrounded by poor, unstable ones. We have a direct interest in the Pacific being more prosperous than it is today, because it will lead to our own greater prosperity and help ensure New Zealand's safety and security (Peters 2008b).

La Nouvelle-Zélande se concentre également sur la coopération entre les pays du Pacifique Sud pour assurer la prospérité de la région. Elle adopte notamment le Plan du Pacifique. « New Zealand is working to encourage this developing sense of regional identity among Pacific nations. In this regard, the Pacific Plan, an ambitious plan focused on growth, development, sustainability, and conflict resolution, remains the most targeted effort yet for fostering a real regional dynamic. » (Peters 2007a). Le leadership de la Nouvelle-Zélande dans le Pacifique s'illustre également par la participation du pays dans le maintien de la paix et de la stabilité en Asie, allant de l'Afghanistan au Timor-Leste (Peters 2007b). Le tiers des diplomates néo-zélandais sont d'ailleurs situés en

Asie, pointant vers l'engagement de la Nouvelle-Zélande dans la région de l'Asie plus largement (Peters 2007b).

3.1.6 *Faire le pont : consensus sur la politique étrangère par le Parti National de Key³⁷(2008-2017)*

John Key (*Parti National*) conduit une politique étrangère qui s'inscrit en continuité avec les idéaux du Parti Travailleuse, une promesse qu'il avait d'ailleurs faite avant d'être élu³⁸ (NZ Herald 2007). Il adopte ainsi une politique étrangère indépendante et internationaliste, bien qu'il réitère l'importance d'entretenir de bonnes relations avec les États-Unis. Il reconnaît toutefois que cette relation s'inscrit à l'extérieur d'ANZUS considérant le maintien de la position anti-nucléaire de la Nouvelle-Zélande sous le gouvernement Key³⁹. « One thing that remains the same is New Zealand's commitment to an independent foreign policy. That was something that Helen Clark spent a lot of time talking about as prime minister and something that our administration has carried on. » (Key 2010, 2). Cette poursuite d'une politique étrangère indépendante émane du désir de mettre en place des politiques qui seront maintenues par les gouvernements futurs, indépendamment de leur allégeance partisane. Pour reprendre les mots de McCully, ministre des Affaires étrangères sous Key, il est question d'adopter des politiques qui résisteront à l'épreuve du temps et pour lesquelles

³⁷ John Key est Premier ministre jusqu'en décembre 2016 et Bill English (parti National) de décembre 2016 à octobre 2017.

³⁸ « National believes that after three decades of debate, the basis for an enduring consensus in foreign affairs, defence, and trade has arisen » (John Key cité dans NZ Herald 2007). Une position aussi tenue par le ministre des Affaires étrangères sous Key, Murray McCully. « In Opposition before I became foreign minister, in both policy documents and speeches, I said that a National-led government would run an independent foreign policy — that we would not seek to join or re-join alliances, and that we would bring an independent New Zealand perspective to foreign policy. I also said that, so far as possible, we would strive for bipartisanship in formulating our foreign affairs and trade policies — that as a small country with large international interests, New Zealand could not afford to have its key positions and relationships change according to the vagaries of the domestic political cycle » (McCully 2017, 2).

³⁹ Il est toutefois pertinent de noter que Key abolit le portefeuille du ministère du Désarmement et du contrôle des armes introduit par le gouvernement de Lange. « This may be a sign that the issue has diminished in importance and that the National Party government is less interested in being involved in strengthening international arms control regimes. Ultimately, the government's new emphasis on greater defence spending, in conjunction with the downgrading of nuclear disarmament and arms control, suggest a return to a more realist view of the world » (Reitzig 2018, 398).

les gouvernements successifs n'auraient pas d'incitation partisane à poursuivre des changements majeurs (McCully 2017, 2). En ce sens, Key poursuit essentiellement la direction de Clark et de précédents gouvernements néo-zélandais. Il accorde une grande importance au système international basé sur les règles qu'il appuie à travers une participation accrue dans les institutions internationales comme les Nations Unies (Key 2009). Outre les droits de la personne, la démocratie et le respect de l'État de droit, la Nouvelle-Zélande conduit sa politique étrangère en se basant sur le respect des autres nations et de leur différence, la protection de la place des petits pays dans les forums multilatéraux⁴⁰ et l'engagement à faire partie de la solution plutôt que du problème (McCully 2017). Comme le souligne McCully: « Megaphone diplomacy is not, in my view, New Zealand's natural style — and nor should it be. » (2017, 3). La Nouvelle-Zélande adopte donc une attitude coopérative et pragmatique dans ses relations diplomatiques plutôt que de pointer du doigt afin de susciter le dialogue et la résolution des conflits. Cette attitude est fortement liée à son rôle de bon citoyen international.

Dans un article sur la place qu'occupe la Nouvelle-Zélande sur la scène internationale, Key identifie le Pacifique comme une des priorités de son gouvernement. Similairement, McCully identifie la région comme étant centrale à la politique étrangère néo-zélandaise. « It is no secret that the government regards, and I personally regard, our role in this region as key to our international reputation and personality » (McCully 2013, 14). Key fait explicitement mention du

⁴⁰ L'activisme de la Nouvelle-Zélande pour la défense des petites îles est particulièrement visible durant son mandat comme membre non-permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2015-2016. Durant sa présidence au Conseil de sécurité, elle organise par exemple un événement pour discuter des enjeux et défis sécuritaires auxquels font faces les petites îles en développement – ces pays qui représentent 25% des membres des Nations Unies (McCully 2016, 9). « In the process we have become an acknowledged champion for the concerns of small island developing states, which number around 40 of the UN's membership. We used our term on the Security Council to advance their interests. » (McCully 2017, 5). La Nouvelle-Zélande pousse également pour une réforme du Conseil de sécurité afin de donner une plus grande voix aux petits pays, notamment voulant limiter l'utilisation du droit de veto par les cinq membres permanents. Cette mobilisation autour de la réforme du droit de veto s'explique aussi par le fait que le Conseil de sécurité est devenu, aux yeux de la Nouvelle-Zélande, inefficace pour empêcher et prévenir les atrocités humaine (McCully 2016).

leadership de la Nouvelle-Zélande dans la région du Pacifique – un leadership qui se manifeste notamment à travers ses programmes d'aide internationale.

Specifically we have changed the focus of our aid. Not only are we increasing the overall level of assistance that New Zealand has provided from about \$440 million a year to \$600 million, but over half of it is going to the Pacific; and it is going to continue to rise. That reflects our view that New Zealand can play an important role in the region, we understand the Pacific well and we can work with our Pacific partners (Key 2010, 2).

La Nouvelle-Zélande se place comme un acteur primordial du Pacifique en encourageant les autres pays qui accordent de l'aide dans la région à se coordonner aux initiatives et au leadership néo-zélandais. Plus globalement, considérant que la plus grande ville du Pacifique se trouve en Nouvelle-Zélande, le pays cherche à établir et démontrer son expertise régionale à une audience internationale. « I have consistently encouraged my ministry to aspire to be the world's centre of excellence in Pacific affairs. It is the greatest comparative advantage that New Zealand offers in the international space: our close relationship with the Pacific » (McCully 2016, 9). Le rôle de leader dans le Pacifique continue ainsi de représenter une composante importante de l'action néo-zélandaise sur la scène internationale.

Key se rapproche par ailleurs des pays de l'Asie Pacifique sur le plan économique avec lesquels il établit des partenariats et des ententes de libre-échange (Key 2009). Les intérêts économiques du pays demeurent la priorité de Key, comme plusieurs des gouvernements précédents. Comme la sécurité et la prospérité de la Nouvelle-Zélande sont directement liées à l'économie et le commerce, il peut parfois y avoir des tensions entre la poursuite d'une politique étrangère « morale » basée sur le rôle du bon citoyen international et les intérêts nationaux. Le rapprochement avec la Chine, un partenaire économique central pour la Nouvelle-Zélande⁴¹ (Key

⁴¹ Key ne cache d'ailleurs pas que la relation sino-néo-zélandaise est surtout économique. « The New Zealand relationship with China is unquestionably and unashamedly an economic relationship. The two-way trade between New Zealand and China is \$10 billion. » (Key 2010, 5). Les deux gouvernements établissent une cible fixée à 20 millions de dollars pour le total d'échange entre les deux pays d'ici 2015, démontrant l'importance des échanges économiques sino-néo-zélandaise.

2010), témoigne de cette tension. Bien que la Chine soit reconnue pour ses abus envers les droits de la personne, particulièrement envers les Ouïghours, la Nouvelle-Zélande ne peut se permettre de se mettre à dos ce partenaire commercial important.

The downside of this determined pursuit of free trade is the clash with several liberal foreign policy ideals that New Zealand has traditionally prided itself on. As a result, the question has arisen whether New Zealand has taken it a step too far because the government is now well on track to intimately engage “with regimes with deplorable human rights records and with countries that are serial weapons proliferators or in which it has little diplomatic expertise or even language capabilities” (Buchanan 2012; cité dans Reitzig 2018, 400).

Il est aussi pertinent de noter que le rapprochement avec la Chine résonne avec cette idée de politique étrangère indépendante, soit que la Nouvelle-Zélande n'est ni alignée avec les États-Unis ou la Chine. « We will, and do, agree and disagree with both the United States and China according to our own sense of what is right, and what is in New Zealand's interests » (McCully 2017, 4). À travers ses multiples relations avec les pays du Pacifique, la Nouvelle-Zélande poursuit ce rôle de médiateur dans la région. Dans un rapport du ministère des Affaires étrangères et du Commerce publié en 2014, la Nouvelle-Zélande s'identifie comme un « trusted bridge builder » et explicite son rôle de leadership dans la région (Ministry of Foreign Affairs and Trade 2014; cité dans Powles 2018, 175).

3.1.7 Ardern – le retour en force du Parti Travailleiste (2017 – présent)

La Nouvelle-Zélande identifie quatre valeurs organisationnelles qui guident son comportement en politique étrangère : impact, courage, kotahitanga⁴² et manaakitanga⁴³. Le gouvernement Ardern identifie également sept objectifs stratégiques en politique étrangère, soit (1) le soutien envers les institutions et règles internationales, (2) l'intégration économique et l'accès aux marchés

⁴² Terme Māori (Te Reo Māori), langue parlée par les populations autochtones Māori, est une langue officielle du pays depuis 1987. Sur le site du ministère des Affaires étrangères et du commerce, kotahitanga renvoie à l'idée que la diversité constitue une force de la Nouvelle-Zélande.

⁴³ Terme Māori qui renvoie au respect et à l'honneur des autres.

commerciaux mondiaux, (3) l'architecture de l'Asie Pacifique, (4) le Pacifique, (5) l'environnement et les changements climatiques, (6) la sécurité et (7) les relations internationales et la capacité organisationnelle (New Zealand Ministry of Foreign Affairs & Trade 2018; 2019; 2020; 2021a). À travers ses différents objectifs, la Nouvelle-Zélande continue essentiellement de mettre de l'avant les rôles adoptés par les précédents gouvernements. Elle conserve aussi son intérêt envers le commerce, partie intégrante de la politique étrangère néo-zélandaise.

D'abord, la Nouvelle-Zélande sous Ardern maintient son rôle de bon citoyen international à travers son objectif premier, soit le soutien aux institutions et règles internationales. Les Nations Unies représentent une sphère d'influence importante pour la Nouvelle-Zélande considérant le statut de petite puissance du pays.

We benefit from agreed rules, standards and norms that govern international cooperation on peace and security, trade, human rights, the environment, and other economic and social issues. Within the rules-based international system, conflict, trans-border and global challenges can be addressed collectively, effectively and fairly (New Zealand Ministry of Foreign Affairs & Trade 2021a, 10).

Le pays réitère ainsi son engagement envers le multilatéralisme pour faire face aux enjeux et problèmes globaux comme les changements climatiques. La lutte contre les changements climatiques est un des domaines d'expertise de la Nouvelle-Zélande, comme démontré par l'objectif cinq de sa politique étrangère. À travers ses rapports annuels, le pays souligne son rôle de leadership sur la scène internationale. « New Zealand's leadership was instrumental in the parties to the UN Framework Agreement on Climate Paris Agreement reaching agreement in December 2018 on a set of rules to make the Agreement operational. » (New Zealand Ministry of Foreign Affairs & Trade 2019, 29). Le leadership du pays est notamment visible dans ses actions pour l'Antarctique, la pêche responsable, les fonds marins et les négociations pour la protection de la biodiversité marine. La protection de l'environnement fait partie de l'identité néo-zélandaise : « Consistent with the concept of kaitiakitanga, the Ministry has a responsibility to act as a guardian

of the natural environment and to support collective global action. » (New Zealand Ministry of Foreign Affairs & Trade 2021a, 28). Outre les changements climatiques, la Nouvelle-Zélande est très active pour la promotion des objectifs de développement durable et la défense des droits de la personne. Elle demeure également un acteur important dans la non-prolifération des armes nucléaires.

En ce qui concerne l'architecture de l'Asie Pacifique (objectif renommé Indo Pacifique depuis 2020), la Nouvelle-Zélande souligne son rôle de contributeur constructif et son leadership dans les domaines de la coopération et du maintien de la paix. Dans son rapport annuel de 2018-2019, il est mentionné que d'autres pays font souvent appel à la Nouvelle-Zélande dans les cas de conflit pour réduire les tensions et trouver un consensus. « New Zealand is widely known for conducting policy dialogue, and delivering practical support, as a reliable and principled partner, responsive and aligned with evolving needs » (New Zealand Ministry of Foreign Affairs & Trade 2019, 22). En 2019-2020, la Nouvelle-Zélande réitère l'importance d'une coopération régionale ouverte, transparente et pacifique et le rôle qu'elle peut y jouer. Elle est notamment investie dans le forum de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique, le Forum régional de l'ASEAN ou encore au sein du Sommet de l'Asie orientale. Dans son plan stratégique de 2021-2025, la Nouvelle-Zélande souligne que l'atteinte de ses objectifs nationaux est directement liée à la prospérité et la stabilité de l'Indo Pacifique; réitérant l'importance de projeter ses valeurs à travers les diverses institutions régionales. « Achieving [our] objectives requires regional systems that engage countries that share Aotearoa New Zealand's values to help us collectively shape the regional system in ways aligned to our interests and preferences. » (New Zealand Ministry of Foreign Affairs & Trade 2021c, 20). La Nouvelle-Zélande maintient également son rôle de bon citoyen international en promouvant le

droit international, la résolution des conflits de façon pacifique, le respect des droits de la personne et les objectifs de développement durable à travers la région.

Le Pacifique demeure central à l'identité néo-zélandaise. « The Pacific, in turn, shapes Aotearoa New Zealand's identity, and influences our security and prosperity » (New Zealand Ministry of Foreign Affairs & Trade 2021c, 22). Il constitue le centre d'intérêt et d'action principale de la Nouvelle-Zélande. Le pays y adopte ainsi un rôle de leadership, notamment à travers son aide internationale. Plus encore, la Nouvelle-Zélande continue de s'établir comme un partenaire important, particulièrement en ce qui concerne la coordination avec les États hors Pacifique comme les États-Unis et le Royaume-Uni. « New Zealand is increasingly regarded as a valued partner, with others seeking advice on their approaches to Pacific engagement » (New Zealand Ministry of Foreign Affairs & Trade 2020, 33). Ce rôle est aussi abordé dans le rapport publié sur les intentions stratégiques du pays. Un des objectifs mis de l'avant dans le Pacifique est le renforcement des partenariats qui concernent la région avec des acteurs externes. « The Ministry's core delivery during the next 10 years involves continuing efforts to [...] harmonise and harness engagement in the Pacific by international development partners, civil society and other actors from outside the region » (New Zealand Ministry of Foreign Affairs & Trade 2021c, 23). Son ambition dans le Pacifique témoigne de son rôle de leadership dans la région aux côtés de l'Australie.

Tableau 1. Récapitulatif des rôles mis de l'avant par les gouvernements successifs en Nouvelle-Zélande depuis 1972		
Gouvernement au pouvoir	Principaux rôles mis de l'avant	Valeurs et obligations liées aux rôles
Kirk et Rowling ⁴⁴ (1972-1975)	Bon citoyen international/identité internationaliste Petite puissance indépendante dans ses décisions de politique étrangère Puissance de l'Asie pacifique	Moralité, humanitarisme, défense de la démocratie Décisions qui se détachent parfois de celles des alliés traditionnels Médiateur et rôle de stabilisation dans la région
Muldoon (1975-1984)	Allié des États-Unis Puissance de l'Asie pacifique	Décisions cohérentes avec les intérêts des alliés (notamment en rapport avec le nucléaire) Médiateur et rôle de stabilisation dans la région
Lange, Palmer et Moore (1984-1990)	Petite puissance indépendante Bon citoyen international Identité pacifique et puissance régionale	Rejet du nucléaire, positions qui ne sont pas alignées avec les intérêts des États-Unis, élargissement des relations avec autres pays Moralité, défense de la démocratie et de l'environnement, anti-nucléaire Décisions en accord avec cette identité pacifique et les autres pays de la région
Bolger et Shipley (1990-1999)	Identité pacifique et puissance régionale Identité internationaliste	Intérêts demeurent dans la région du Pacifique Sud, médiateur et leader dans la région Participation importante aux missions de maintien de la paix des Nations Unies, engagement envers les institutions internationales

⁴⁴ Norman Kirk meurt subitement en août 1974 alors qu'il était toujours en poste. Wallace Rowling le remplace pour 1 an et 3 mois.

<p>Clark (1999-2008)</p>	<p>Bon citoyen international/identité internationaliste</p> <p>Petite puissance indépendante</p> <p>Identité pacifique</p>	<p>Engagement continu et participation active dans les organisations internationales, moralité, anti-militarisme, défense de l'environnement et des droits de la personne, sécurité commune.</p> <p>Positions qui ne sont pas toujours alignées avec les intérêts des alliés traditionnels</p> <p>Intérêts demeurent dans la région du Pacifique Sud</p>
<p>Key et English (2008-2017)</p>	<p>Politique étrangère indépendante</p> <p>Identité Pacifique et puissance régionale</p> <p>Bon citoyen international/identité internationaliste</p>	<p>Décisions basées sur les intérêts néo-zélandais</p> <p>Intérêts et identité étroitement liés à la région.</p> <p>Engagement continu et participation active dans les organisations internationales, position anti-militarisme, défense de l'environnement et des droits de la personne.</p>
<p>Ardern (2017-présent)</p>	<p>Bon citoyen international/identité internationaliste</p> <p>Identité Pacifique et puissance régionale</p> <p>Puissance indépendante</p>	<p>Engagement continu et participation active dans les organisations internationales, position anti-militarisme, défense de l'environnement et des droits de la personne, égalité des genres.</p> <p>Intérêts et identité étroitement liés à la région, médiateur entre les divers acteurs et rôle de stabilisation</p> <p>Décisions basées sur les intérêts néo-zélandais</p>

3.2 Identification des potentiels conflits de rôles

L'identification des rôles à travers le temps permet de voir qu'il existe un certain consensus au sein de la politique étrangère néo-zélandaise. Les principaux rôles du pays se concentrent autour du bon citoyen international et du leadership dans le Pacific. Il est aussi important de souligner les notions de politique étrangère indépendante et d'identité pacifique; deux composantes centrales de l'identité néo-zélandaise. La section suivante présente les potentiels conflits en lien avec les rôles et l'identité du pays.

3.2.1 *Rôle du bon citoyen international*

Le rôle du bon citoyen international fait partie intégrante de l'identité néo-zélandaise sur la scène internationale. Plusieurs gouvernements ont été guidés par la poursuite d'objectifs moraux au fil des années, particulièrement les gouvernements travaillistes sous Kirk, Lange et Clark. La Nouvelle-Zélande s'est ainsi définie comme une petite puissance morale⁴⁵ à travers la poursuite d'une politique étrangère indépendante, notamment pour ses positions environnementalistes, anti-nucléaires et son engagement envers les droits de la personne. Sur le plan politique et diplomatique, l'attribut majeur de la Nouvelle-Zélande est sa puissance douce qu'elle tire entre autres de son rôle de bon citoyen international (O'Brien 2018, 60). « From a constructivist perspective, it became an integral part of New Zealand's perception of itself and made a powerful statement about how New Zealand wished to be seen internationally: as a good international citizen that would promote what was perceived as morally right » (Reitzig 2018, 397). Ce rôle s'appuie sur des engagements comme le soutien aux institutions internationales, la défense des droits de la personne et la promotion des valeurs libérales. Comme démontré dans l'analyse précédente, la Nouvelle-Zélande est très investie

⁴⁵ Certains soulignent toutefois que la crédibilité de ce « branding » est remise en question avec l'implication du pays dans la guerre en Afghanistan (Stephenson 2018).

dans les réponses multilatérales et réitère à travers les années son engagement envers le multilatéralisme, cristallisant son rôle de bon citoyen international. L'étiquette féministe ne semble donc pas entrer en conflit avec le rôle de bon citoyen international. Au contraire, l'adoption d'une politique étrangère féministe permet de signaler le soutien d'un pays envers les institutions et valeurs libérales (Thomson 2022a, 11). Le Canada et la Suède, deux pays qui adoptent aussi le rôle du bon citoyen international, utilisent l'étiquette féministe en politique étrangère. En ce sens, le rôle du bon citoyen international est cohérent avec l'adoption d'une étiquette féministe.

3.2.2 Leader dans la région de l'Asie Pacifique

À travers les gouvernements successifs, la région du Pacifique occupe aussi une place centrale dans les affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande. Comme il s'agit de l'environnement immédiat du pays, la sécurité de la région est une composante essentielle du bien-être de la Nouvelle-Zélande. Reconnaissant ce fait, le pays est activement engagé dans le Pacifique et adopte un rôle de leadership dans des domaines précis. Il est particulièrement investi dans les missions du maintien de la paix, la médiation et la gestion de crise, notamment à Bougainville, Fidji, les Îles Salomon et Tonga (Powles 2018, 178). Or, il faut noter que son leadership vient davantage de sa puissance douce, liée à son identité Pacifique, que ses capacités et la valeur monétaire de son engagement dans la région (Powles 2018). La Nouvelle-Zélande perçoit son implication dans le Pacifique comme étant sa contribution à la stabilité internationale, comme le souligne le Premier ministre Bill English en 2017. « And of course that is, regardless of the volatility in the rest of the world, the Pacific still remains our primary focus and the part of the globe where we can exercise our influence as part of our contribution to global stability. And we are very much tied to them. » (English 2017). Ce rôle de leadership lui donne notamment l'opportunité de positionner comme un

acteur capable de faire le pont entre les pays occidentaux et l'Asie Pacifique : une posture diplomatique stratégique importante.

Pour conserver son rôle de leadership, la Nouvelle-Zélande doit veiller à ce que ses engagements normatifs résonnent avec les problèmes auxquels font face les pays du Pacifique. Considérant que les changements climatiques constituent la menace principale à la sécurité et la survie des îles du Pacifique, l'adoption d'une posture explicite envers l'égalité des genres en politique étrangère pourrait potentiellement réduire l'accent accordé aux changements climatiques. « “If you ask Pacific leaders – what is the biggest security and economic threat to our region, they will universally say: it is climate change. Aotearoa New Zealand stands with the Pacific on climate change. » (Sio 2022). En ce sens, la mobilisation de la Nouvelle-Zélande sur la scène internationale se concentre souvent autour des questions environnementales comme il s'agit de l'enjeu sécuritaire le plus important pour la région. Bien qu'il n'y ait pas de conflit de valeurs liées aux engagements envers l'égalité des genres et les changements climatiques, la Nouvelle-Zélande peut préférer mobiliser sa voix autour des enjeux environnementaux plutôt que d'être vocale sur plusieurs enjeux moraux, dont l'égalité des genres. Il faut noter que l'égalité des genres constitue une valeur importante dans le Pacifique. Cependant, il ne s'agit pas d'une priorité mise au centre de l'action collective des pays de la région. “Other pressing issues for the Forum include regional responses to broader security challenges, including maritime surveillance and illegal fishing, support for economic resilience, managing the COVID-19 pandemic, and responding to natural disasters and emergencies. » (Mahuta et Sio 2022). En ce sens, l'adoption d'une politique étrangère ouvertement féministe ne s'aligne pas directement avec les priorités du pays dans le Pacifique, surtout considérant l'importance croissante de la région pour la compétition stratégique des grandes puissances et les enjeux de sécurité directs qui y sont associés. Plus encore, dans ce contexte de

compétition stratégique croissante dans le Pacifique, le rôle de stabilisateur de la Nouvelle-Zélande, voire de « trusted bridge builder » (Ministry of Foreign Affairs and Trade 2014, 3) prend en importance. L'adoption d'une position normative trop forte pourrait prévenir le gouvernement néo-zélandais d'accomplir ce rôle dans la région. Comme le souligne Ardern, il est important que la région ne sombre pas dans les divisions et la polarisation.

3.2.3 La primauté des intérêts économiques : une réalité de l'identité Pacifique

Si une faible tension émerge entre les rôles précédemment soulevés et l'adoption d'une étiquette féministe, cette section présente un réel conflit entre les intérêts de la Nouvelle-Zélande et l'adoption d'une représentation explicite envers l'égalité des genres. Ce conflit réside dans les intérêts économiques du pays, notamment liés à l'identité pacifique. Cette identité insiste sur le fait que la survie et la prospérité de la Nouvelle-Zélande sont intrinsèquement liées à l'environnement et au commerce. En étant une petite île du Pacifique, la Nouvelle-Zélande doit compter sur ses exportations pour assurer une croissance économique stable et prospère. Ainsi, le pays est généralement sensible aux conséquences économiques de ses décisions politiques, tel qu'illustré à plusieurs reprises dans le chapitre précédent. « In its careful response to matters of foreign policy, the New Zealand government will want to ensure peaceable relations with its major Asian trading partners and others and its own security and economic growth » (Butcher 2018, 83-84). Si les armes nucléaires en sont venues à représenter un réel danger sécuritaire durant les années 1980 (et motiver l'adoption d'une politique étrangère indépendante), l'économie constitue un intérêt tout aussi vital. En ce sens, une des raisons qui motiverait potentiellement l'adoption d'une posture plus implicite envers l'égalité des genres, soit le choix de ne pas adopter l'étiquette féministe en politique étrangère, serait liée aux intérêts économiques.

La Chine est le principal partenaire commercial de la Nouvelle-Zélande avec des importations qui s'élèvent à 21.44 milliards de dollars et des exportations qui représentent 16.23 milliards pour l'année 2021 (New Zealand Ministry of Foreign Affairs and Trade 2022). En comparaison, l'Australie, deuxième partenaire économique de la Nouvelle-Zélande, a importé pour 10.57 milliards des biens et services néo-zélandais contre 12.14 milliards d'exportations pour la même année. La Nouvelle-Zélande importe principalement de la machinerie, des électroniques, des vêtements et des meubles de la Chine. Elle est dépendante de ces biens bon marché pour la consommation nationale. En retour, elle exporte des produits laitiers, de la viande et des produits forestiers, la Chine étant le plus grand client pour ce type de produits (New Zealand Ministry of Foreign Affairs and Trade 2022). Depuis décembre 2020, les prix des produits laitiers et du bois ont énormément augmenté, profitant largement à l'économie néo-zélandaise (Withers 2021). Le secteur laitier représente le tiers des revenus liés à l'exportation en Nouvelle-Zélande avec 21.6 milliards de dollars en 2022 (Groeneveld 2021). La Chine est le principal client pour les produits laitiers néo-zélandais avec 42% des exportations dans ce domaine (New Zealand Ministry of Foreign Affairs and Trade 2022). Ainsi, si la Nouvelle-Zélande peut se permettre de ponctuellement critiquer la Chine en ce qui concerne son traitement des droits de la personne ou de l'environnement, elle demeure néanmoins consciente qu'il existe une limite à ne pas franchir. Comme le souligne Jason Walls, journaliste politique au New Zealand Herald, Wellington doit être prudent de ne pas provoquer un sentiment d'animosité chez le gouvernement chinois afin de protéger ses intérêts économiques « If the Chinese government is upset enough, they could slap some tariffs on our products. And that could devastate a small country like New Zealand » (cité dans Venuto 2022).

Cette prudence s'illustre notamment dans la façon dont la Nouvelle-Zélande se positionne face aux abus des droits de la personne perpétrés par le gouvernement chinois envers les ouïghours. En avril 2021, la Grande-Bretagne vote en faveur de déclarer les actions chinoises comme un génocide et adopte, conjointement avec l'Union européenne, les États-Unis et le Canada, des sanctions à l'égard de la Chine (Wintour 2021). De son côté, la Nouvelle-Zélande déclare qu'il s'agit d'un abus sévère envers les droits de la personne, mais n'emploie pas le terme génocide. « There are some things on which China and New Zealand do not, cannot, and will not agree, » [Ardern] said. « This need not derail our relationship, it is simply a reality » (McClure 2021a). Cette position prudente envers les dénonciations quant aux abus des droits de la personne n'est pourtant pas dans l'habitude du pays. En 1993, elle est le seul pays membre du Conseil de sécurité des Nations Unies à demander une mission pour le maintien de la paix devant le génocide rwandais. En 2016, elle se joint à plusieurs pays pour pousser l'adoption d'une résolution contre les colonies de peuplement israéliennes en territoire palestinien, malgré la pression des États-Unis à ne pas appuyer la résolution (Richardson 2021). Ces deux exemples témoignent de l'identité indépendante de la Nouvelle-Zélande sur la scène internationale et à travers sa politique étrangère. Pourtant, en ce qui concerne la Chine, la Nouvelle-Zélande se joint à des initiatives collectives et dénonce ponctuellement les actions chinoises, sans toutefois être aussi active que plusieurs de ses alliés occidentaux.

Yet [remarks against China] tend to be in the passive voice, sending a mixed message of wanting to criticize without irking Beijing. [...] The government's decision not to join a January 10 statement with Five Eyes allies on arrests of democracy activists in Hong Kong, saying it had communicated its concerns bilaterally to Beijing, raised eyebrows when a few weeks later Wellington and Beijing agreed to upgrade a free trade agreement (Richardson 2021).

Similairement, en 2019, Ardern soulève l'enjeu des droits de la personne lors de sa visite en Chine, mais de façon « discrète » (Fifield 2020). La Nouvelle-Zélande semble donc prioriser une approche prudente envers la Chine, principalement pour des raisons économiques.

La relation entre Wellington et Pékin illustre qu'il peut être difficile pour la Nouvelle-Zélande de concilier ses valeurs morales et ses intérêts économiques (Butcher 2018; McClure 2021b). Il est possible de supposer que l'adoption d'une étiquette féministe pourrait mettre en péril la relation commerciale sino-néo-zélandaise en forçant la Nouvelle-Zélande à être plus vocale envers les abus des droits de la personne perpétrés par son partenaire commercial le plus important. Cette tension pointe vers un potentiel conflit entre les obligations liées au rôle de puissance morale (via l'adoption d'une étiquette féministe) et la primauté des intérêts économiques du pays (amplifiée par l'identité pacifique de petite île isolée). Il faut noter qu'en rhétorique, la Nouvelle-Zélande dit placer une attention particulière au respect des droits de la personne et à l'égalité des genres à travers ses partenariats commerciaux⁴⁶ (Ardern 2022). En réalité, plusieurs ont souligné la position ambiguë de la Nouvelle-Zélande sur les dénonciations concernant les abus des droits de la personne en Chine (Richardson 2021). Pour Reitzig, les préoccupations économiques de la Nouvelle-Zélande sont devenues l'obstacle premier à la poursuite d'une politique étrangère morale (2018, 407).

À la base d'une politique étrangère féministe repose ce rôle d'entrepreneur normatif sur la scène internationale (Thomson 2022a, 10). Si la Nouvelle-Zélande adopte volontiers ce rôle d'entrepreneur dans les sphères directement liées à ses intérêts nationaux, notamment le désarmement nucléaire et l'environnement, deux enjeux de nature sécuritaire pour le pays, elle

⁴⁶ Selon la Première ministre, la résilience de l'Indo-Pacifique passe avant tout par l'architecture économique. Elle considère le commerce comme un « bridge-builder » qui contribue à la paix et la stabilité (Ardern 2022). « At its heart, trade creates connections, mutual obligations, shared interests and joint benefits. And all those things reduce conflict, and ultimately contribute to peace and stability, and prosperity. Trade is no longer exclusively a vehicle for economic growth – trade is a means of upholding shared values, and that extends to indigenous cooperation and inclusive economic recovery at this challenging time. No wonder then that trade is such an increasing mainstay of New Zealand's foreign policy approach » (Ardern 2022). Ainsi, le pays perçoit le commerce comme une façon de faire avancer ses valeurs auprès de ses partenaires.

n'adopte pas la diplomatie du « mégaphone »⁴⁷ en ce qui concerne d'autres enjeux moraux. True et Tanyag qualifient plutôt la politique néo-zélandaise comme étant davantage basées sur les actions concrètes plutôt que la rhétorique en ce qui a trait à l'égalité des genres (True et Tanyag 2018, 247-48). Si l'on prend compte de la primauté des intérêts économiques pour le pays, il serait donc dans l'intérêt économique de la Nouvelle-Zélande de poursuivre une politique étrangère centrée sur les valeurs féministes de façon implicite (généralement limitée à la promotion de ces valeurs au sein des instances multilatérales—ce qui est cohérent avec sa stratégie internationale actuelle qui vise le renforcement de l'ordre international basé sur les règles et les institutions qui s'y rattachent) plutôt que d'agir explicitement comme puissance morale.

⁴⁷ En référence au discours de McCully présenté plus haut dans l'analyse. « Megaphone diplomacy is not, in my view, New Zealand's natural style — and nor should it be. » (McCully 2017, 3). »

Conclusion

À travers ce mémoire, je me suis intéressée à comprendre pourquoi, parmi les États qui incorporent l'égalité des genres comme un outil et un objectif transversal en politique étrangère, certains adoptent l'étiquette féministe et d'autres ne le font pas. Cette interrogation s'appuie sur la typologie de Cheung (2021) qui souligne une différence de représentation entre les États qui ont des engagements élevés envers l'égalité des genres. Il est pertinent de pointer que cette différence de représentation signifie, d'une part, que l'adoption de l'étiquette féministe ne représente pas nécessairement un engagement supérieur envers l'amélioration de la condition des femmes et autres groupes marginalisés. Certains États qui n'adoptent pas l'étiquette féministe sont très investis dans la lutte pour l'égalité des genres, notamment la Nouvelle-Zélande avec la poursuite d'une politique étrangère morale. Dans un contexte où la plupart des pays qui adoptent l'étiquette féministe n'ont pas de plan substantiel pour guider leurs actions, l'étiquette féministe demeure partiellement un signalement rhétorique plutôt qu'une obligation contraignante (Thomson 2022b). D'autre part, cette différence de représentation pointe vers le fait que l'adoption d'une étiquette féministe peut parfois entrer en contradiction avec la poursuite d'autres intérêts nationaux, ce qui a initialement été mis en lumière par Skjelsbæk et Tryggestad (2020) en Norvège. D'autres autrices ont illustré les nombreuses incohérences entre les engagements féministes des pays qui ont adopté l'étiquette et leurs actions en politique étrangère, démontrant la difficulté de mener une politique étrangère féministe qui est cohérente avec les besoins économiques et sécuritaires perçus par les États. Ces difficultés rappellent que l'adoption d'une politique étrangère féministe est un processus complexe qui prend du temps à être mis en œuvre (Deschamps-Laporte 2021).

Retour sur l'argument

En mobilisant la théorie des rôles dans le cas de la Nouvelle-Zélande, j'ai cherché à mettre en lumière la façon dont certains rôles ou valeurs liées à l'identité néo-zélandaise peuvent potentiellement entrer en conflit avec l'adoption d'une étiquette féministe. Je me suis intéressée au cas de la Nouvelle-Zélande en raison des engagements significatifs du pays et de sa Première ministre envers l'égalité des genres. L'analyse des rôles et de l'identité de la Nouvelle-Zélande depuis 1972 révèle un certain consensus en politique étrangère qui s'est établi entre les différents gouvernements. Des rôles comme celui de bon citoyen international et de leader dans le Pacifique ont été maintenus à travers les gouvernements successifs depuis Kirk et font maintenant partie de l'identité néo-zélandaise, comme le démontrent les objectifs un (soutien envers les institutions et règles internationales), trois (Architecture de l'Asie Pacifique) et quatre (le Pacifique) mis de l'avant par le gouvernement Ardern. Or, l'analyse dévoile aussi l'importance des enjeux économiques pour la Nouvelle-Zélande. L'objectif deux du gouvernement Ardern, soit l'intégration économique et l'accès aux marchés commerciaux mondiaux, exemplifie l'aspect central des intérêts économiques dans la politique étrangère néo-zélandaise.

En ce sens, l'analyse des conflits de rôle potentiels démontre que la Nouvelle-Zélande adopterait une représentation implicite de ses engagements envers l'égalité des genres en partie pour des raisons économiques; une dimension importante de sa survie en tant que petite île du Pacifique. L'augmentation des relations commerciales sino-néo-zélandaises entreprises par le gouvernement de Key a rendu la Nouvelle-Zélande de plus en plus dépendante envers la Chine. Bien qu'elle continue de maintenir cette idée de politique étrangère indépendante, la Nouvelle-Zélande adopte aujourd'hui une position qui s'éloigne de celle de ses alliés occidentaux (États-Unis, Australie, Canada et Royaume-Uni) pour favoriser le dialogue avec la Chine. L'adoption

d'une étiquette féministe en politique étrangère pourrait restreindre les possibilités de dialogue pour la Nouvelle-Zélande en la forçant à adopter une rhétorique plus forte à l'endroit de son partenaire commercial en ce qui concerne ses abus des droits de la personne. Il est toutefois important de rappeler qu'en l'absence d'entrevues pour confirmer l'argument mis de l'avant, il s'agit d'un conflit *potentiel*. Il serait pertinent de conduire des entrevues avec des fonctionnaires aux affaires étrangères pour comprendre comment certains rôles de la Nouvelle-Zélande entrent en conflit avec l'adoption d'une représentation explicite des engagements du pays envers l'égalité des genres.

L'idée principale de ce mémoire était de vérifier le potentiel explicatif des conflits de rôle pour expliquer la non-adoption de l'étiquette féministe dans le cas de la Nouvelle-Zélande. Il faut souligner que ce ne sont pas les rôles, mais plutôt les intérêts économiques, qui pointent vers une tension potentielle avec l'adoption d'une étiquette féministe. Or, la théorie des rôles s'avère utile dans la mesure où elle met en lumière la façon dont les intérêts économiques ont été, la plupart du temps, priorisés par les différents gouvernements depuis 1972 en présence d'un conflit de rôle. Il est par exemple possible d'évoquer le refus de joindre les sanctions envers l'Iran par le gouvernement Muldoon en 1979, la reprise rapide des relations diplomatiques avec la Chine après l'incident de la place Tian'anmen par le gouvernement Lange en 1990 ou encore les déclarations prudentes de Jacinda Ardern envers la Chine et les abus des droits de la personne envers les ouïghours. Ainsi, ce mémoire contribue au développement des connaissances sur la politique étrangère féministe et l'adoption de l'étiquette féministe en démontrant comment certains intérêts, notamment économiques, peuvent potentiellement prévenir les États d'adopter une représentation explicite de leurs engagements féministes.

Piste de recherches futures

Le survol des rôles et de l'identité néo-zélandaise depuis 1972 permet d'ouvrir la porte à d'autres facteurs qui seraient en mesure d'alimenter la réflexion sur les dispositions d'adoption envers l'étiquette féministe. La théorie de l'identité avancée par Gurowitz est une piste de réflexion intéressante à ce sujet. Comme présenté dans la revue de la littérature, elle avance qu'un État qui est incertain face à son identité internationale sera plus vulnérable envers l'adoption d'une norme internationale (Gurowitz 2006). D'une part, elle associe le degré de l'identité internationale (forte, moyenne et faible) au niveau de participation dans le système international et à l'identification aux valeurs et aux normes au sein de la société internationale. «The term international identity is used here to refer to the way that the government and society, or polity, define the state's role in the international system, or to what degree a state identifies with the current international society » (Gurowitz 2006, 329). D'autre part, la certitude ou l'incertitude proviennent des conflits liés à l'identité, autrement dit des périodes de réorientation de l'identité sur le plan national. Ainsi, parmi les États qui ont une forte identité internationale, c'est-à-dire qui sont pleinement intégrés dans les organisations internationales et qui s'associent aux valeurs de l'ordre mondial actuel, ceux en période de réorientation identitaire (lire incertains de leur identité internationale) seront plus susceptibles d'adopter les normes internationales que les États certains de leur identité.

Prenons par exemple les cas de la Nouvelle-Zélande et du Canada; la Nouvelle-Zélande qui n'a pas adopté l'étiquette féministe alors que le Canada a adopté sa politique d'aide internationale féministe en 2017. Selon le concept d'identité internationale et le niveau de certitude établi par Gurowitz, un pays comme la Nouvelle-Zélande aurait une identité internationale forte et serait « certain » envers cette identité considérant le consensus politique autour des principaux rôles que le pays doit adopter et performer. Cette certitude est notamment visible dans la déclaration du

gouvernement Key de poursuivre une politique étrangère qui s'inscrit en continuité avec les idéaux du parti travailliste, bien qu'il soit du parti National. La Nouvelle-Zélande demeure très active dans les affaires internationales comme en témoigne par exemple l'obtention d'un siège non-permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies en 2015-2016. Similairement, on peut avancer que le Canada a une identité internationale forte, mais que le pays est incertain envers cette identité sur le plan national. Le livre de Jocelyn Coulon, *Le Canada à la recherche d'une identité internationale*, témoigne de cette incertitude grandissante depuis le début des années 2000 (2021). Il défend l'idée que le Canada a abandonné, à partir des années 2000, son identité internationale forte façonnée depuis l'après-Deuxième Guerre mondiale sans toutefois en adopter une nouvelle. Selon lui, c'est par cela que s'explique le déclin du Canada sur la scène internationale, comme le démontrent les défaites successives du pays à obtenir un siège non-permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies en 2010 et en 2020 (Coulon 2021).

En ce sens, il est possible de formuler l'hypothèse selon laquelle le niveau de certitude d'un État envers son identité internationale influencerait potentiellement sa disposition à adopter l'étiquette féministe. Comme le souligne Gurowitz, un État incertain sera plus susceptible d'adopter les normes internationales pour témoigner son appartenance envers une communauté (2006). Depuis l'adoption de sa politique d'aide internationale féministe, le Canada revendique cette appartenance au sein du club des États féministes en s'identifiant comme champion mondial de l'égalité des genres⁴⁸. Au contraire, le fait que la Nouvelle-Zélande conduise une politique étrangère féministe implicite pourrait s'expliquer par la certitude du pays envers son identité internationale. La notion d'indépendance est le pilier de la politique étrangère néo-zélandaise et

⁴⁸ Communiqué de presse par la ministre Bibeau. « Le Canada est devenu un champion mondial de l'égalité des genres et du renforcement du pouvoir des femmes et des filles, tant au pays qu'à l'étranger. » (Bibeu 2018).

fait consensus au sein des différents partis politiques. Ainsi, on pourrait émettre l'hypothèse que les contestations nationales liées à l'identité internationale augmentent les chances d'un État d'adopter l'étiquette féministe pour, d'une part, réduire l'incertitude identitaire et, d'autre part, témoigner son appartenance à cette communauté d'États libéraux féministe pour renforcer cette identité internationale.

Bibliographie

- Acheson, Ray. 2021. *Banning the bomb, smashing the patriarchy*. Lanham, Maryland: Rowman & Littlefield Publishing Group.
- Achilleos-Sarll, Columba. 2018. « Reconceptualising Foreign Policy as Gendered, Sexualised and Racialised: Towards a Postcolonial Feminist Foreign Policy (Analysis) ». *Journal of International Women's Studies* 19 (1): 34-49.
- Aggestam, Karin, et Annika Bergman Rosamond. 2016. « Swedish Feminist Foreign Policy in the Making: Ethics, Politics, and Gender. » *Ethics & International Affairs* 30 (3): 323-34.
- Aggestam, Karin, Annika Bergman-Rosamond, et Annica Kronsell. 2019. « Theorising feminist foreign policy ». *International Relations* 33 (1): 23-39.
- Aggestam, Karin, et Jacqui True. 2020. « Gendering Foreign Policy: A Comparative Framework for Analysis ». *Foreign Policy Analysis* 16 (2): 143-62.
- . 2021. « Political leadership and gendered multilevel games in foreign policy ». *International Affairs* 97 (2): 385-404.
- Aggestam, Lisbeth. 1999. « Role Conceptions and the Politics of Identity in Foreign Policy ». *ARENA Working Paper* Disponible en ligne https://www.sv.uio.no/arena/english/research/publications/arena-working-papers/1994-2000/1999/wp99_8.htm (accédé 10 février 2022).
- . 2008. « Introduction: ethical power Europe? » *International Affairs* 84 (1): 1-11.
- Ansorg, Nadine, Toni Haastrup, et Katharine A.M. Wright. 2021. « Foreign policy and diplomacy. Feminist interventions ». In *Routledge handbook of feminist peace research*, 1 Edition, 202-11. New York: Routledge.
- Arden, Jacinda. 2016. « Jacinda Arden: I Am a Feminist ». Villainesse. 7 janvier 2016. <https://www.villainesse.com/girl-power/jacinda-arden-i-am-feminist>.
- . 2017. « New Zealand PM Jacinda Arden on the need for more women in politics ». Financial Times. 2017. <https://www.ft.com/content/8dc326d6-da16-11e7-a039-c64b1c09b482>.
- . 2018. « 10 Reasons Why We Need Feminist Foreign Policy ». *OpenCanada.Org* (blog). 2018. <https://www.peacewomen.org/sites/default/files/10%20reasons%20why%20we%20need%20feminist%20foreign%20policy.pdf>.
- . 2022. « An Address by New Zealand Prime Minister Jacinda Arden ». Lowy Institute. 7 juillet 2022. <https://www.loyyinstitute.org/publications/address-new-zealand-prime-minister-jacinda-arden>.
- Arden, Jacinda, et Nanaia Mahuta. 2022. « Government Support for Equality and Empowerment of Fijian Women and Girls ». *Beehive*. Consulté le 15 juillet 2022. <https://www.beehive.govt.nz/release/government-support-equality-and-empowerment-fijian-women-and-girls>.
- Aronczyk, Melissa. 2013. *Branding the nation: the global business of national identity*. Oxford ; New York: Oxford University Press.
- Barnett, Michael. 1993. « Institutions, Roles, and Disorder: The Case of the Arab States System ». *International Studies Quarterly* 37 (3): 271-96.
- Bennett, Pip. 2014. « New Zealand aid needs more gender mainstreaming ». *DevPolicyBlog* (blog). 2014. <https://devpolicy.org/new-zealand-aid-needs-more-gender-mainstreaming-20140703/>.

- Bergman Rosamond, Annika. 2013. « Protection beyond Borders: Gender Cosmopolitanism and Co-constitutive Obligation ». *Global Society* 27 (3): 319-36.
- . 2020. « Swedish Feminist Foreign Policy and “Gender Cosmopolitanism” ». *Foreign Policy Analysis* 16 (2): 217-35.
- Bibeau, Marie-Claude. 2018. « Le Canada annonce un nouveau partenariat pour financer l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles dans les pays en développement ». Communiqué de presse. Gouvernement du Canada. 25 mai 2018. <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2018/05/le-canada-annonce-un-nouveau-partenariat-pour-financer-legalite-des-genres-et-le-renforcement-du-pouvoir-des-femmes-et-des-filles-dans-les-pays-en-.html>.
- Bolger, Jim. 1990. « Taking a global view ». *New Zealand International Review* 15 (6): 8-11.
- Bouka, Yolande, Stéfanie von Hlatky, Stéphanie Martel, Sarah-Myriam Martin-Brûlé, Maria Martin de Almagro Iniesta, et Marie-Joëlle Zahar. 2021. « La politique étrangère du Canada est-elle réellement féministe ? Bilan et recommandations ». Note stratégique 13. Réseau d'analyse stratégique.
- Breuning, Marijke. 2011. « Role theory research in international relations. State of the art and blind spots ». In *Role theory in international relations: approaches and analyses*, édité par Sebastian Harnisch, Cornelia Frank, et Hanns Maull, 16-35. Routledge advances in international relations and global politics. New York: Routledge.
- Brown, Stephen, et Liam Swiss. 2018. « Canada's Feminist International Assistance Policy: Game Changer or Fig Leaf ». In *How Ottawa spends, 2017-2018: Canada @150*, édité par Katherine A Graham, Allan M Maslove, Carleton University, et School of Public Policy and Administration, 117-31. <http://archives.enap.ca/bibliotheques/2019/07/032270938.pdf>.
- Brummer, Klaus, et Cameron G. Thies. 2015. « The Contested Selection of National Role Conceptions ». *Foreign Policy Analysis* 11 (3): 273-93.
- Buchanan, Paul G. 2012. « Deconstructing New Zealand Foreign Policy ». *36th-parallel* (blog). 2012. <https://36th-parallel.com/2012/08/01/deconstructing-new-zealand-foreign-policy/>.
- Bucher, Bernd, et Ursula Jasper. 2017. « Revisiting ‘identity’ in International Relations: From identity as substance to identifications in action ». *European Journal of International Relations* 23 (2): 391-415.
- Butcher, Andrew. 2018. « What Does New Zealand's Changing Demography Mean for Its Place in the World? ». In *New Zealand and the world: past, present and future*, édité par Robert G. Patman, Iati Iati, et Balazs Kiglics, 83-99. New Jersey: World Scientific.
- Campbell, David. 1992. *Writing security: United States foreign policy and the politics of identity*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Cancillería Argentina, réal. 2021. *Hacia una Política Exterior con Perspectiva de Género 19/10/2021*. <https://www.youtube.com/watch?v=fZ06eEzVmVU>.
- Capie, David, et Gerald McGhie. 2005. « Representing New Zealand: Identity, Diplomacy and the Making of Foreign Policy ». In *New Zealand identities: departures and destinations*, édité par James H. Liu et Victoria University of Wellington, 230-41. Wellington, N.Z: Victoria University Press.
- Chafetz, Glenn, Hillel Abramson, et Suzette Grillot. 1996. « Role Theory and Foreign Policy: Belarussian and Ukrainian Compliance with the Nuclear Nonproliferation Regime ». *Political Psychology* 17 (4): 727-57.
- Chapnick, Adam. 2000. « The Canadian middle power myth ». *International Journal* 55 (2): 188-206.

- . 2019. « The origins of Canada's feminist foreign policy ». *International Journal* 74 (2): 191-205.
- Checkel, Jeffrey T. 1999. « Norms, Institutions, and National Identity in Contemporary Europe ». *International Studies Quarterly* 43 (1): 83-114.
- Cheung, Jessica. 2021. « Dis(connecting) Feminist Foreign Policies: Strategic Adoption and “Othering” in International Politics ». Online, février 17.
- Clark, Helen. 2000. « New Zealand Foreign Policy: Pushing the Big Ideas ». *New Zealand International Review* 25 (4): 2-5.
- . 2004. « Facing A Complex Future ». *New Zealand International Review* 29 (5): 3-8.
- . 2018. « Jacinda Ardern shows that no doors are closed to women ». *The Guardian*. 2018. <https://www.theguardian.com/commentisfree/2018/jun/21/jacinda-ardern-shows-that-no-doors-are-closed-for-women>.
- Clements, Kevin P. 1988. « New Zealand's Role in Promoting a Nuclear-Free Pacific ». *Journal of Peace Research* 25 (4): 395-410.
- . 2018. « What Happened to the New Zealand Peace Movement? Anti-Nuclear Politics and the Quest for a More Independent Foreign Policy ». In *New Zealand and the world: past, present and future*, édité par Robert G. Patman, Iati Iati, et Balazs Kiglics, 221-37. New Jersey: World Scientific.
- Conley, Mikaela. 2022. « Feminist Foreign Policies Increase in Number. Do They Matter? » PassBlue. 14 février 2022. <https://us4.campaign-archive.com/?e=3826910a8c&u=5d5693a8f1af2d4b6cb3160e8&id=b43bc511b7>.
- Conseil de sécurité des Nations Unies. 2000. « Résolution 1325 (2000) ». S/RES/1325 (2000). New York: Nations Unies.
- Cooper, Andrew Fenton, Richard A. Higgott, et Kim Richard Nossal. 1993. *Relocating middle powers: Australia and Canada in a changing world order*. Canada and international relations 6. Vancouver: UBC Press.
- Cortell, Andrew P., et James W. Davis Jr. 2000. « Understanding the Domestic Impact of International Norms: A Research Agenda ». *International Studies Review* 2 (1): 65-87.
- Coulon, Jocelyn. 2021. *Le Canada à la recherche d'une identité internationale*.
- Davies, Sara E., et Jacqui True. 2017. « Norm Entrepreneurship in Foreign Policy: William Hague and the Prevention of Sexual Violence in Conflict ». *Foreign Policy Analysis* 13: 701-21.
- Deschamps-Laporte, Laurence. 2021. « Le retour au terrain comme condition de déploiement d'une politique étrangère féministe canadienne ». *Études internationales*, 1-21.
- Diez, Thomas. 2005. « Constructing the Self and Changing Others: Reconsidering 'Normative Power Europe' ». *Millennium: Journal of International Studies* 33 (3): 613-36.
- Dinnie, Keith. 2016. *Nation branding: concepts, issues, practice*. Second edition. London New York: Routledge.
- Edwards, Bryce. 2018. « Political Roundup: Jacinda Ardern's strike for gender equality ». *New Zealand Herald*. 2018. <https://www.nzherald.co.nz/nz/political-roundup-jacinda-arderns-strike-for-gender-equality/QWZMVZAIYUOZHUGSFVNOX25AYI/>.
- English, Bill. 2017. « Speech to NZ Institute of International Affairs ». *Beehive*. Consulté le 13 juin 2022. <https://www.beehive.govt.nz/speech/speech-nz-institute-international-affairs-2>.
- Enloe, Cynthia H. 2014. *Bananas, beaches and bases: making feminist sense of international politics*. Second edition, Completely Revised and Updated. Berkeley, CA: University of California Press.

- Falkner, Robert. 2007. « The political economy of ‘normative power’ Europe: EU environmental leadership in international biotechnology regulation ». *Journal of European Public Policy* 14 (4): 507-26.
- Farris, Sara R. 2017. *In the name of women’s rights: the rise of femonationalism*. Durham: Duke University Press.
- Fearon, James. 1999. « What Is Identity? (As We Now Use the Word) ». Draft Manuscript, Stanford University.
- Fifield, Anna. 2020. « Under Jacinda Ardern, New Zealand pivots on how to deal with China ». *The Washington Post*. 2020. https://www.washingtonpost.com/world/asia_pacific/china-new-zealand-jacinda-ardern-xi-jinping/2020/07/05/f8d5e182-af95-11ea-98b5-279a6479a1e4_story.html.
- Fillion, Stéphanie. 2018. « As Sweden and Canada Push a “Feminist Foreign Policy”, Others Resist the Label ». *PassBlue*. 18 février 2018. <https://www.passblue.com/2018/02/12/as-sweden-and-canada-push-their-feminist-foreign-policy-other-nations-resist-the-label/>.
- Finnemore, Martha. 1996. « Constructing Norms of Humanitarian Intervention ». In *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics*, édité par Peter J. Katzenstein, 153-85. *New Directions in World Politics*. New York, NY: Columbia Univ. Press.
- Finnemore, Martha, et Kathryn Sikkink. 1998. « International Norm Dynamics and Political Change ». *International Organization* 52 (4): 887-917.
- Folz, Rachel. 2011. « Does membership matter? Convergence of Sweden’s and Norway’s role conceptions by interaction with the European Union ». In *Role theory in international relations: approaches and analyses*, édité par Sebastian Harnisch, Cornelia Frank, et Hanns Maull, 147-64. *Routledge advances in international relations and global politics*. New York: Routledge.
- Garnier, Tony, Bruce Kohn, et Pat Booth. 1978. *The hunter and the hill: New Zealand politics in the Kirk years*. Auckland: Cassell New Zealand.
- Gee, Austin, Robert G. Patman, et Chris Rudd. 2018. « Building Foreign Policy in New Zealand: The Role of the University of Otago Foreign Policy School, 1966–1976 ». In *New Zealand and the world: past, present and future*, édité par Robert G. Patman, Iati Iati, et Balazs Kiglics, 1-24. New Jersey: World Scientific.
- Gill-Atkinson, Liz, Alice Ridge, Joanna Pradela, Bronwyn Tillbury, Camille Warambourg, et Tamara Peña Porras. 2021. « From Seeds to Roots: Trajectories towards Feminist Foreign Policy ». *International Women’s Development Agency (IWDA)*.
- Goetz, Anne Marie, et Rob Jenkins. 2018. « Feminist Activism and the Politics of Reform: When and Why Do States Respond to Demands for Gender Equality Policies? » *Development and Change* 49 (3): 714-34.
- Goff, Phil. 2000a. « New Zealand’s Foreign and Security Policy Challenges ». *Beehive*. Consulté le 2 juin 2022. <https://www.beehive.govt.nz/feature/new-zealands-foreign-and-security-policy-challenges>.
- . 2000b. « Where to in foreign policy? » *New Zealand International Review* 25 (4): 6-8.
- . 2001. « Global Issues - New Challenges, New Approaches ». *New Zealand International Review* 26 (4): 2-4.
- . 2005. « Defence and NZ foreign policy ». *Beehive*. Consulté le 2 juin 2022. <https://www.beehive.govt.nz/node/23848>.
- Greener, Bethan K. 2020. « Championing the WPS Agenda? » *International Peacekeeping* 27 (3): 445-66.

- Greener, Peter. 2018. « Continuity and Change in New Zealand Defence Policymaking ». In *New Zealand and the world: past, present and future*, édité par Robert G. Patman, Iati Iati, et Balazs Kiglics, 323-42. New Jersey: World Scientific.
- Guerrina, Roberta, et Katharine A.M. Wright. 2016. « Gendering normative power Europe: lessons of the Women, Peace and Security agenda ». *International Affairs* 92 (2): 293-312.
- Gurowitz, Amy. 2006. « The Diffusion of International Norms: Why Identity Matters. » *International Politics* 43 (3): 305-41.
- Gustafson, Barry. 2000. *His way: a biography of Robert Muldoon*. Auckland: Auckland University Press.
- Ham, Peter van. 2001. « The Rise of the Brand State: The Postmodern Politics of Image and Reputation ». *Foreign Affairs* 80 (5): 2-6.
- Harnisch, Sebastian, Cornelia Frank, et Hanns Maull, éd. 2011. *Role theory in international relations: approaches and analyses*. Routledge advances in international relations and global politics. New York: Routledge.
- Hollis, Martin, et Steve Smith. 1990. *Explaining and understanding international relations*. Oxford : New York: Clarendon Press ; Oxford University Press.
- Holsti, K.J. 1970. « National Role Conceptions in the Study of Foreign Policy ». *International Studies Quarterly* 14 (3): 233-309.
- Hopf, Ted. 2002. *Social construction of international politics: identities & foreign policies, Moscow, 1955 and 1999*. Ithaca: Cornell University Press.
- House of Representatives. 1973. « Parliamentary Debates (Hansard). First Session, Thirty-seventh Parliament ». Wellington, New Zealand.
- . 1974. « Parliamentary Debates (Hansard). Second session, Thirty-seventh Parliament ». Wellington, New Zealand.
- . 1978. « Parliamentary Debates (Hansard). Fourth Session, Thirty-Eight Parliament ». Wellington, New Zealand. Volume 419.
- . 1983. « Parliamentary Debates (Hansard). Second Session, Fortieth Parliament ». Wellington, New Zealand. Volume 450.
- . 1986. « Parliamentary Debates (Hansard). Second Session, Forty-First Parliament ». Wellington, New Zealand. Volume 481.
- Huntley, Wade. 1996. « The Kiwi That Roared: Nuclear-Free New Zealand in a Nuclear-Armed World ». *The Nonproliferation Review* Fall: 1-16.
- Inter-Parliamentary Union. 2021. « Women in politics in New Zealand: here's what they are doing right ». *Inter-Parliamentary Union* (blog). Consulté le 20 juin 2022. <https://www.ipu.org/news/case-studies/2021-03/women-in-politics-in-new-zealand-heres-what-they-are-doing-right>.
- Jackson, W. Keith. 1973. « New Zealand: "Plus ça change..."? » *Current History* 65 (387): 209-12, 227-28.
- Janusch, Holger. 2016. « Normative power and the logic of arguing: Rationalization of weakness or relinquishment of strength? » *Cooperation and Conflict* 51 (4): 504-21.
- Kaarbo, Juliet, et Cristian Cantir. 2013. « Role conflict in recent wars: Danish and Dutch debates over Iraq and Afghanistan ». *Cooperation and Conflict* 48 (4): 465-83.
- Karim, Moch Faisal. 2022. « Role conflict in International Relations: the case of Indonesia's regional and global engagements ». *International Relations*, 1-21.
- Katzenstein, Peter J., éd. 1996. *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics*. New Directions in World Politics. New York, NY: Columbia Univ. Press.

- Key, John. 2009. « Making A Difference in International Affairs ». *New Zealand International Review* 34 (5): 3-6.
- . 2010. « New Zealand in the world ». *New Zealand International Review* 35 (6): 2-7.
- Kirk, Norman. 1974a. « New Directions in New Zealand's Foreign Policy ». *Millennium: Journal of International Studies* 3 (2): 91-99.
- . 1974b. « Opportunities For the Seventies: A New Approach in New Zealand's Foreign Policy ». *India Quarterly* 30 (1): 1-4.
- Koczberski, Gina. 1998. « Women in Development: A Critical Analysis ». *Third World Quarterly* 19 (3): 395-409.
- Laffey, Mark. 2000. « Locating Identity: Performativity, Foreign Policy and State Action ». *Review of International Studies* 26 (3): 429-44.
- Lange, David. 1985. « New Zealand's Security Policy ». *Foreign Affairs* 63 (5): 1009-19.
- . 1990. *Nuclear Free: The New Zealand Way*. Auckland: Penguin.
- Lee-Koo, Katrina. 2020. « Pro-Gender Foreign Policy by Stealth: Navigating Global and Domestic Politics in Australian Foreign Policy Making ». *Foreign Policy Analysis* 16: 236-49.
- Levine, Stephen. 1976. « Public Opinion and the ANZUS Treaty ». *New Zealand International Review* 1 (3): 16-18.
- Lodge, Juliet. 1975. « In Pursuit of Regionalism: New Zealand's Foreign Policy under Mr Kirk ». *Cooperation and Conflict* 10 (3): 101-12.
- . 1977. « New Zealand Foreign policy in 1976 ». *Australian Journal of International Affairs* 31 (1): 75-91.
- Mahuta, Nanaia, et Aupito William Sio. 2022. « Foreign Ministers Meet at Pacific Islands Forum ». *Beehive*. Consulté le 13 juillet 2022. <https://www.beehive.govt.nz/release/foreign-ministers-meet-pacific-islands-forum>.
- Manners, Ian. 2002. « Normative power Europe: a contradiction in terms? ». *Journal of Common Market Studies* 40 (2): 234-58.
- . 2008. « The normative ethics of the European Union ». *International Affairs* 84 (1): 45-60.
- Mark, Ron. 2018. « Speech for the Shangri-La Dialogue; Singapore ». *Beehive*. Consulté le 28 juin 2022. <https://www.beehive.govt.nz/speech/minister-defence-speech-shangri-la-dialogue-singapore>.
- Martínez Pantoja, Yadira Ixchel. 2021. « New Zealand's Promotion Through Public Diplomacy: Beyond Expo 2020 Dubai ». *USC Center on Public Diplomacy Blog* (blog). 18 novembre 2021. <https://uscpublicdiplomacy.org/blog/new-zealand%E2%80%99s-promotion-through-public-diplomacy-beyond-expo-2020-dubai>.
- McClure, Tess. 2021a. « New Zealand draws back from calling Chinese abuses of Uyghurs genocide ». *The Guardian*. Consulté le 10 juillet 2022. <https://www.theguardian.com/world/2021/may/04/new-zealand-draws-back-from-calling-chinese-abuses-of-uyghurs-genocide>.
- . 2021b. « New Zealand's differences with China becoming 'harder to reconcile', Jacinda Ardern says ». *The Guardian*. Consulté le 30 juin 2022. <https://www.theguardian.com/world/2021/may/03/new-zealands-differences-with-china-becoming-harder-to-reconcile-jacinda-ardern-says>.
- McCraw, David. 1982. « From Kirk to Muldoon: Change and Continuity in New Zealand's Foreign-Policy Priorities ». *Pacific Affairs* 55 (4): 640-59.
- . 1994. « New Zealand's Foreign Policy Under National and Labour Governments: Variations on the "Small State" Theme? ». *Pacific Affairs* 67 (1): 7-25.

- . 2000. « New Zealand's foreign policy in the 1990s: in the national tradition? » *The Pacific Review* 13 (4): 577-94.
- . 2001. « Idealism and Realism in the Foreign Policy of the Fourth Labour Government ». *Political Science* 53 (2): 21-37.
- . 2002. « Norman Kirk, The Labour Party and New Zealand's Recognition of the People's Republic of China ». *New Zealand Journal of Asian Studies* 4 (1): 46-61.
- . 2005. « New Zealand Foreign Policy Under the Clark Government: High Tide of Liberal Internationalism ». *Pacific Affairs* 78 (2): 217-35.
- McCully, Murray. 2013. « Keeping relationships in good repair ». *New Zealand International Review* 38 (4): 13-15.
- . 2016. « Seeking opportunities and facing challenges ». *New Zealand International Review* 41 (3): 7-10.
- . 2017. « Promoting the New Zealand brand ». *New Zealand International Review* 42 (4): 2-5.
- McIlwaine, Cathy, et Kavita Datta. 2003. « From Feminising to Engendering Development ». *Gender, Place & Culture* 10 (4): 369-82. <https://doi.org/10.1080/0966369032000155564>.
- McKinnon, Don. 1996. « The National Governments Foreign Policy Open and Internationally Engaged ». *Beehive*. Consulté le 12 juin 2022. <https://www.beehive.govt.nz/speech/national-governments-foreign-policy-open-and-internationally-engaged>.
- McKinnon, Don, Roberto Rabel, et Ian McGibbon. 1991. « National's foreign policy: rejoining the Western camp ». *New Zealand International Review* 16 (2): 2-8.
- McKinnon, Malcolm et Asia New Zealand Foundation. 2016. *New Zealand and ASEAN: A History*. <http://asianz.org.nz/reports/wp-content/uploads/2016/03/New-Zealand-Asean-Historical-Relationships.pdf>.
- Members of the Pacific Islands Forum. 2012. « Pacific Regional Action Plan: Women, Peace and Sécurité ». https://endvaw.ca/wp-content/uploads/2015/12/pacific_regional_action_plan_on_women_peace_and_security_final_and_approved.pdf.
- Minister of Foreign Affairs and Trade. 1998. « McKinnon Confident Historic Ceasefire Will Be Signed ». *Beehive*. Consulté le 29 juin 2022. <https://www.beehive.govt.nz/release/mckinnon-confident-historic-ceasefire-will-be-signed>.
- Ministry of Foreign Affairs and Trade. 2014. « Statement of Intent 2014-2018 ». Wellington: New Zealand Government.
- . 2021. « Gender Action Plan 2021-2025 ». Wellington: Ministry of Foreign Affairs & Trade.
- Moore, Mike. 1990. « Creating a new tradition ». *New Zealand International Review* 15 (6): 6-7.
- Morris, David. 2018. « New Zealand: Feminist Policies Drive a Progressive Agenda ». *Institute for Local Self-Reliance* (blog). 2018. <https://ilsr.org/new-zealand-feminist-policies-drive-a-progressive-agenda/>.
- Muldoon, Robert, et Derek Round. 1980. « Our Foreign Policy is Trade ». *New Zealand International Review* 5 (1): 2-3.
- Nabers, Dirk. 2011. « Identity role and change in international politics ». In *Role theory in international relations: approaches and analyses*, édité par Sebastian Harnisch, Cornelia Frank, et Hanns Maull, 74-92. Routledge advances in international relations and global politics. New York: Routledge.

- Neumann, Iver B., et Benjamin de Carvalho, éd. 2015. *Small states and status seeking: Norway's quest for international standing*. New international relations. London ; New York, NY: Routledge.
- New Zealand Government. 2000. « OECD gives thumbs up to New Zealand's overseas aid ». *Beehive*. Consulté 23 juin 2022. <https://www.beehive.govt.nz/release/oecd-gives-thumbs-new-zealands-overseas-aid>.
- . 2022a. « Joint press release following the meeting between the President of the Government of Spain, Pedro Sánchez, and the Prime Minister of New Zealand, Jacinda Ardern ». *Beehive*. Consulté 17 juillet 2022. <https://www.beehive.govt.nz/release/joint-press-release-following-meeting-between-president-government-spain-pedro-s%C3%A1nchez-and>.
- . 2022b. « Louisa Wall appointed Pacific Gender Equality Ambassador ». *Beehive*. Consulté 17 juillet 2022. <https://www.beehive.govt.nz/release/louisa-wall-appointed-pacific-gender-equality-ambassador>.
- New Zealand Ministry of Foreign Affairs & Trade. 2015. « New Zealand National Action Plan for the Implementation of United Nations Security Council Resolutions, including 1325, on Women, Peace & Security 2015-2019 ». Wellington: New Zealand Foreign Affairs & Trade.
- . 2018. « Annual Report 2017-2018 ». Rapport annuel A.1 AR 2018. Wellington: Ministry of Foreign Affairs & Trade.
- . 2019. « Annual Report 2018-2019 ». Rapport annuel A.1 AR 2019. Wellington: Ministry of Foreign Affairs & Trade.
- . 2020. « Annual Report 2019-2020 ». Rapport annuel A.1 AR 2020. Wellington: Ministry of Foreign Affairs & Trade.
- . 2021a. « Annual Report 2020-2021 ». Rapport annuel A.1 AR 2021. Wellington: Ministry of Foreign Affairs & Trade.
- . 2021b. « New Zealand National Action Plan on Women, Peace & Security 2015-2019 Implementation Report ». Wellington: New Zealand Foreign Affairs & Trade.
- . 2021c. « Strategic Intentions 2021-2025 ». Strategic report A.1 SO1 2021. Wellington: New Zealand Foreign Affairs & Trade.
- New Zealand Ministry of Foreign Affairs and Trade. 2022. « New Zealand International Trade ». Stats NZ. Consulté 12 juillet 2022. https://statisticsnz.shinyapps.io/trade_dashboard/.
- New Zealand Parliament. 2020. « Governments in New Zealand since 1856 - New Zealand Parliament ». Consulté 15 juin 2022. <https://www.parliament.nz/en/visit-and-learn/mps-and-parliaments-1854-onwards/governments-in-new-zealand-since-1856/>.
- Norwegian Ministry of Foreign Affairs. 2016. « Freedom, empowerment and opportunities Action Plan for Women's Rights and Gender Equality in Foreign and Development Policy 2016-2020 ». Action plan. Oslo: Norwegian Ministry of Foreign Affairs.
- NZ Herald. 2007. « National Promises Labour-Style Foreign Policy ». *NZ Herald*. Consulté 10 juin 2022. <https://www.nzherald.co.nz/nz/national-promises-labour-style-foreign-policy/H3D2SF3TYLH22WZY3DPGY3ZXIE/>.
- O'Brien, Terence. 2018. « National Identity and New Zealand Foreign Policy ». In *New Zealand and the world: past, present and future*, édité par Robert G. Patman, Iati Iati, et Balazs Kiglics, 55-66. New Jersey: World Scientific.
- O'Grady, Siobhán. 2020. « New Zealand's Ardern names 'incredibly diverse' cabinet, including first Indigenous woman as top diplomat ». *The Washington Post*. Consulté 22 juin 2022.

- <https://www.washingtonpost.com/world/2020/11/02/new-zealand-ardern-cabinet-diversity/>.
- ONU Femmes. 2021. « Conférences mondiales sur les femmes ». ONU Femmes. 2021. <https://www.unwomen.org/fr/how-we-work/intergovernmental-support/world-conferences-on-women>.
- Parker, David. 2020. « New Zealand joins initiative to boost women's role in global trade ». *Beehive*. Consulté 19 juin 2022. <https://www.beehive.govt.nz/release/new-zealand-joins-initiative-boost-women%E2%80%99s-role-global-trade>.
- Patman, Robert G., Iati Iati, et Balazs Kiglics, éd. 2018. *New Zealand and the world: past, present and future*. New Jersey: World Scientific.
- Pelletier, Laura, et Justin Massie. 2017. « Role conflict: Canada's withdrawal from combat operations against ISIL ». *Scholarly Essay* 72 (3): 298-317.
- Peters, Winston. 2007a. « NZ Perspectives on the Asia-Pacific ». *Beehive*. Consulté 22 juin 2022. <https://www.beehive.govt.nz/speech/nz-perspectives-asia-pacific>.
- . 2007b. « Our Future with Asia ». *Beehive*. Consulté 22 juin 2022. <https://www.beehive.govt.nz/speech/our-future-asia>.
- . 2008a. « Launch of New Zealand's Pacific Development Strategy ». *Beehive*. Consulté 22 juin 2022. <https://www.beehive.govt.nz/release/launch-new-zealands-pacific-development-strategy>.
- . 2008b. « Address to the New Zealand Pacific Business Council ». *Beehive*. Consulté 22 juin 2022. <https://www.beehive.govt.nz/speech/address-new-zealand-pacific-business-council>.
- Potter, Evan H. 2009. *Branding Canada: projecting Canada's soft power through public diplomacy*. Montreal: McGill-Queen's University Press.
- Pouliot, Vincent. 2015. « Practice Tracing ». In *Process Tracing: From Metaphor to Analytic Tool*, édité par Andrew Bennett et Jeffrey T Checkel, 237-59. Cambridge: Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9781139858472>.
- Powles, Anna. 2018. « New Zealand's Strategic Influence and Interests in an Increasingly Global Pacific ». In *New Zealand and the world: past, present and future*, édité par Robert G. Patman, Iati Iati, et Balazs Kiglics, 167-85. New Jersey: World Scientific.
- Putnam, Robert D. 1988. « Diplomacy and Domestic Politics: The Logic of Two-Level Games ». *International Organization* 42 (3): 427-60.
- Rathgeber, Eva M. 1990a. « WID, WAD, GAD: Trends in Research and Practice ». *The Journal of Developing Areas* 24 (4): 489-502.
- . 1990b. « WID, WAD, GAD: Trends in Research and Practice ». *The Journal of Developing Areas* 24 (4): 489-502.
- Razavi, Shahrashoub, et Carol Miller. 1995a. « From WID to GAD: Conceptual Shifts in the Women and Development Discourse ». *United Nations Research Institute for Social Development Occasional Paper* 1: 1-58.
- . 1995b. « From WID to GAD: Conceptual Shifts in the Women and Development Discourse | Publications | UNRISD ». *United Nations Research Institute for Social Development Occasional Paper* (1): 1-58.
- Reitzig, Andreas. 2018. « The Contours of New Zealand Foreign Policy ». In *New Zealand and the world: past, present and future*, édité par Robert G. Patman, Iati Iati, et Balazs Kiglics, 393-409. New Jersey: World Scientific.
- Richardson, Sophie. 2021. « New Zealand punching below its weight - and its history - on China's human rights crimes ». *Stuff* (blog). Consulté le 10 juin 2022.

- <https://www.stuff.co.nz/national/china-and-nz/300336455/new-zealand-punching-below-its-weight--and-its-history--on-chinas-human-rights-crimes>.
- Risse, Thomas, Paul S. Ropp, et Kathryn Sikkink, éd. 1999. *The Power of Human Rights*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Risse-Kappen, Thomas. 1996. « Collective Identity in a Democratic Community: The Case of NATO ». In *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics*, édité par Peter J. Katzenstein, 357-99. New Directions in World Politics. New York, NY: Columbia Univ. Press.
- Roberts, Nigel S. 1974. « New Zealand Review ». *The Australian Quarterly* 46 (1): 76-87.
- Ross, Ken. 2014a. « Helen Clark's global diplomacy ». *New Zealand International Review* 39 (5): 12-15.
- . 2014b. « Jim Bolger's global diplomacy ». *New Zealand International Review* 39 (4): 10-13.
- . 2014c. « Norman Kirk's global diplomacy ». *New Zealand International Review* 39 (2): 6-9.
- Roussel, Stéphane, Jonathan Paquin, et Justin Massie. 2018. « Le Canada face aux transitions de puissance à travers ses énoncés politiques, 1964–2017 ». *Canadian Foreign Policy Journal* 24 (3): 286-300.
- Runyan, Anne Sisson, et V. Spike Peterson. 2019. *Global Gender Issues in the New Millennium*. <https://www.taylorfrancis.com/books/9780429493782>.
- Santoire, Bénédicte. 2021. « Pour une politique étrangère féministe cohérente ». *Centre for International Policy Studies* (blog). Consulté 28 juin 2022. <https://www.cips-cepi.ca/2021/06/04/apour-une-politique-etrangere-feministe-coherentauto-draft/>.
- Schmitz, Hans Peter, et Kathryn Sikkink. 2002. « International Human Rights ». In *Handbook of International Relations*, édité par Walter Carlsnaes, Thomas Risse, et Beth A. Simmons, 517-37. Londres: Sage.
- Services du gouvernement de la Suède. 2019. « La politique étrangère féministe de la Suède. » Manuel. Stockholm: Sweden: Ministère des Affaires étrangères.
- Shepherd, Laura J. 2021. *Narrating the women, peace and security agenda: logics of global governance*. New York, NY: Oxford University Press.
- Sio, Aupito William. 2022. « Minister to advocate for Small Island States ». *Beehive*. Consulté le 17 juillet 2022. <https://www.beehive.govt.nz/release/minister-advocate-small-island-states>.
- Sjoberg, Laura. 2009. « Introduction to Security Studies: Feminist Contributions ». *Security Studies* 18 (2): 183-213.
- . 2014. *Gender, war, and conflict*. Cambridge, UK ; Malden, MA: Polity Press.
- Skjelsbæk, Inger, et Torunn Lise Tryggstad. 2020. « Pro-gender Norms in Norwegian Peace Engagement: Balancing Experiences, Values, and Interests ». *Foreign Policy Analysis* 16: 181-98.
- . 2021. « Protecting the brand? The hesitant incorporation of gender equality in the peace nation ». In *Gender equality and nation branding in the Nordic region*, édité par Cynthia H. Enloe, Eirinn Larsen, Sigrun Marie Moss, et Inger Skjelsbæk, 113-33. Routledge studies in gender and global politics. London ; New York, NY: Routledge, Taylor & Francis Group.
- Starr, Lisa, et Claudia Mitchell. 2018. « How can Canada's feminist international assistance policy support a feminist agenda in Africa? Challenges in addressing sexual violence in four agricultural colleges in Ethiopia ». *Agenda* 32 (1): 107-18.

- Staudt, Kathleen A. 1981. « Bureaucratic Resistance to Women's Programs: The Case of Women in Development ». Paper presented at the Annual Meeting of the American Sociological Association (76th, Toronto, Canada, August 24-28, 1981), El Paso: University of Texas.
- Stephenson, Jon. 2018. « The Price of the Club: How New Zealand's Involvement in the "War On Terror" has Compromised Its Reputation as a Good International Citizen ». In *New Zealand and the world: past, present and future*, édité par Robert G. Patman, Iati Iati, et Balazs Kiglics, 255-80. New Jersey: World Scientific.
- Struckmann, Christiane. 2018. « A postcolonial feminist critique of the 2030 Agenda for Sustainable Development: A South African application ». *Agenda* 32 (1): 12-24.
- Swan, Emma. 2021. « "The personal is political!": exploring the limits of Canada's feminist international assistance policy under occupation and blockade ». *Canadian Foreign Policy Journal* 27 (1): 117-35. <https://doi.org/10.1080/11926422.2020.1805340>.
- Szondi, György. 2007. « The role and challenges of country branding in transition countries: The Central and Eastern European experience ». *Place Branding and Public Diplomacy* 3 (1): 8-20.
- Tausendfreund, Rachel. 2021. « What Kind of Feminist Foreign Policy Should We Expect from Germany's New Government? ». *GMFUS*. Consulté le 10 mai 2022. <https://www.gmfus.org/news/what-kind-feminist-foreign-policy-should-we-expect-germanys-new-government>.
- Ten One Magazine. 2018. « Women Answer the Call ». *New Zealand Police*. Consulté le 14 juin 2022. <https://www.police.govt.nz/news/ten-one-magazine/women-answer-call>.
- Thomson, Ainsley. 2021. « New Zealand's Public Sector Gender Pay Gap Narrows to Record Low ». *Bloomberg.Com* (blog). Consulté le 14 juin 2022. <https://www.bloomberg.com/news/articles/2021-11-15/new-zealand-s-public-sector-gender-pay-gap-narrows-to-record-low>.
- Thomson, Jennifer. 2021. « Feminism as signifier: norm hierarchies and the evolution of feminist foreign policy ». Online, février 17.
- . 2022a. « Gender norms, global hierarchies and the evolution of feminist foreign policy ». *European Journal of Politics and Gender* XX (XX): 1-18.
- . 2022b. « Interrogating the "feminist" in feminist foreign policy ». Online.
- Tickner, J. Ann. 1992. *Gender in international relations: feminist perspectives on achieving global security*. New directions in world politics. New York: Columbia University Press.
- . 2001. *Gendering world politics: issues and approaches in the post-Cold War era*. New York: Columbia University Press.
- . 2004. « Feminist responses to international security studies ». *Peace Review* 16 (1): 43-48.
- Tiessen, Rebecca. 2019. « What's New about Canada's Feminist International Assistance Policy and Why 'More of the Same' Matters » 12: 18.
- Tiessen, Rebecca, et Emma Swan. 2018. « Canada's Feminist Foreign Policy Promises: An Ambitious Agenda for Gender Equality, Human Rights, Peace, and Security ». In *Justin Trudeau and Canadian Foreign Policy*, édité par Norman Hillmer et Philippe Lagassé, 1st ed. 2018, 187-205. Canada and International Affairs. Cham: Springer International Publishing : Imprint: Palgrave Macmillan. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-73860-4>.
- True, Jacqui. 2016. « Explaining the global diffusion of the Women, Peace and Security agenda ». *International Political Science Review* 37 (3): 307-23.
- . 2021. « The Rise of Feminist Governance in Foreign Policy ». Online, février 17.
- True, Jacqui, et Maria Tanyag. 2018. « The Globalisation of the Human Security Norm: New Zealand/Aotearoa Leadership and Followership in the World ». In *New Zealand and the*

- world: past, present and future*, édité par Robert G. Patman, Iati Iati, et Balazs Kiglics, 239-54. New Jersey: World Scientific.
- Varga, Somogy. 2013. « The politics of Nation Branding: Collective identity and public sphere in the neoliberal state ». *Philosophy and Social Criticism* 39 (8): 825-45.
- Venuto, Damien. 2022. « NZ walking diplomatic tightrope with China in the Pacific ». *NZ Herald*. Consulté le 17 juin 2022. <https://www.nzherald.co.nz/nz/the-front-page-nz-walking-diplomatic-tightrope-with-china-in-the-pacific/JNBM55ANF23FMSJ4GB62RV6BJM/>.
- Vucetic, Srdjan. 2017. « A nation of feminist arms dealers? Canada and military exports ». *International Journal* 72 (4): 503-19.
- Wintour, Patrick. 2021. « US and Canada follow EU and UK in sanctioning Chinese officials over Xinjiang ». *The Guardian*. Consulté le 12 juin 2022. <https://www.theguardian.com/world/2021/mar/22/china-responds-to-eu-uk-sanctions-over-uighurs-human-rights>.
- Withers, Tracy. 2021. « New Zealand Eyes Risks in China's Warm Trade Embrace ». *Bloomberg*. Consulté le 15 juillet 2022. <https://www.bloomberg.com/news/newsletters/2021-05-26/supply-chains-latest-new-zealand-rethinks-close-china-trade-ties>
- Wohlforth, William C., Benjamin de Carvalho, Halvard Leira, et Iver B. Neumann. 2017. « Moral authority and status in International Relations: Good states and the social dimension of status seeking ». *Review of International Studies* 44 (3): 526-46.
- Women's International League for Peace and Freedom. 2021. « 1325 National Action Plans (NAPs). WILPF Monitoring and Analysis of National Action Plans on Women, Peace and Security ». 2021. <http://1325naps.peacewomen.org/>.
- World Economic Forum. 2021. « Global Gender Gap Report 2021 ». Insight Report March. Geneva: World Economic Forum.
- Young, Iris Marion. 2003. « The Logic of Masculinist Protection: Reflections on the Current Security State ». *Signs: Journal of Women in Culture and Society* 29 (1): 1-25.
- Zhukova, Ekatherina, Malena Rosen Sundström, et Ole Elgström. 2022. « Feminist foreign policies (FFPs) as strategic narratives: Norm translation in Sweden, Canada, France, and Mexico ». *Review of International Studies* 48 (1): 195-216.